



COMMUNE DE SAVIGNY

Rapport de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

03/2016

Gestion communale 2015

Réf. : AG 1835

I:\1-administration_generale\classement\1835\Année_2015\TRAVAUX_MUNICIPALITE\RAPPORT_DE_GESTION1_2015.docx

Savigny, le 7 avril 2016

TABLE DES MATIERES

| | | |
|------------|--|-----------|
| 1. | INTRODUCTION | 9 |
| 2. | AUTORITÉS | 10 |
| 2.1 | Section 1 Conseil communal | 10 |
| 2.1.1 | Préambule | 10 |
| 2.1.2 | Composition (AG 1116) | 10 |
| 2.1.3 | Bureau du Conseil communal | 11 |
| 2.1.4 | Commission de gestion pour l'exercice 2015 | 11 |
| 2.1.5 | Commission des finances | 11 |
| 2.1.6 | Commission de recours en matière d'impôts | 12 |
| 2.1.7 | Séances du Conseil communal (AG 1741) | 12 |
| 2.1.8 | Communications de la Municipalité au Conseil communal | 13 |
| 2.2 | Section 2 Municipalité | 14 |
| 2.2.1 | Dicastères de la Municipalité (AG 1464) | 14 |
| 2.2.2 | Séances de la Municipalité (AG 1464) | 15 |
| 2.2.3 | Activités de la Municipalité | 15 |
| 2.2.4 | Manifestations diverses (AG 63) | 16 |
| 3. | ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / SÉCURITÉ SOCIALE | 22 |
| 3.1 | Section 1 Administration générale | 22 |
| 3.1.1 | Organisation | 22 |
| 3.1.2 | Personnel communal (AG 669/671/1548) | 22 |
| 3.1.2.1 | Postes de travail | 22 |
| 3.1.2.2 | Personnel temporaire et stages divers | 23 |
| 3.1.2.3 | Apprentissage de commerce | 23 |
| 3.1.3 | Formation professionnelle et sécurité du travail (AG 282/802) | 24 |
| 3.1.4 | Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394) | 24 |
| 3.1.5 | Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 244/394/1053) | 26 |
| 3.1.6 | Information au public (AG 172/929/943/1893) | 26 |
| 3.1.7 | Statistique de la population (AG 599) | 26 |
| 3.1.8 | Naturalisations (AG 1271/1921/1922) | 27 |
| 3.1.8.1 | Commission communale des naturalisations | 27 |
| 3.1.8.2 | Naturalisations ordinaires | 27 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 3.1.8.3 | Naturalisations facilitées cantonales..... | 27 |
| 3.1.9 | Initiatives et référendums 2015 (AG 1692)..... | 28 |
| 3.1.10 | Votations fédérales 2015 (AG 1788)..... | 29 |
| 3.1.11 | Elections fédérales (AG 1788) | 29 |
| 3.1.12 | Easyvote (AG 1788)..... | 30 |
| 3.1.13 | Inspection de la préfecture (AG 290) | 30 |
| 3.1.14 | Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704) | 30 |
| 3.1.15 | Course des aînés (AG 1722)..... | 30 |
| 3.1.16 | Nonagénaires (AG 1656) | 31 |
| 3.1.17 | Marché communal (AG 1609) | 31 |
| 3.1.18 | Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274) | 31 |
| 3.1.19 | Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 – AG 39)..... | 32 |
| 3.1.19.1 | Participation communale aux coûts non couverts | 32 |
| 3.1.19.2 | Transports publics de la région lausannoise/CarPostal | 32 |
| 3.1.20 | Cultes (IPC 648 – AG 198)..... | 33 |
| 3.1.20.1 | Statistiques..... | 33 |
| 3.1.20.2 | Paroisse de Savigny-Forel (Lavaux)..... | 33 |
| 3.1.21 | Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497) | 33 |
| 3.1.22 | Conventions de collaboration (IPC 410 – TR 1954/1939 – SI 90)..... | 34 |
| 3.1.23 | Association Lavaux Patrimoine mondial (AG 36)..... | 34 |
| 3.1.24 | Lausanne Région (AG 197)..... | 35 |
| 3.1.25 | Centre sportif de Malley (AG 1984)..... | 35 |
| 3.2 | Section 2 Finances..... | 36 |
| 3.2.1 | Rapport des comptes (FI 1738)..... | 36 |
| 3.2.2 | Arrêté d'imposition (FI 1790) | 36 |
| 3.2.3 | Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919) | 36 |
| 3.3 | Section 3 Sécurité sociale..... | 37 |
| 3.3.1 | Chômage (SECU 99)..... | 37 |
| 3.3.2 | Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834) | 37 |
| 3.3.3 | Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586) | 37 |
| 3.3.4 | Facture sociale (SECU 685)..... | 37 |
| 3.3.5 | Santé publique (SECU 531) | 38 |
| 3.3.5.1 | Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)..... | 38 |
| 3.3.5.2 | Aide et soins à domicile | 38 |
| 4. | SERVICES INDUSTRIELS / ASSAINISSEMENT | 39 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 4.1 | Section 1 Services industriels | 39 |
| 4.1.1 | Approvisionnement en eau potable (<i>SI 1114/1521</i>)..... | 39 |
| 4.1.1.1 | Production d'eau | 39 |
| 4.1.1.2 | Analyse des résultats des comptages 2015 | 41 |
| 4.1.1.3 | Captages des sources du Renard et de Bron..... | 41 |
| 4.1.2 | Qualité de l'eau (<i>SI 40/899 – TR 1018</i>)..... | 41 |
| 4.1.3 | Etat et entretien du réseau (<i>SI 385/1230/1377/1545/1858 – TR 1747/1981</i>)..... | 42 |
| 4.1.3.1 | Fuites | 42 |
| 4.1.3.2 | Compteurs..... | 42 |
| 4.1.3.3 | Entretien du réseau..... | 42 |
| 4.1.3.4 | Extension du réseau | 43 |
| 4.1.3.5 | Renouvellement de conduites..... | 43 |
| 4.2 | Section 2 Assainissement | 44 |
| 4.2.1 | Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (<i>TR 46</i>)..... | 44 |
| 4.2.2 | Gestion, entretien et extension du réseau (<i>TR 1912/1956</i>)..... | 45 |
| 4.2.2.1 | Gestion et entretien du réseau..... | 45 |
| 4.2.2.2 | Extension du réseau | 45 |
| 4.2.3 | Vidange obligatoire des installations particulières (<i>TR 122</i>)..... | 45 |
| 5. | ECOLES / ACCUEIL DES ENFANTS | 46 |
| 5.1 | Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) | 46 |
| 5.1.1 | Organes 2015 de l'ASIJ (<i>IPC 1968</i>)..... | 46 |
| 5.1.1.1 | Conseil intercommunal | 46 |
| 5.1.1.2 | Comité de direction | 48 |
| 5.1.2 | Activités 2015 du Conseil intercommunal..... | 50 |
| 5.1.2.1 | Séances | 50 |
| 5.1.2.2 | Objets traités | 51 |
| 5.1.3 | Activités 2015 du Comité de direction | 52 |
| 5.1.4 | Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement..... | 52 |
| 5.2 | Section 2 Services scolaires | 53 |
| 5.2.1 | Rapport de la direction des écoles (<i>IPC 1546</i>)..... | 53 |
| 5.2.2 | Bibliothèque de Savigny-Forel (<i>AG 872</i>)..... | 53 |
| 5.2.3 | Transports scolaires (<i>IPC 563 – AG 235</i>)..... | 53 |
| 5.3 | Section 3 Accueil de la petite enfance | 54 |
| 5.3.1 | Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) (<i>IPC 1973</i>)..... | 54 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 5.3.1.1 | Communes membres..... | 54 |
| 5.3.1.2 | Organes 2015 | 54 |
| 5.3.1.3 | Activités 2015 et collaboration intercommunale | 55 |
| 5.3.1.4 | Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement | 55 |
| 5.3.2 | Structures d'accueil à Savigny (<i>SECU 513 - IPC 1951/1973 - DB 54/104</i>) | 56 |
| 5.3.2.1 | Nouvelles structures | 56 |
| 5.3.2.2 | Cantine scolaire | 56 |
| 5.3.2.3 | Nursérie – Garderie « Cabolle » | 56 |
| 5.3.2.4 | UAPE « Les Potirons » | 56 |
| 6. | DOMAINES ET BÂTIMENTS / FORÊTS / TRAVAUX / DÉCHETS | 57 |
| 6.1 | Section 1 Domaines et bâtiments..... | 57 |
| 6.1.1 | Entretien des immeubles (<i>DB 277 – SI 1930</i>) | 57 |
| 6.1.2 | Forum (<i>DB 38/277</i>) | 57 |
| 6.1.3 | Maison de commune (<i>DB 56/186/277</i>)..... | 59 |
| 6.1.4 | Eglise (<i>DB 277/568</i>)..... | 59 |
| 6.1.5 | Complexe scolaire (<i>DB 54/277</i>)..... | 62 |
| 6.1.5.1 | Entretien..... | 62 |
| 6.1.5.2 | Transformations et équipements du bâtiment des classes spéciales | 62 |
| 6.1.6 | Ancien collège (<i>DB 104/277</i>)..... | 63 |
| 6.1.6.1 | Entretien..... | 63 |
| 6.1.6.2 | Transformations et plan de fermeture..... | 63 |
| 6.1.7 | Collège du Jorat (<i>DB 277/695</i>)..... | 65 |
| 6.1.8 | Jardin d'enfants à l'ancien central (<i>DB 277/1152</i>)..... | 65 |
| 6.1.9 | Villa (ancienne gendarmerie) (<i>DB 277/1296</i>)..... | 65 |
| 6.1.10 | Agora (<i>DB 2</i>)..... | 65 |
| 6.1.11 | Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (<i>DB 1045</i>)..... | 65 |
| 6.1.12 | Refuge de la Planie (<i>DB 804</i>)..... | 65 |
| 6.1.13 | Local communautaire de Mollie-Margot (<i>DB 1900 - TR 1519</i>) | 66 |
| 6.1.14 | Sirènes de protection civile (<i>PO 1150</i>)..... | 66 |
| 6.1.15 | Contrôle des installations électriques..... | 66 |
| 6.1.16 | Contrôle des citernes des bâtiments communaux (<i>DB 104/186/223/695/1296 - PO 487 - TR 688</i>) | 67 |
| 6.1.17 | Equipements et matériel (<i>AG 742</i>)..... | 67 |
| 6.1.18 | Déprédations aux bâtiments..... | 68 |
| 6.2 | Section 2 Forêts | 69 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 6.2.1 | Généralités (<i>DB 5</i>)..... | 69 |
| 6.2.2 | Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (<i>DB 5/31</i>) | 69 |
| 6.3 | Section 3 Travaux | 70 |
| 6.3.1 | Réseau routier et places (<i>TR 230/304/1519/1584 – PO 432/1903</i>)..... | 70 |
| 6.3.1.1 | Entretien 2015..... | 70 |
| 6.3.1.2 | Signalisation et marquage routiers | 71 |
| 6.3.1.3 | Déneigement..... | 71 |
| 6.3.1.4 | Accidents de la circulation | 71 |
| 6.3.2 | Eclairage public (<i>TR 495</i>)..... | 72 |
| 6.3.3 | Trottoirs (<i>TR 1954/1980/1981</i>)..... | 72 |
| 6.3.3.1 | Route du Grenet..... | 72 |
| 6.3.3.2 | Route de la Roche | 72 |
| 6.3.3.3 | Route d'Oron..... | 72 |
| 6.3.4 | Places de jeux (<i>TR 304</i>)..... | 73 |
| 6.3.5 | Cimetière (<i>TR 795</i>)..... | 73 |
| 6.3.6 | Entretien des cours d'eau (<i>TR 953</i>)..... | 73 |
| 6.3.7 | Entretien des espaces verts (<i>TR 133</i>)..... | 74 |
| 6.3.8 | Véhicules et machines du service de la voirie (<i>AG 1761</i>)..... | 75 |
| 6.4 | Section 4 Gestion des déchets..... | 76 |
| 6.4.1 | Ramassage et collecte (<i>TR 58</i>)..... | 76 |
| 6.4.2 | Quantités de déchets collectés (<i>TR 58</i>) | 76 |
| 6.4.3 | Déchetterie des Gavardes (<i>TR 1939</i>)..... | 77 |
| 6.4.3.1 | Exploitation..... | 77 |
| 6.4.3.2 | Collaboration avec d'autres communes..... | 77 |
| 6.4.4 | Réglementation sur la gestion des déchets (<i>TR 1962</i>)..... | 77 |
| 6.4.4.1 | Taxes | 77 |
| 6.4.4.2 | Contrôle..... | 77 |
| 7. | POLICE DES CONSTRUCTIONS / URBANISME | 78 |
| 7.1 | Section 1 Police des constructions | 78 |
| 7.2 | Section 2 Planifications directrices | 79 |
| 7.2.1 | Plan directeur cantonal (PDCn) (<i>TR 1523</i>)..... | 79 |
| 7.2.2 | Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (<i>TR 1523</i>)..... | 79 |
| 7.2.2.1 | Comité de pilotage | 79 |
| 7.2.2.2 | Calendrier prévisionnel | 79 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 7.3 | Section 3 Planifications communales..... | 80 |
| 7.3.1 | Etudes en cours (<i>TR 1976/1988</i>) | 80 |
| 7.3.1.1 | Plan directeur communal (PDCom) | 80 |
| 7.3.1.2 | Plan de quartier (PQ) « Village Centre » | 80 |
| 7.3.2 | Commission consultative d'urbanisme (CCU) (<i>TR 1976/1977</i>)..... | 80 |
| 7.3.3 | Giratoire de la Claie-aux-Moines (<i>TR 1857</i>)..... | 81 |
| 7.3.4 | Assainissement du bruit routier (<i>TR 1747</i>)..... | 81 |
| 7.3.5 | Prévention des dangers naturels (<i>TR 1892</i>)..... | 81 |
| 8. | POLICE / DÉFENSE INCENDIE / PROTECTION CIVILE..... | 82 |
| 8.1 | Section 1 Police..... | 82 |
| 8.1.1 | Association Sécurité Est Lausannois (<i>PO 160</i>)..... | 82 |
| 8.1.1.1 | Composition 2015 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois | 82 |
| 8.1.1.2 | Activités 2015 du Comité de direction | 82 |
| 8.1.1.3 | Activités 2015 du Conseil intercommunal..... | 83 |
| 8.1.1.4 | Activités de la Police Est Lausannois à Savigny | 84 |
| 8.1.2 | Contrôles de vitesse (<i>PO 123</i>) | 84 |
| 8.1.3 | Défenses publiques (<i>PO 1216</i>) | 85 |
| 8.1.4 | Police du commerce et des manifestations (<i>FI 140 - TR 460 - PO 79/215/432/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876</i>) | 85 |
| 8.1.4.1 | Registre communal des entreprises | 85 |
| 8.1.4.2 | Autorisations communales..... | 85 |
| 8.1.5 | Protection de la population (<i>PO 925</i>) | 85 |
| 8.1.6 | Contrôle des denrées alimentaires (<i>PO 912/1105</i>)..... | 86 |
| 8.1.6.1 | Commerce des denrées alimentaires | 86 |
| 8.1.6.2 | Contrôle des champignons | 86 |
| 8.2 | Section 2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux . | 87 |
| 8.2.1 | Collaboration (<i>PO 1970</i>)..... | 87 |
| 8.2.2 | Locaux | 87 |
| 8.2.3 | Interventions | 87 |
| 8.2.4 | Coûts..... | 88 |
| 8.3 | Section 3 Protection civile | 89 |
| 8.3.1 | Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (<i>PO 312</i>) | 89 |
| 8.3.2 | Abris de protection civile (<i>PO 487</i>) | 89 |
| 9. | CONCLUSION..... | 90 |

ANNEXES

(Séparations en couleur)

1. Liste des postes de travail au 31 décembre 2015
2. Rapport d'activités 2015 de Lausanne Région
3. Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2015
4. Tableau des comptages d'eau de 2010 à 2015
5. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2015
6. Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2012 à 2015
7. Rapport d'activités 2015 de la Commission « Bâtiments »
8. Planche photos de la transformation du bâtiment des classes spéciales du Complexe scolaire
9. Planche photos de la transformation de l'Ancien collège
10. Rapport d'activités 2014-2015 du garde forestier
11. Compte-rendu des « tables rondes » du 2 mai 2015
12. Rapport de gestion 2015 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

Savigny, le 7 avril 2016

Au Conseil communal
de Savigny

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2015

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 20 avril 2009 du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2015.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale pendant l'année écoulée. Il est complété par le rapport de la Commission de gestion.

Pour faciliter la compréhension de ce document et assurer une comparaison aisée des exercices qui se succèdent, nous conservons en principe la même présentation, sous réserve de l'évolution de l'organisation de certaines activités ou de la composition des dicastères.

2. Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En application de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, la durée des législatures, à compter du 1^{er} juillet 2006, est de 5 ans et s'étend de juillet à juin.

Sous chiffres 2.1.2 à 2.1.6 ci-après, nous fournissons les compositions prévalant au 31 décembre 2015 et non au 30 juin 2015.

2.1.2 Composition (AG 1116)

Le Conseil communal, autorité délibérante de notre commune, était constitué, au 31 décembre 2015, des 59 membres suivants :

| | | | |
|---------------------------|-----------------------|------------------|---|
| Ballif Laureline | Cusin Albert | Jaques Patrick | Ritter Philippe |
| Ballif Robert | Devaud Yves | Kay Stéphane | Rochat Jean-Claude |
| Beaujouan Pascal | Dufey Frédéric | Lavanchy Claude | Ruch Georges |
| Berthoud Jean | Duvoisin Pierre Félix | Lavanchy Gérard | Schaer Monika |
| Berthoud Philippe | Félix Nicole | Libal Laurence | Schellenbaum Sprenger Luisa Simanis Moira |
| Beutler Yves | Giardiello Stefan | Lorusso Maité | |
| Borloz Bernard | Goutte Gilles | Matter Philippe | Simanis Viesturs |
| Braguglia Diego | Grandgirard Philippe | Mennet André | Stehlin Roland |
| Bron Claudine | Guggiari Ruth | Monod Alexandre | Tomic Nikola |
| Brühlmann Ralph | Guggisberg Daniel | Moret Daniel | Vaney Berthe |
| Carr Klappert Jeanette | Guignard Anne-Marie | Mottaz Christian | Verreyt Thierry |
| Cordey Jasmine | Guignard Pierre-Yves | Peissard André | Weier Peter |
| Cornut Célien | Hämmerli Daniel | Perreten Alain | Werly Jean-Pierre |
| Cornut Marc | Hick Brian | Pittet Denis | Widmer Mary-Lou |
| Cosandey Patrick | Hornemann Boris | Posse Béatrice | |

2.1.3 Bureau du Conseil communal

| | |
|------------------------|---|
| Présidente | M ^{me} Moira Simanis |
| Vice-président | M. Claude Lavanchy |
| Scrutateurs | M ^{me} Claudine Bron M. Célien Cornut |
| Scrutateurs suppléants | M. Pierre Félix Duvoisin M ^{me} Ruth Guggiari |
| Secrétaire | M ^{me} Anne-Marie Guignard |
| Secrétaire suppléant | M. Daniel Hämmerli |

2.1.4 Commission de gestion pour l'exercice 2015

| | |
|------------|--|
| Président | M. Pascal Beaujouan |
| Membres | M. Robert Ballif M. Jean Berthoud M. Gérard Lavanchy M. Jean-Claude Rochat M. Nikola Tomic M. Peter Weier |
| Suppléants | M. Frédéric Dufey M. Stéphane Kay |

2.1.5 Commission des finances

| | |
|-----------|--|
| Président | M. Philippe Berthoud |
| Membres | M ^{me} Nicole Félix M. Philippe Grandgirard M. Philippe Matter M. Alain Perreten M. Roland Stehlin M ^{me} Mary-Lou Widmer |

2.1.6 Commission de recours en matière d'impôts

| | |
|------------|---------------------------------------|
| Présidente | M ^{me} Monika Schaer |
| Membres | M. Pascal Beaujouan M. Peter Weier |
| Suppléante | M ^{me} Laureline Ballif |

2.1.7 Séances du Conseil communal (AG 1741)

M^{me} Moira Simanis, Présidente, a dirigé les débats de quatre séances, au cours desquelles le Conseil communal a traité les objets suivants :

| N° | OBJETS | DATES |
|---------|---|------------|
| 01/2015 | Demande de crédit pour la transformation du bâtiment des classes spéciales du Complexe scolaire | 02.02.2015 |
| 02/2015 | Demande de crédit pour la transformation de l'Ancien collège en unité d'accueil de la petite enfance et salles à usages divers | 02.02.2015 |
| 03/2015 | Rapport des comptes 2014 | 29.06.2015 |
| 04/2015 | Rapport de gestion 2015 | 29.06.2015 |
| 05/2015 | Participation de la commune aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et au capital-actions du Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM) | 29.06.2015 |
| 06/2015 | Demande de crédit pour la construction d'un trottoir à la route de la Roche et le remplacement de la conduite d'eau potable | 29.06.2015 |
| 07/2015 | Demande de crédit pour l'assainissement du quartier des routes de Lutry, des Miquettes et de Tantérine | 29.06.2015 |
| 08/2015 | Renouvellement d'un emprunt à terme fixe | 29.06.2015 |
| 09/2015 | Budget 2016 | 04.12.2015 |
| 10/2015 | Révision du Règlement du 20 avril 2009 du Conseil communal | 05.10.2015 |
| 11/2015 | Arrêté d'imposition pour les années 2016 et 2017 | 05.10.2015 |
| 12/2015 | Crédit complémentaire au budget de fonctionnement pour l'année 2015 | 04.12.2015 |
| 2015 | Plan financier et inventaire des travaux et équipements (années 2010-2019) - 22 ^{ème} rapport | 05.10.2015 |

2.1.8 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Durant l'année 2015, la Municipalité a adressé des communications au Conseil communal, notamment sur les sujets suivants :

- Les activités de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), soit notamment les demandes de crédit présentées au Conseil intercommunal, les projets de constructions et la gestion des transports scolaires
- L'aménagement du territoire : enjeux de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) et les incidences de celle-ci sur les planifications communales
- La construction d'un trottoir et la réfection de la route du Grenet
- Les travaux de restauration des façades de l'église
- Les élections communales de la législature 2016-2021
- Les travaux de transformation de l'Ancien collège et du Complexe scolaire pour la rentrée scolaire 2015-2016
- Les travaux d'assainissement du quartier des routes de Lutry, de Tantérine et des Miguettes
- La construction d'un trottoir et le remplacement de la conduite d'eau potable à la route de la Roche
- Les travaux sur le réseau routier
- L'aménagement d'un arrêt de bus à la Pâle
- La désaffectation d'une zone du cimetière projetée en 2016
- Les excès de vitesse recensés sur le territoire communal
- Le constat d'une dégradation du béton des bassins de la STEP de Pra Charbon

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité (AG 1464)

| | |
|----------------------------|---|
| Présidente | M ^{me} Chantal Weidmann Yenny |
| Vice-président | M. Jacques Ochs |
| Administration générale | M ^{me} Chantal Weidmann Yenny |
| Relations publiques | Suppléant : M. Gilbert Regamey |
| Culture, bibliothèque | |
| Cultes | |
| Urbanisme | |
| Police des constructions | |
| Travaux | M. Gilbert Regamey |
| Routes | Suppléante : M ^{me} Chantal Weidmann Yenny |
| Domaines | |
| Forêts | |
| Déchets | |
| Epuration | M. Jacques Ochs |
| Distribution d'eau potable | Suppléant : M. Daniel Métraux |
| Service industriels | |
| Police | |
| Bâtiments | M. Daniel Métraux |
| Energie | Suppléant : M. Louis Pipoz |
| Service du feu (SDIS) | |
| Protection civile | |
| Sports et jeunesse | |
| Finances | M. Louis Pipoz |
| Ecoles | Suppléant : M. Jacques Ochs |
| Accueil petite enfance | |
| Sécurité sociale | |
| Secrétaire municipale | M ^{me} Isabelle Sahli |
| Boursier communal | M. Bertrand Pasche |

2.2.2 Séances de la Municipalité (AG 1464)

La Municipalité, dans sa nouvelle composition suite aux élections complémentaires de 2014 et dirigée par M^{me} Chantal Weidmann Yenny, Syndique, a décidé de déplacer ses séances hebdomadaires du lundi en fin de journée au mardi matin. Elle a siégé à 47 reprises, traitant 1'167 objets.

2.2.3 Activités de la Municipalité

En 2015, l'attention de la Municipalité a été principalement retenue par :

- Les travaux de transformation de l'Ancien collège et du Complexe scolaire
- La mise en place et en service des structures d'accueil des enfants à l'Ancien collège
- Les projets de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)
- Le transfert de la gestion des transports scolaires à l'Association scolaire intercommunale (ASIJ)
- La révision partielle du Plan directeur communal (PDCom) du 9 décembre 1998 et la réflexion sur les projets de développement du territoire, dans le contexte de la 4^{ème} adaptation en cours du Plan directeur cantonal (PDCn)
- L'étude du Plan de quartier « Village Centre »
- La révision du Règlement du Conseil communal du 20 avril 2009
- La préparation des élections communales de la législature 2016-2021
- Les travaux de réfection de la route du Grenet et de construction d'un trottoir
- La construction d'un trottoir et le remplacement de la conduite d'eau potable à la route de la Roche
- Les travaux d'assainissement du quartier des routes de Lutry, de Tantérine et des Miguettes
- Le projet de réfection et de construction d'un trottoir à la route d'Oron
- Les travaux de restauration des façades de l'église
- Les auditions de candidats à la naturalisation
- Les mutations et le remplacement de collaborateurs dans plusieurs services, ainsi que la suppléance durant les périodes transitoires et les absences

2.2.4 Manifestations diverses (AG 63)

Les autorités locales sont toujours très sollicitées pour participer à de nombreuses manifestations. Dans la mesure du possible, la Municipalité répond positivement et nous récapitulons ci-dessous les assemblées auxquelles elle était notamment présente (liste non exhaustive) :

| Date | Manifestation |
|------------------|---|
| 21 janvier | Séance des exécutifs du district de Lavaux-Oron |
| 25 janvier | Assemblée générale de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes |
| 29 janvier | Apéritif dînatoire organisé à l'occasion du départ de M. Philippe Maillard, Directeur général de la fiscalité |
| 4 février | Séance de Lausanne Région, secteur Est |
| 7 février | Soirée annuelle du Jodlerklub Alpenrösli |
| 12 février | Remise des prix du Trophée lausannois organisée par la « Course à Dingler » |
| 12 février | Séance de présentation du projet du nouveau Centre sportif de Malley |
| 13-14-21 février | Soirée annuelles de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux) |
| 17 février | Manifestation organisée en l'honneur du départ à la retraite du directeur de Duvoisin Groux SA |
| 20 février | Match du Lausanne Hockey Club |
| 27 février | Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la Commune de Bourgen-Lavaux |
| 27 février | Repas annuel de la Société de laiterie de Savigny |
| 3 mars | Journée portes ouvertes de TMS technique pour la musique et le spectacle Sàrl |
| 3 mars | Assemblée générale du journal Le Savignolan |
| 3 mars | Séance des Transports publics de la région lausannoise, secteur Est |
| 5 mars | 50 ^{ème} Anniversaire du Théâtre du Jorat |
| 5 mars | Réception en l'honneur des nouveaux habitants |
| 10 mars | Présentation du concept « Vaud oenoTour 2015 » |
| 10 mars | Assemblée régionale des paroisses protestantes de Lavaux |
| 12 mars | Séance d'information, organisée par l'Union des communes vaudoises, sur les enjeux de la deuxième étape de la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire |
| 14-20-21 mars | Soirées annuelles de la Société d'accordéonistes « Les Rossignols » |
| 15 mars | Assemblée générale de la Société cantonale des chanteurs vaudois |
| 18 mars | Assemblée générale de l'Association de la ligne de tir de la Bedaulaz |
| 19 mars | Séance de la Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets |

| Date | Manifestation |
|-----------------------|--|
| 21-22 mars | Exposition au Forum de l'Amicale des miniaturistes |
| 22 mars | Assemblée paroissiale de printemps |
| 23 mars | Rencontre annuelle des chefs d'entreprises et sociétés de la Ville de Pully |
| 24 mars | Rapport annuel de l'Association Sécurité Est Lausannois |
| 24 mars | Rencontre des réseaux d'accueil de jour organisée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants |
| 25 mars | Assemblée générale de Lausanne Région |
| 26 mars | Séance du Triage forestier de Savigny |
| 26 mars | Séance intercommunale avec la Commune de Forel (Lavaux) |
| 27 mars | Rencontre de la BCV avec les autorités locales de la région de Lavaux-Oron |
| 28 mars | Concert annuel de la fanfare de la Police cantonale vaudoise |
| 29 mars | Concours musical à Flaach avec la participation de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux) |
| 1 ^{er} avril | Rencontre des Syndics des hauts du district |
| 1 ^{er} avril | Assemblée du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat |
| 2 avril | Assemblée générale du journal Le Savignolan |
| 2 avril | Assemblée générale de la Fédération des triages du 5 ^{ème} arrondissement |
| 8 avril | Assemblée générale du Groupement de défense contre la grêle à Lavaux |
| 14 avril | Apéritif des communes au Cully Jazz Festival |
| 14 avril | Journée de présentation des produits et prestations de Prodo SA |
| 15 avril | Séance des syndics du district de Lavaux-Oron |
| 15 avril | Inauguration de la 12 ^{ème} édition du Comptoir régional d'Oron |
| 21 avril | Forum de la Romande Energie sur le thème « L'intelligence émotionnelle, quelle influence sur la performance ? » |
| 22 avril | Séance politique du schéma directeur Centre Lausanne |
| 23 avril | Séance d'information destinée aux communes alimentées en eau, organisée par la Direction des travaux de la Ville de Lausanne |
| 23 avril | Assemblée générale du Service d'aide à la famille de Lavaux |
| 23 avril | Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux |
| 25 avril | Soirée annuelle Chœur d'hommes « L'Harmonie » |
| 25 avril | 120 ^{ème} Anniversaire du Syndicat d'élevage bovin des Monts-de-Lavaux |
| 30 avril | Salade aux œufs du Chœur d'hommes « L'Harmonie » |
| 2 mai | Repas de soutien du Football Club Savigny-Forel |
| 4 mai | Soirée annuelle de l'Amicale vaudoise des chefs de cuisine |

| Date | Manifestation |
|-------------|--|
| 7 mai | Invitation de M. Bernard Schweingruber à une rencontre des représentants des Municipalités en charge de l'épuration |
| 8 mai | Demi-journée technique sur les bilans 2014 de l'épuration des eaux, organisée par la Direction générale de l'environnement, Division protection des eaux |
| 9 mai | Manifestation à l'occasion du 25 ^{ème} anniversaire de Hinni AG |
| 9 mai | 20 ^{ème} Anniversaire du Judo Ju-Jitsu Club Savigny |
| 13 mai | Assemblée générale de la PPE Savigny-Forum |
| 16 mai | 29 ^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-en-Sancerre (France, Cher) |
| 19 mai | Assemblée générale du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise |
| 21 mai | Assemblée générale de l'Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile |
| 21 mai | Assemblée générale de Gedrel SA |
| 22 mai | Soirée officielle du Théâtre du Jorat |
| 26 mai | Assemblée générale de la Romande Energie Holding SA |
| 27 mai | Inauguration de la nouvelle halle des entreprises René-Pierre Cordey et Sonnay Charpente SA |
| 27 mai | Invitation de la Société de développement à la soirée avec repas et spectacle de Yann Lambiel |
| 31 mai | Fête cantonale 2015 de la Fédération cantonale vaudoise des accordéonistes |
| 6 juin | 106 ^{ème} Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises à Avenches |
| 7 juin | Manifestation « Family Games » du Panathlon Club de Lausanne |
| 10 juin | Assemblée générale de l'Association Lavaux Patrimoine mondial |
| 11 juin | Assemblée générale du Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA |
| 11 juin | Assemblée générale de l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron |
| 13 juin | 11 ^{ème} Tir de l'Abbaye de Savigny |
| 16 juin | Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois |
| 19-28 juin | Invitation au festival du Cully Classique |
| 20 juin | Journée portes ouvertes « Rencontres et découvertes » de l'Association La Branche |
| 24 juin | Course des aînés |
| 25 juin | Sortie annuelle avec M. Bernard Schweingruber |
| 25 juin | Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux |

| Date | Manifestation |
|-------------------------|---|
| 25 juin | Assemblée générale du Champ-de-Plan SA (Centre médical du Jorat) |
| 26 juin | Inauguration du nouveau port à Paudex |
| 29 juin | Cérémonie de proclamation des résultats suite à la procédure de concours pour le choix d'un projet d'architecture du nouveau Centre sportif de Malley |
| 1 ^{er} juillet | Assemblée du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat |
| 2 juillet | Cérémonie de remise des certificats et attestations aux élèves de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat |
| 3 juillet | Cérémonie des promotions de l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne |
| 3 juillet | Cérémonie des promotions scolaires de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel |
| 12 juillet | Mi-été de Gourze avec l'Union instrumentale de Forel (Lavaux) |
| 17 juillet | Concert de clôture du camp de musique de la Société cantonale des musiques vaudoises |
| 23 juillet | Journée du martelage forestier |
| 1 ^{er} août | Fête nationale |
| 13-14-15 août | Inauguration de la mercerie « La Maison Rouge » |
| 19 août | Activité du passeport vacances « Une journée à la campagne » |
| 21 août | Journée portes ouvertes à l'occasion du 75 ^{ème} anniversaire du Centre patronal vaudois |
| 22 août | Challenge intercommunal du Prêfet à Cully (concours de rame) |
| 26 août | Séance de Lausanne Région, secteur Est |
| 26 août | Assemblée générale de l'Association routière vaudoise « VaudRoutes » |
| 28 août | Forum sur les marchés publics organisé par l'Union des communes vaudoises |
| 29 août | Rencontre romande du Club des sonneurs des hauts de Lavaux |
| 5 septembre | Marché annuel de Savigny |
| 9 septembre | Soirée de clôture du projet « C'est décidé, je me lance en politique ! », organisée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes |
| 9 septembre | Séance d'information de La Forestière |
| 10 septembre | Assemblée de l'Union des communes vaudoises en vue de présenter la solution retenue dans le cadre des pourparlers avec le canton sur la plateforme parascolaire |
| 11 septembre | Séance d'information organisée par le Service de l'éducation physique et du sport sur les possibilités pour les communes d'obtenir des soutiens cantonaux |
| 12 septembre | Journée officielle du Comptoir suisse |
| 16 septembre | Visite du Palais fédéral à Berne |
| 17 septembre | Inauguration des nouvelles installations de Retripa Crissier SA |

| Date | Manifestation |
|-------------------------|---|
| 17 septembre | Conférence-débat des partis Les Verts et Socialiste |
| 23 septembre | Assemblée générale de l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron |
| 24 septembre | Forum « Sports & Communes » organisé par l'Office du sport et des installations sportives de la Commune de Montreux |
| 29 septembre | Assemblée du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat |
| 1 ^{er} octobre | Conférence sur le système séparatif organisée par le bureau Holinger SA Ingénieurs-Conseils |
| 1 ^{er} octobre | Rencontre avec M. Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale, sur le thème du revenu d'insertion |
| 4 octobre | Dimanche sportif au Centre intercommunal de glace de Malley |
| 4 octobre | Concert du chœur féminin de la Société tchèque de Kosice |
| 6 octobre | Assemblée générale du Football Club Savigny-Forel |
| 7 octobre | Demi-journée d'information et d'échange organisée par l'Etablissement cantonal d'assurance |
| 7 octobre | Assemblée générale de Lausanne Région |
| 8 octobre | Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux |
| 10 octobre | 11 ^{ème} Biennale des délégués de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-sur-Braye (France, Loir-et-Cher) |
| 29 octobre | Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse |
| 29 octobre | Apéritif suite au départ du Préfet du district de Lavaux |
| 30 octobre | Soirée de remerciements pour les partenaires communaux du passeport vacances, organisée par la Commune de Forel (Lavaux) |
| 31 octobre | 20 ^{ème} Anniversaire de l'Association « Les roues de la liberté » |
| 3 novembre | Séance des Transports publics de la région lausannoise, secteur Est |
| 6 novembre | Réception en l'honneur de l'équipe qui a participé au Challenge intercommunal du Préfet à Cully (concours de rame) |
| 11 novembre | Assemblée générale de Boipac Société coopérative |
| 12 novembre | Séance de la Direction des services industriels de la Ville de Lausanne |
| 13 novembre | Souper du personnel communal |
| 15 novembre | Assemblée du Conseil paroissial de Savigny-Forel |
| 18 novembre | Séance des Syndics de la région d'Oron |
| 18 novembre | Journée de réflexion organisée par Lausanne Région sur le thème « Ecole-Famille-Société : Quels liens ? » |
| 19 novembre | Séance de présentation organisée par les Inspections des forêts des 5 ^{ème} et 22 ^{ème} arrondissements relative à la démarche d'élaboration du plan directeur forestier régional |

| Date | Manifestation |
|--------------------------|---|
| 19 novembre | Soirée d'information sur les Quartiers et Villages Solidaires, Pro Senectute |
| 19 novembre | Assemblée générale de Gedrel SA |
| 19 novembre | Assemblée générale de la Forestière |
| 21 novembre | Assemblée du Conseil d'administration de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-en-Véron (France, Indre-et-Loire) |
| 22 novembre | 5 ^{ème} Anniversaire du Journal Le Savignolan |
| 26 novembre | Assemblée générale de l'Association suisse pour l'aménagement national |
| 1 ^{er} décembre | Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux |
| 2 décembre | Séance du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat |
| 3 décembre | Séance du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux |
| 3 décembre | Séance des Syndics de la région d'Oron |
| 4 décembre | Souper du Conseil communal |
| 7 décembre | Soirée du Montreux Comedy Festival |
| 10 décembre | Rapport annuel de l'Organisation régionale de la protection civile de Lavaux |
| 11 décembre | Séance du bureau de coordination de Lausanne Région |
| 11 décembre | Soirée de Noël de la Société de gymnastique |
| 17 décembre | Accueil de MM. Guy Parmelin et Ueli Maurer, Conseillers fédéraux, à la gare d'Oron |

3. Administration générale / Finances / Sécurité sociale

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipal
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Office de la population
- Registre civique

Ces offices sont en contact permanent avec les citoyens et leur rendent les services nécessaires. L'horaire d'ouverture, avec prolongation le jeudi jusqu'à 19h00, donne entière satisfaction au public et correspond à notre potentiel de ressources en personnel.

3.1.2 Personnel communal (AG 669/671/1548)

3.1.2.1 Postes de travail

La liste des postes de travail au 31 décembre 2015 est jointe en annexe¹.

Les mutations ont été les suivantes :

- 28 février 2015 : M^{me} Elodie Bigler, aide-comptable, a quitté sa fonction au profit d'une formation de gendarme à la Police cantonale.
- 1^{er} mars 2015 : M^{me} Cecilia Leuba, qui avait effectué son apprentissage d'employée de commerce dans notre commune de 2006 à 2009, a pris ses fonctions en qualité d'aide-comptable, en remplacement de M^{me} Elodie Bigler.
- 19 août 2015 : M. Lionel Maurer, apprenti, a terminé avec succès son apprentissage d'employé de commerce, voie E.
- 31 décembre 2015 : M. Dragan Damjanovic, chauffeur de bus scolaire et concierge auxiliaire, M^{me} Françoise Kupferschmid et M. Jean-Michel Fonjallaz, chauffeurs, ont quitté leurs fonctions pour rejoindre l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).

¹ Liste des postes de travail au 31 décembre 2015

3.1.2.2 Personnel temporaire et stages divers

- Bibliothèque :

- M^{me} Samantha Rochat a effectué une mission temporaire du 21 avril au 9 juillet 2015, en remplacement d'une collaboratrice en arrêt de travail.
- M. Nenad Lazic, élève de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat, a été engagé à la bibliothèque pour une activité accessoire d'environ 1 heure/semaine dès le 24 août 2015, à titre de renfort pour le rangement et l'archivage (déplacement, transport) des livres.
- M^{me} Samantha Rochat a repris une mission temporaire dès le 25 novembre 2015, en remplacement d'une collaboratrice en arrêt de travail.

- Transports scolaires :

- M. Pierre-André Delisle a poursuivi sa mission temporaire du 25 août 2014 au 3 juillet 2015 ; la gestion de son poste a été reprise par l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) à la rentrée scolaire 2015-2016.
- M. Henri Monney a poursuivi sa mission temporaire du 25 août 2014 au 3 juillet 2015 ; la gestion de son poste a été reprise par l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) à la rentrée scolaire 2015-2016.

- Service de la conciergerie :

- M. Vito Venuti a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 5 octobre 2015 au 4 janvier 2016, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine de l'entretien des bâtiments.

- Service de la voirie :

- M. David Claude Henrioud a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 29 juin au 24 août 2015, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans les domaines de l'exploitation et des espaces verts ; la mission a été interrompue prématurément, car l'intéressé a trouvé un emploi rémunéré.

3.1.2.3 Apprentissage de commerce

- M. Lionel Maurer a obtenu son CFC d'employé de commerce, voie E, le 30 juin 2015.
- Nous n'avons pas recruté de nouvel apprenti pour la rentrée 2015-2016, car les dispositions de l'Ordonnance du 26 septembre 2011 sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce (OrFo 2012) excèdent, dans la configuration actuelle, nos possibilités d'encadrement d'un apprenti d'une part et nous ne remplissons plus les conditions du renouvellement de l'autorisation de former échue en été 2015 d'autre part.

3.1.3 Formation professionnelle et sécurité du travail (AG 282/802)

Plusieurs collaborateurs ont suivi des cours :

- Formation continue :
 - M. Christian Feusi, responsable du service de la voirie : cours en vue du maintien du permis de conduire des catégories C et D
 - M. Patrick Nessi, responsable des espaces verts : cours dans le domaine de l'entretien des terrains de sport
- Distribution d'eau potable :
 - MM. Cédric Schaer, responsable du service des eaux et Philippe Cordey, collaborateur du service des eaux : formation de base du fontainier
- Bureau de prévention des accidents (BPA) :
 - M. Michel Vaccarello, technicien communal : cours de perfectionnement et formation continue de délégué à la sécurité
- Protection incendie :
 - M. Michel Vaccarello, technicien communal : formation continue sur les nouvelles prescriptions de protection incendie

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)

- En automne 2014, nous avons entamé le rafraîchissement et la modernisation de notre site internet, dont le nouveau graphisme a été diffusé en juin 2015.
- Le site internet de la commune est intensément fréquenté, car il offre de manière facilement accessible les informations de base utiles à tout un chacun, lui permettant ensuite de développer plus spécifiquement sa recherche ou sa démarche.

A l'occasion de certains événements, tels que la rentrée scolaire, les élections, etc., sa fréquentation présente des pics. La nouvelle version comporte des indicateurs nous permettant d'identifier les rubriques les plus souvent consultées et nous donne ainsi l'opportunité de leur apporter un soin particulier.

- Les services en ligne de l'administration communale offrent les prestations suivantes :
 - Annonce d'arrivée dans la commune
 - Annonce de départ de la commune
 - Changement d'adresse
 - Inscription des chiens
 - Demande d'attestations de domicile, de séjour, de légitimation (résidence secondaire) et de départ

- Demande de renseignements sur l'état civil, la date de naissance, l'adresse, les dates d'arrivée et de départ, le précédent lieu de séjour et la destination d'une personne adulte nommément désignée, à la condition qu'une preuve d'intérêt (motif de la demande) soit spécifiée dans le formulaire
- Afin de répondre aux besoins de nos services et du public, nous disposons d'un guichet cartographique, qui a été mis à niveau en 2014 (base cadastrale raccordée à celle du canton).

Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférant au territoire communal, telles que :

- Numéro des parcelles du registre foncier
- Surface des parcelles
- Type de couverture du sol (jardin, forêt, etc.)
- Genre de parcelles (privée, domaine public, etc.)
- Numéro ECA des bâtiments
- Adresse des bâtiments
- Genre de bâtiments (habitation, commercial, etc.)
- Zones d'affectation
- Les arbres protégés selon le Plan de classement du 9 janvier 2001

En outre, il offre aussi les possibilités de :

- Imprimer des extraits de carte au format A4 ou A3, selon diverses options (résolution, orientation, ajout d'un titre ou d'une note, impression ou non du résultat d'une requête)
- Mesurer des surfaces ou des distances
- Compléter un extrait de carte par des lignes, des points, des rectangles ou des polygones et de leur attacher des étiquettes personnalisées

3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 244/394/1053)

- Mise à niveau des sauvegardes du parc informatique communal
- Adaptation du logiciel pour l'automatisation des transferts d'informations entre le contrôle des habitants et le registre cantonal des personnes
- Remplacement du wi-fi du Forum
- Migration de la centrale téléphonique à la transmission internet (VOIP), en vue de l'échéance 2017, impliquant une diminution substantielle des coûts d'exploitation
- Remplacement du beamer de la Maison de commune et du lecteur code-barres de la bibliothèque

3.1.6 Information au public (AG 172/929/943/1893)

- Nos supports d'information au public sont les suivants :
 - Presse : Le Courrier, Le Régional, 24 Heures et Feuille des avis officiels (FAO)
 - Journal communal : Le Savignolan
 - Site internet communal
 - Bulletin mensuel résultant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo), publié sur le site internet communal et affiché aux piliers publics
 - Piliers publics
- Journal Le Courrier

Dans le cadre du budget 2016, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 4 décembre 2015, nous avons proposé d'abonner les ménages de la commune au journal Le Courrier, à l'instar de plusieurs autres communes du district. L'objectif de ce partenariat est que cette publication hebdomadaire constitue un outil de communication à part entière, en phase dans le temps avec les événements locaux et un complément au journal communal Le Savignolan, dont les vocations sont différentes.

3.1.7 Statistique de la population (AG 599)

Au 31 décembre 2015, la population de notre commune s'est maintenue à 3'304 habitants, comme au 31 décembre 2014 ; elle se compose de 2'561 suisses et 743 étrangers.

3.1.8 Naturalisations (AG 1271/1921/1922)

3.1.8.1 Commission communale des naturalisations

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005, a conféré à la Municipalité, la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire ; elle a assorti cette compétence de la possibilité de nommer une commission extraparlamentaire des naturalisations, composée de représentants du Conseil communal et d'un membre au moins de la Municipalité.

Nous avons usé de cette faculté jusqu'au 30 juin 2011. En 2010 et 2011, la Commission communale des naturalisations n'a pas siégé ; dès lors, pour la législature 2011-2016, nous avons renoncé à nommer une nouvelle commission et chargé, au besoin, une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats, conformément à l'article 12 LDCV.

Au vu de la croissance des demandes déposées dès 2014, nous évaluerons si la charge des auditions ne doit pas être organisée et/ou répartie différemment pour la prochaine législature.

3.1.8.2 Naturalisations ordinaires

Les décisions d'octroi de la bourgeoisie communale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire sont basées sur les pièces du dossier produit par le candidat et le résultat de son audition par une délégation de la Municipalité.

En 2015, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 03.02.2015 : M. Franck Roland Bauchard, originaire de France
- 14.04.2015 : M^{me} Modesta Capuano et sa fille Cristina Capuano, originaires de République Dominicaine
- 19.05.2015 : M^{me} Olga Ho et sa fille Morgane Man Ly Ho, originaires d'Ukraine
- 28.07.2015 : M. Mergim Emini, originaire du Kosovo
- 13.10.2015 : M. Didier Mazaurin et son fils Thomas Mazaurin, originaires de France
M. Charles Proquin, originaire de France
- 03.11.2015 M^{me} Béatrice Renoir, originaire de France
- 17.11.2015 M. et M^{me} Imre et Sieglinde Blank, originaires d'Allemagne

3.1.8.3 Naturalisations facilitées cantonales

Cette procédure concerne les étrangers nés en Suisse et les jeunes de la deuxième génération ayant effectué l'essentiel de leur scolarité obligatoire en Suisse. Elle ne comporte pas d'audition des candidats.

En 2015, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 27.01.2015 : M^{lle} Thanh Thuy Ngo, originaire du Vietnam
- 14.04.2015 : M. Arnav Kishore Sandu, originaire d'Inde
- 16.06.2015 : M. Jonas Cardoso Nereu, originaire du Portugal
M^{lle} Morgane Beaujouan, originaire de France
- 14.07.2015 : M. Daniel Silva Pereira, originaire du Portugal
- 01.09.2015 : M^{lle} Adelya Amirova, originaire de Russie

3.1.9 Initiatives et référendums 2015 (AG 1692)

Conformément aux dispositions de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), nous avons procédé au contrôle des actes démocratiques suivants :

| Initiatives fédérales 2015 | | | |
|-----------------------------------|---|-----------------|--|
| N° | Objet | Échéance | Signatures contrôlées/ valables |
| 1 | Pour la sécurité alimentaire | 04.08.2015 | 248/213 |
| 2 | Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance | 01.10.2015 | 58/53 |
| 3 | Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques | 27.11.2015 | 68/56 |
| 4 | Monnaie pleine | 03.12.2015 | 31/25 |
| 5 | Oui à la suppression des redevances radio et télévision | 11.12.2015 | 7/5 |

| Référendums fédéraux 2015 | | | |
|----------------------------------|---|-----------------|--|
| N° | Objet | Échéance | Signatures contrôlées/ valables |
| 1 | Non à la nouvelle redevance Billag | 15.01.2015 | 44/37 |
| 2 | Non au 2 ^{ème} tube du Gothard | 15.01.2015 | 20/20 |
| 3 | Non à la loi sur la procréation médicale assistée | 15.01.2015 | 31/23 |

| Référendums cantonaux 2015 | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------|--|
| N° | Objet | Échéance | Signatures contrôlées/ valables |
| 1 | Touche pas à mes services publics | 15.12.2015 | 69/58 |

3.1.10 Votations fédérales 2015 (AG 1788)

| Dates | Objets fédéraux | Electeurs inscrits | Bulletins valables | Oui | Non |
|------------|---|--------------------|--------------------|------------|--------------|
| 08.03.2015 | 1. Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » | 2'047 | 1'059 52% | 251 24% | 808 76% |
| | 2. Initiative populaire du 17 décembre 2012 « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » | | 1'053 51% | 47 4% | 1'006 96% |
| 14.06.2015 | 1. Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain (diagnostic préimplantatoire) | 2'045 | 1'032 50% | 869 84% | 163 16% |
| | 2. Initiative populaire « Initiative sur les bourses d'études » | | 1'033 51% | 329 32% | 704 68% |
| | 3. Initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (réforme de la fiscalité successorale) » | | 1'030 50% | 234 23% | 796 77% |
| | 4. Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision | | 1'032 50% | 619 60% | 413 40% |

3.1.11 Elections fédérales (AG 1788)

| Dates | Objets | Electeurs inscrits | Bulletins valables |
|------------|--|--------------------|--------------------|
| 18.10.2015 | 1. Election des 18 membres vaudois du Conseil national | 2'044 | 1'026 50% |
| | 2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 ^{er} tour) | | 1'019 50% |
| 08.11.2015 | 1. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2 ^{ème} tour) | 2'044 | 868 42% |

3.1.12 Easyvote (AG 1788)

Depuis le scrutin du 22 septembre 2013, la Municipalité distribue la brochure Easyvote, qui explique en langage courant les enjeux des objets soumis à votation. Cette brochure est éditée sous la responsabilité de la Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ). Elle est remise gratuitement aux citoyens dès 18 ans (révolus) durant 2 ans.

Pour les élections fédérales du 18 octobre 2015, sa diffusion a ponctuellement été étendue aux jeunes jusqu'à 22 ans.



3.1.13 Inspection de la préfecture (AG 290)

M. Jean-François Croset, Préfet du district de Lavaux-Oron, a quitté sa fonction le 30 septembre 2015 pour rejoindre le Département des institutions et de la sécurité.

Durant la période de vacance liée au recrutement de son remplaçant, la Préfecture a renoncé à procéder aux inspections de communes, qui seront reprises en automne 2016.

3.1.14 Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704)

La Municipalité a invité les nouveaux habitants à une réception le 5 mars 2015 au Forum.

Elle a décidé de mettre en place une autre formule pour la rencontre avec les jeunes citoyens, qui sera consacrée en 2016 ; les jeunes de 2015 y seront conviés.

3.1.15 Course des aînés (AG 1722)

Chaque année, la Municipalité convie tous les citoyens bénéficiaires de l'AVS à une excursion estivale d'une journée.

Elle a eu lieu le 24 juin 2015 à destination de Neuchâtel, à laquelle 138 personnes (aînés, accompagnants et élus) ont participé.

3.1.16 Nonagénaires (AG 1656)

Ont eu 90 ans en 2015 :

M. Jean Dubois.....28.03.1925

M^{me} Marthe Cornut05.10.1925

Afin de rendre le plus convivial possible les congratulations communales auprès de nos nonagénaires, nous organiserons un repas en commun en 2016, réunissant les personnes nées en 1925 et 1926.

3.1.17 Marché communal (AG 1609)

Notre traditionnel marché villageois a ouvert ses portes le samedi 5 septembre 2015, sur le thème de l'artisanat.

Les produits du terroir, le savoir-faire et la fabrication de spécialités artisanales étaient à l'honneur des stands, animés grâce à la précieuse participation d'un sculpteur sur bois, d'un souffleur de verre, d'un fabricant de guillotines à saucisses et d'un vigneron, sur fond d'animation musicale par l'ensemble de Cors des Alpes du Jorat, la formation JEM Grevire Quartet (trois accordéons schwytzois et une guitare basse) et le Chœur d'hommes « L'Harmonie ».

Comme à l'accoutumée, plusieurs sociétés locales nous ont aussi gratifiés de diverses prestations et performances, notamment : la Société de gymnastique, le Judo Ju-Jitsu Club et le Club de lutte de la Haute-Broye. La Société de jeunesse a assuré l'animation et proposé une fondue chinoise géante le soir au Forum.

Nous remercions ici toutes les sociétés locales qui ont participé, les habitants du village qui ont tenu un stand, la Société de développement qui nous a aidés à organiser cette manifestation, ainsi que tous les partenaires et collaborateurs communaux pour leurs contributions respectives qui ont permis à chacun de partager un moment d'amitié et de convivialité.

3.1.18 Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274)

- Le 29^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse ASFS s'est tenu les 16 et 17 mai 2015 à Savigny-en-Sancerre (Cher), auquel ont participé 45 administrés et élus qui ont fait le déplacement du 14 au 17 mai 2015, organisé par la commune, via MM. Jean-Philippe Thuillard, administrateur ASFS et Jean-Claude Rochat, délégué ASFS.
- Le calendrier des prochains congrès est le suivant :
 - 2016 : Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)
 - 2017 : Savigny (Haute-Marne)
- En 2015, un camp des jeunes a été organisé à Savigny-sur-Aisne (Ardennes) du 6 au 11 juillet.

3.1.19 Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 – AG 39)

3.1.19.1 Participation communale aux coûts non couverts

- L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé s'est élevée à CHF 149'483.05 pour notre commune en 2015, alors que le montant porté au budget ascendait à CHF 169'357.00.

Pour la majorité des bassins de transports, la participation financière des communes selon la répartition définitive 2015 a été inférieure. L'augmentation de la quote-part octroyée par la Confédération pour le trafic régional des voyageurs, la baisse du taux moyen d'intérêt de la dette de l'Etat, ainsi que les décomptes spécifiques du trafic urbain en site propre (métros) expliquent cette évolution.

- La Direction générale de la mobilité et des routes, Division management des transports, nous a invités à inscrire un montant de CHF 185'658.55 au budget 2016.

Cette augmentation incombant aux communes résulte de la modification de l'Ordonnance de 11 novembre 2009 sur l'indemnisation du trafic régional des voyageurs (OITRV) qui a en substance changé les critères de calcul des parts cantonales, impliquant une hausse de la part du Canton de Vaud dans l'indemnisation du trafic régional de voyageurs de 50% (période 2012-2015) à 53% dès 2016 (période 2016-2019). Or, la législation vaudoise sur la mobilité et les transports publics dispose que les communes participent à raison de 30% aux subventions octroyées aux lignes de trafic régional ; ceci explique donc schématiquement cela.

3.1.19.2 Transports publics de la région lausannoise/CarPostal

Les grands changements d'horaires introduits dès le 15 décembre 2013 ont défavorisé un certain nombre d'usagers en direction de Mollie-Margot, notamment pour les dessertes en soirée.

Suite à la pétition du comité « Touche pas à ma ligne 65 » et aux interventions de la Municipalité dans le cadre des séances des communes du réseau Est, la prolongation de l'offre de la ligne CarPostal 75 « Mézières - Servion - Les Cullayes - Savigny - Lausanne - Sallaz » était à l'étude au Département des infrastructures et des ressources humaines. Cette prolongation a été confirmée à partir du 13 décembre 2015 par la mise en service d'une course horaire entre la Sallaz et Les Cullayes jusqu'à minuit, du lundi au dimanche.

A compter de la rentrée scolaire 2015-2016, tous nos élèves du secondaire I (voie pré-gymnasiale) ont été enclassés sur le site du Collège du Raffort à Mézières. Une doublure de la ligne 65 a dès lors été mise en place aux heures de déplacement des élèves, facilitant ainsi leur prise en charge.

3.1.20 Cultes (IPC 648 – AG 198)

3.1.20.1 Statistiques

Au 1^{er} octobre 2015, les confessions présentes dans notre commune étaient les suivantes :

| | |
|--|-------|
| – Protestants | 1'338 |
| – Catholiques | 1'118 |
| – Autres confessions (juifs, musulmans, orthodoxes, bouddhistes, etc.) | 366 |
| – Sans confession | 546 |

3.1.20.2 Paroisse de Savigny-Forel (Lavaux)

Cette année a été marquée par les départs de MM. François RoCHAT et Maurice GonCE, respectivement pasteurs à Savigny et Forel (Lavaux). M^{me} Anne-Sylvie Martin, diacre auprès de notre paroisse, a également réorienté ses activités.

MM. Benjamin Corbaz et Emmanuel Spring ont été nommés par le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, puis validés aux postes de paroisse respectivement en tant que pasteur à 50% et diacre à 50%, lors d'une assemblée extraordinaire de la paroisse de Savigny-Forel (Lavaux).

M. Benjamin Corbaz officie depuis l'été 2015 ; il a été rejoint par M. Emmanuel Spring en février 2016.

3.1.21 Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)

- Le décompte final de la péréquation 2014 s'est soldé par un montant de CHF 136'309.00 à notre charge.

Le détail du décompte 2014 s'établit comme suit :

| | | |
|--|------------------|-------------------------|
| – Facture sociale | | CHF 2'027'953.00 |
| – Alimentation au fonds de péréquation | CHF 2'463'182.00 | |
| – Couche population | ./. | CHF 952'000.00 |
| – Couche solidarité | ./. | CHF 207'627.00 |
| – Dépenses thématiques | ./. | <u>CHF 430'408.00</u> |
| – Péréquation directe nette | | CHF 873'148.00 |
| – Réforme policière | | <u>CHF 171'332.00</u> |
| Solde net des péréquations 2014 | | CHF 3'072'433.00 |
| – Acomptes facturés | ./. | <u>CHF 2'936'123.00</u> |
| Solde à charge de la commune | | CHF 136'309.00 |

- Le décompte précité est basé sur les éléments suivants :
 - Rendements des impôts 2014 selon les données transmises par les communes et validées ensuite par elles.
 - Taux d'imposition 2014 (taux moyen : 67.881).
 - Correction des rendements sur la base des imputations, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs.
 - Facture sociale 2014 : CHF 664'703'002.00 correspondent aux acomptes 2014. Ce montant tient compte des éléments négociés dans le cadre des relations financières entre l'Etat et les communes.
 - Dépenses thématiques : les communes ont annoncé les montants y relatifs selon le questionnaire qui leur est adressé chaque année par l'Autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo). Les chiffres fournis par les communes et attestés par leurs organes de contrôle ont ensuite été traités de façon normalisée par les services de l'Etat, selon les directives définies par la commission paritaire. Le dépassement du plafond des dépenses thématiques peut être compensé à hauteur de 72.274%.

3.1.22 Conventions de collaboration (*IPC 410 – TR 1954/1939 – SI 90*)

- En date du 26 février 2015, nous avons dénoncé la convention du 21 juin 1988 et son avenant du 3 avril 1997 nous liant à la Ville de Lausanne, relative à l'organisation de la voie pré-gymnasiale (VSB), avec effet au 31 juillet 2015, au motif que les élèves concernés sont accueillis dans les structures de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) dès la rentrée 2015-2016.
- En date du 24 avril 2015, nous avons passé une convention avec la Commune de Forel (Lavaux), relative à l'aménagement et à l'entretien paritaire d'un arrêt de bus scolaires à la hauteur du quartier du Bourg des Pilettes. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 6.3.3.1 ci-après.
- En date du 9 juillet 2015, nous avons étendu la convention de collaboration passée le 6 août 2013 avec la Commune de Pully aux habitants domiciliés au nord du Boulevard de la Forêt. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 6.4.3.2 ci-après.
- En date du 15 septembre 2015, nous avons renouvelé la convention de télé-réseau du 17 mars 1997 passée avec la Ville Lausanne, afin d'intégrer la fibre optique.

3.1.23 Association Lavaux Patrimoine mondial (*AG 36*)

L'Association Lavaux Patrimoine mondial est en charge de la gestion du site « Lavaux, vignoble en terrasses », inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Elle a un rôle de coordination pour valoriser l'existant, initier des actions, mettre en cohérence les travaux réalisés, fédérer et accompagner les acteurs.

Ses trois principaux axes de travail sont :

- Le paysage et la viticulture
- La culture, l'éducation et le tourisme
- La communication

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association Lavaux Patrimoine mondial a eu lieu le 11 juin 2015 à Savuit. La présentation du rapport d'activités de l'année 2014 a relevé plusieurs points intéressants. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site :

www.lavaux-unesco.ch ; rubrique : association-lpm

3.1.24 Lausanne Région (AG 197)

Nous vous remettons ci-joint le rapport d'activités 2015 de Lausanne Région².

3.1.25 Centre sportif de Malley (AG 1984)

Au cours de sa séance du 29 juin 2015, le Conseil communal a adopté le préavis n° 05/2015 – Participation de la commune aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et au capital-actions du Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM).

Nous vous informons que 26 des 29 communes membres de Lausanne Région ont accepté cet objet.

Fin 2015, le Plan d'affectation cantonal (PAC) du secteur de Malley était en phase de finalisation, afin d'être déposé pour consultation publique dans les communes concernées (Lausanne, Prilly et Renens).

Pour le projet du Centre intercommunal de Malley, les trois principaux défis sont :

- Une réponse adéquate aux besoins identifiés de la construction
- Le respect des prix
- Le respect de délais

² Rapport d'activités 2015 de Lausanne Région

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes (FI 1738)

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis n° 02/2016).

3.2.2 Arrêté d'imposition (FI 1790)

Nous nous référons au préavis n° 11/2015 – Arrêté d'imposition pour les années 2016 et 2017, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 5 octobre 2015, portant le taux d'imposition communal de 67 à 69 points et celui de l'impôt foncier de 1‰ à 1.2‰.

L'évolution du compte de résultats présentait un solde négatif dès fin 2014, qui a conduit la Municipalité à proposer les mesures nécessaires pour stabiliser la situation.

3.2.3 Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919)

Au cours de sa séance du 5 octobre 2011, le Conseil communal a adopté le préavis n° 09/2011 – Plafond d'endettement : législature 2011-2016, fixant celui-ci à CHF 27 millions.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage (SECU 99)

Vous trouverez en annexe les statistiques de la situation du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2015³.

3.3.2 Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)

En 2015, nous avons traité les situations suivantes :

- Evacuation du contenu d'un appartement, entreposé au garde-meubles communal depuis le mois de mai 2014, suite à une sommation publiée dans la Feuille des avis officiels (FAO) du 23 juin 2015.
- Exécution forcée d'expulsion d'un appartement de 5 pièces au mois d'octobre 2015, dont le contenu (imposant) a été entreposé au garde-meubles communal et dans un local annexe.
- Exécution forcée d'expulsion de locaux commerciaux au mois de décembre 2015 pour laquelle nous n'avons pas eu à fournir de prestations.

3.3.3 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586)

- Les comptes 2014 de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux se sont finalement bouclés avec un excédent de recettes de CHF 76'108.36, au lieu du déficit budgétisé de CHF 161'570.00. Les communes n'ont donc pas été sollicitées pour une participation complémentaire. Ce résultat positif a fait l'objet d'opérations de bouclage, notamment sous la forme de virements aux fonds de réserve.
- Le déficit budgétisé par l'ARAS pour 2016 se monte à CHF 174'610.00. Il correspond à l'excédent qui pourrait être à charge des communes ; mais si nécessaire, il sera financé d'abord par les fonds de réserve.
- Notre participation au financement des agences d'assurances sociales s'est élevée à CHF 13.25 par habitant en 2014, alors qu'elle avait été budgétisée à CHF 15.95 par habitant.
- Pour 2016, la participation budgétisée s'élève à CHF 15.20 par habitant, alors qu'en 2015 elle était budgétisée à CHF 15.15.

3.3.4 Facture sociale (SECU 685)

- Le montant de notre participation à la facture sociale 2014, communiqué en septembre 2015, s'est élevé à CHF 2'027'953.00, alors que les acomptes se sont élevés à CHF 2'093'771.00, soit une différence en notre faveur de CHF 65'818.00.

³ Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2015

- La participation prévisionnelle de notre commune à la facture sociale 2016, communiquée en octobre 2015, a été fixée à CHF 2'193'735.00, alors que la participation prévisionnelle 2015 avait été fixée à CHF 2'373'498.00.

Suite à l'accord négocié entre le canton et les communes, seul un tiers des augmentations des montants compris dans la facture sociale sont à charge des communes dès 2016.

3.3.5 Santé publique (SECU 531)

3.3.5.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)

- Conformément au principe de financement énoncé à l'article 18 de la Loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Etat et les communes financent subsidiairement et paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile fournies par les centres médico-sociaux (CMS) placés sous la responsabilité des associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile.
- En 2015, la participation communale à l'AVASAD s'est élevée à CHF 85.15/habitant, tandis que celle de 2014 s'est élevée à CHF 80.40/habitant.
- La participation prévisionnelle 2016 a été fixée à CHF 90.00/habitant. La subvention cantonale 2015 s'est élevée à CHF 129'690'000.00, tandis que la subvention budgétisée pour 2016 se monte à CHF 134'500'000.00.

3.3.5.2 Aide et soins à domicile

Notre commune est rattachée au Centre médico-social (CMS) d'Oron.

4. Services industriels / Assainissement

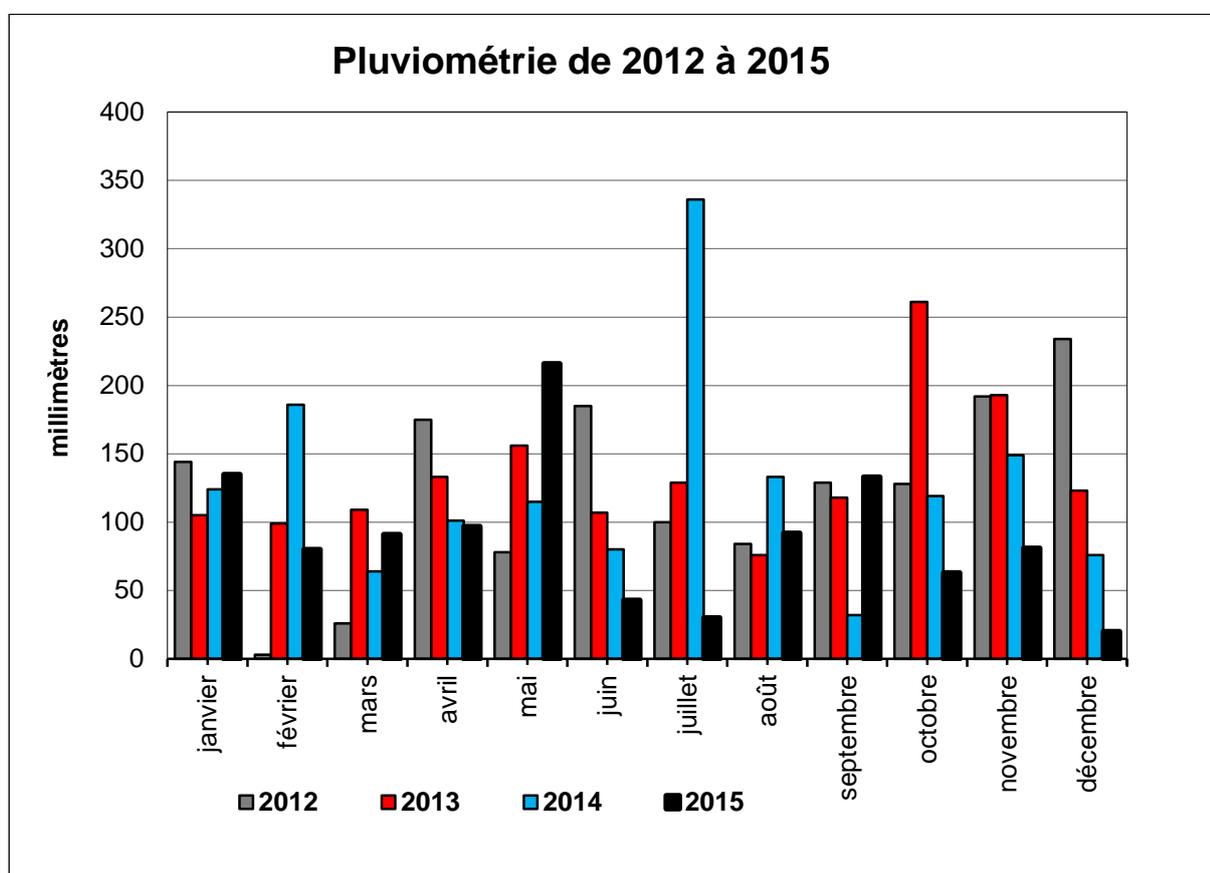
4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521)

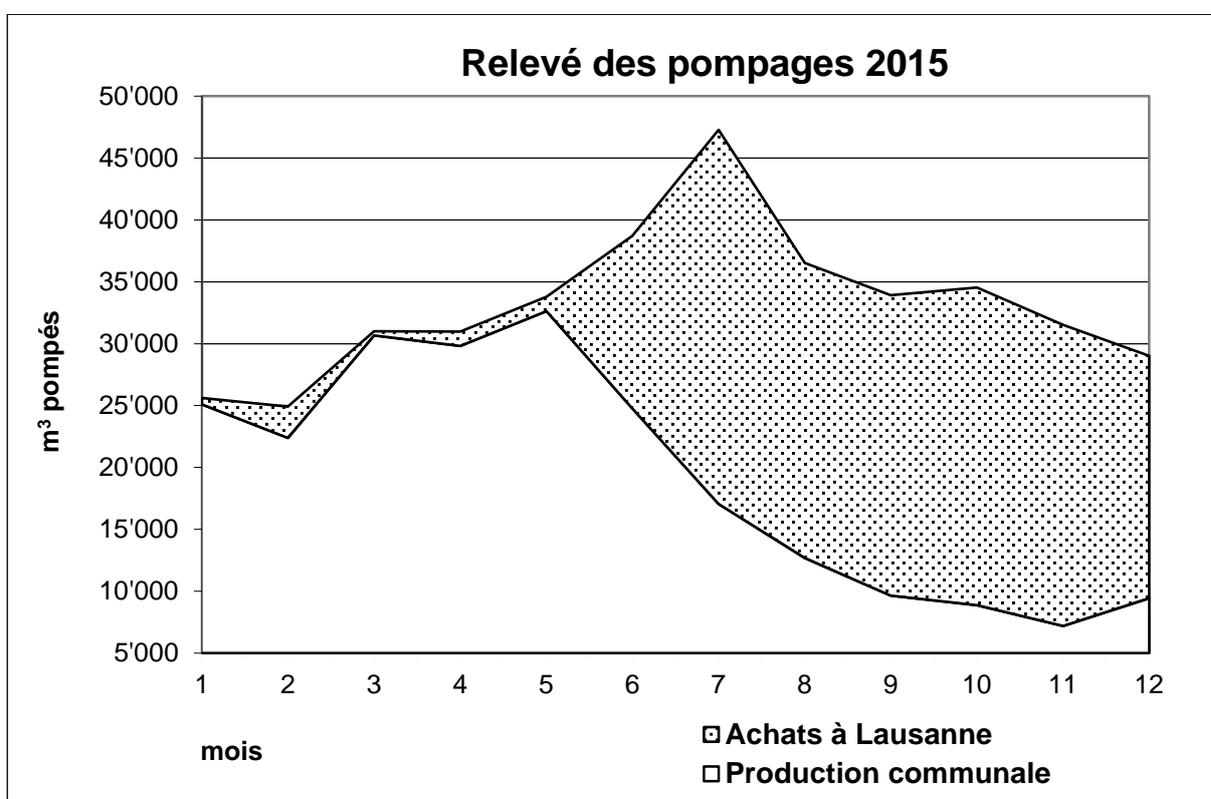
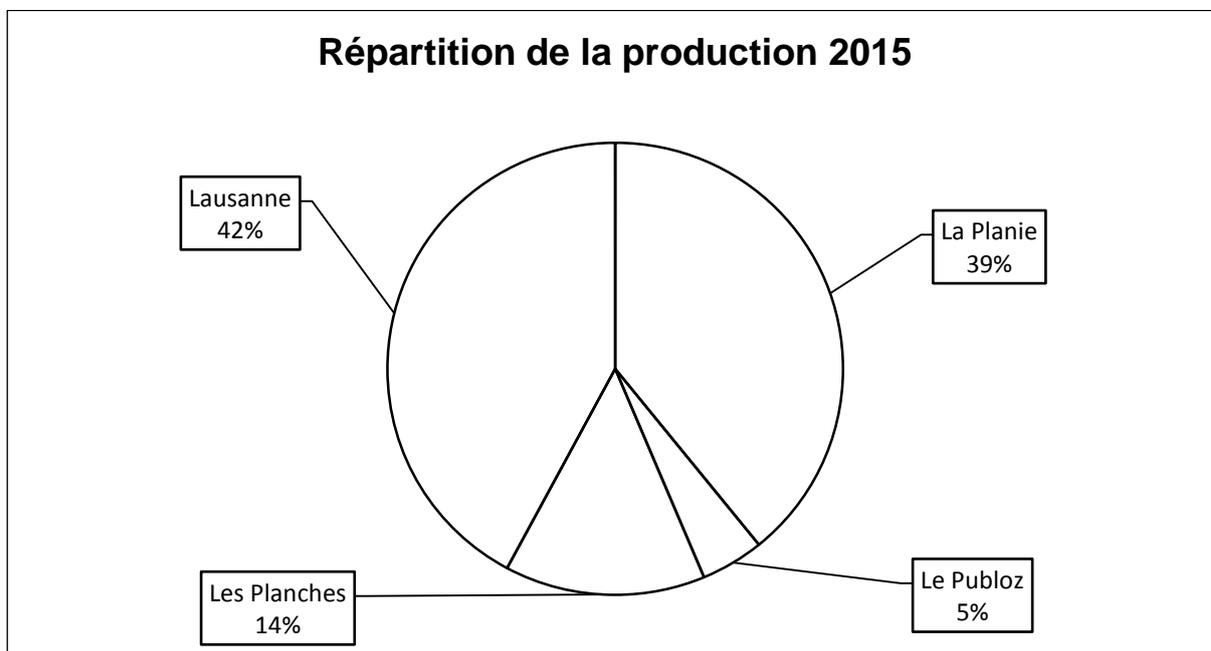
4.1.1.1 Production d'eau

Comme chaque année, nous vous remettons en annexe le tableau des comptages d'eau de l'année écoulée⁴, comportant également le résultat des années précédentes pour permettre une comparaison.

Les graphiques ci-dessous illustrent les données de ces résultats.



⁴ Tableau des comptages d'eau de 2010 à 2015



4.1.1.2 Analyse des résultats des comptages 2015

- Comme chaque année, le volume des fuites 2015 reste contenu. Pour le surplus, la différence entre le relevé des pompages + achats d'eau et le relevé des compteurs s'explique toujours de la même manière, à savoir :
 - Contrôle de bornes hydrantes : environ 100 m³ à 200 m³
 - Purge du réseau : environ 500 m³ à 1'000 m³
 - Incendie : un gros incendie au Martinet
 - Diverses ruptures de conduites : en 24 heures, elles peuvent engendrer un débit de 400-500 m³ selon l'importance
- Les fuites sont détectées par les moyens suivants :
 - Le téléphone d'un particulier
 - Le contrôle visuel par notre service des eaux
 - Le contrôle journalier de la consommation d'eau par le système de télégestion et la localisation d'éventuelles fuites par les 59 détecteurs installés sur le réseau
 - Le contrôle auditif par le service des eaux lors des relevés des compteurs

4.1.1.3 Captages des sources du Renard et de Bron

Rappel : nous bénéficions de l'autorisation provisoire d'exploiter le captage du Renard dès le 15 octobre 2013 et celui de Bron dès le 16 décembre 2013. L'autorisation définitive nous sera accordée une fois les travaux terminés.

Les zones de protection ont été délimitées en 2015 et les propriétaires informés. Elles seront mises à l'enquête publique en 2016.

4.1.2 Qualité de l'eau (SI 40/899 – TR 1018)

- Les résultats des analyses bactériologiques, microbiologiques et chimiques ont dans l'ensemble été conformes aux normes en vigueur. Vous trouverez ci-joint l'information sur la qualité de l'eau distribuée en 2015⁵, diffusée sur le site internet de la commune et aux piliers publics.
- Rappel : des investigations sont en cours depuis 2014, afin de déterminer l'origine de la contamination de l'un des captages des sources des Planches. En 2015, ces démarches ont permis d'identifier une cause possible de la contamination et nous sommes en discussion avec le propriétaire du terrain concerné afin d'y remédier.

⁵ Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2015

4.1.3 Etat et entretien du réseau (SI 385/1230/1377/1545/1858 – TR 1747/1981)

4.1.3.1 Fuites

- Lors de contrôles au cours des relevés des compteurs, ainsi que lors du relevé des 59 détecteurs de fuites tous les quinze jours, nous avons décelé :
 - 9 fuites sur le réseau communal
 - 11 fuites sur le réseau privé, annoncées à leurs propriétaires pour réparation
- Le relevé des détecteurs de fuites, deux fois par mois, de même que la lecture journalière des graphiques et quantités, nous permettent de suivre d'une façon plus précise les fluctuations sur le réseau.

4.1.3.2 Compteurs

Nous avons fourni et posé 5 compteurs pour de nouveaux abonnés.

4.1.3.3 Entretien du réseau

1) Route de Mollie-Margot

Les grosses pluies de début mai 2015 ont provoqué un glissement de terrain au passage du ruisseau de Saint-Amour avec la route de Mollie-Margot. La conduite d'eau potable se trouvant dans le soubassement de la chaussée, côté aval, a été mise à nu sur une longueur de 20 mètres. La route étant sous la responsabilité du canton, nous avons traité avec ses services pour la remise en état du talus avant l'hiver, afin de ne pas risquer le gel de la conduite.

Lorsque les travaux de réfection ont commencé début septembre 2015, nous avons appris que le canton voulait élargir la route depuis Savigny jusqu'à Mollie-Margot (planification 2016-2017). Il ne s'agissait donc plus seulement de refaire le talus au passage du ruisseau, mais bien d'élargir la route et réhabiliter le talus en tenant compte du déplacement de la conduite.

En définitive, la conduite en fonte a ainsi été remplacée sur une longueur de 100 mètres par une conduite en PE (polyéthylène soudé) selon le Plan directeur de la distribution de l'eau du 26 mars 2001 (PDDE). Les coûts du remplacement de ce tronçon ont été mis sur un compte de transition en vue d'être intégrés dans un préavis à venir en 2016, relatif au remplacement de la conduite d'eau potable entre Savigny et Mollie-Margot.

2) Route du Grenet

Dans le cadre des travaux entrepris en collaboration avec le canton pour la construction d'un trottoir et la réfection de la route du Grenet (RC 639d), nous avons profité du chantier installé sur place pour remplacer le tronçon de conduite d'eau potable traversant la chaussée au droit du chemin de la Taille, sur une longueur d'environ 12 mètres, par une conduite en PE (polyéthylène soudé) selon le Plan directeur de la distribution de l'eau du 26 mars 2001 (PDDE). Dans ce contexte, nous avons aussi saisi l'opportunité de remplacer et déplacer en bordure de route la borne hydrante n° 83 qui se situait sur un terrain privé et dont l'accès était malaisé.

3) Bornes hydrantes

Comme mentionné en 2014, un relevé GPS de toutes nos bornes hydrantes a été effectué, afin de mettre à jour nos données. Dans le même temps, le débit d'eau des bornes hydrantes a aussi été mesuré. Toutes ces données (coordonnées GPS et débits d'eau) ont été communiquées à l'ECA, puis au SDIS Cœur de Lavaux pour lui garantir une intervention optimum dans le terrain. Ces opérations ont été achevées en 2015.

4.1.3.4 Extension du réseau

- Rappel : le projet d'approvisionnement en eau potable de la partie inférieure des Monts-de-Pully est toujours en attente de finalisation auprès de la Commune de Pully.

La conduite reliant la chambre de réunion de la Farquaz au réservoir des Monts-de-Pully étant devenue inexploitable, la Commune de Pully a procédé en 2015, avec notre accord, à un raccordement depuis notre réseau d'eau afin d'alimenter son réservoir.

Le raccordement définitif à La Claie-aux-Moines est prévu pour 2017.

- Mise à part les quelques bornes hydrantes remplacées par opportunité, il n'y a pas eu d'extension du réseau en 2015.

4.1.3.5 Renouvellement de conduites

Les travaux de remplacement de la conduite de la route de la Roche (préavis n° 06/2015) se sont déroulés sur 3 mois seulement grâce à une météo favorable. Tous les propriétaires ont ainsi pu être raccordés à la fin de l'année (voir chiffre 6.3.3.2 ci-dessous).

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46)

1) Exploitation

Nous vous remettons en annexe le tableau du coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon pour les années 2012 à 2015⁶.

2) Centrifugeuse

En mars, lors du service d'entretien de la centrifugeuse par la société Andritz SAS, il a été constaté que des pièces non prévues dans l'entretien étaient défectueuses. La centrifugeuse n'a ainsi pas pu être remise en service ! Le très long délai de livraison (~ 6 semaines) nous a obligés à chercher des solutions alternatives pour l'élimination de nos boues. Un essai avec une centrifugeuse à bande s'est révélé insuffisant et nous avons donc dû envoyer nos boues liquides à l'usine d'incinération de Roche, la seule à même d'accepter des boues non digérées.

Afin d'éviter dans le futur ce genre de coûteux désagréments, nous avons interpellé la société Andritz SAS sur le principe des délais de livraison des pièces de rechange ; une proposition sera faite en 2016.

3) Bassins

En août 2015, lors de la première vidange de la ligne 1, il a été constaté dans le bassin de biologie l'absence quasi totale de la première couche de protection du béton. Cette couche, riche en ciment et particules fines, a un rôle de protection des murs et surtout de l'armature (fers à béton). Le gravier ainsi devenu apparent donne l'aspect d'un béton lavé. D'août à décembre 2015, plusieurs investigations ont été menées afin de déterminer les causes de cette situation et, le cas échéant, les responsabilités. Les actions proposées seront étudiées et confirmées en 2016.

4) Taxe fédérale supplémentaire

En application du nouvel article 60b de la Loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux (LEaux), la Confédération prélèvera auprès des détenteurs de STEP une taxe fédérale sur les eaux usées de CHF 9.00 par habitant raccordé, dès 2016 et jusqu'en 2040. Ces recettes doivent contribuer à financer les investissements initiaux pour assurer une réduction des micropolluants dans les STEP. Pour mémoire, seules les STEP de plus de 8'000 équivalent-habitants auront l'obligation de traiter les micropolluants, sauf si elles constituent un risque pour la protection des lacs (cumul des rejets dans un bassin versant) et cours d'eau (dilution défavorable). La STEP de Savigny n'est pour l'instant pas concernée par les micropolluants.

Nous avons donc ajouté cette taxe additionnelle de CHF 9.00 par habitant raccordé dans notre budget 2016 (compte n° 460.3191.00).

⁶ Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2012 à 2015

4.2.2 Gestion, entretien et extension du réseau (TR 1912/1956)

4.2.2.1 Gestion et entretien du réseau

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2015.

4.2.2.2 Extension du réseau

Le crédit pour l'assainissement des routes de Lutry, du bas des Miguettes et de Tantérine a été accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 29 juin 2015 (préavis n° 07/2015).

Les travaux ont démarré au mois d'août et, grâce à une météo favorable, ont pu avancer rapidement. Une majorité d'habitations ont ainsi été raccordées aux eaux usées de notre commune à la fin de l'année 2015. Les derniers raccordements seront réalisés au début 2016, ainsi que la remise en état des terrains après la période hivernale.

4.2.3 Vidange obligatoire des installations particulières (TR 122)

Rappel : dès 2014, en vertu du Règlement du 4 mars 2009 sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industriels, le principe de la concession communale est aboli et la responsabilité de la vidange des fosses septiques est transférée de la commune aux propriétaires. L'article 6 de ce règlement dispose en particulier que : « *Les installations d'épuration sont vidangées chaque fois qu'il est nécessaire, de manière à assurer en tout temps leur bon fonctionnement, mais au moins une fois par an pour des habitats permanents. Les vidanges peuvent être reportées à une fois tous les 2 ans pour des habitats temporaires peu utilisés. L'autorisation de la commune est alors nécessaire. Cette périodicité est portée au répertoire requis à l'article 2 alinéa 2. Les installations d'épuration mécano-biologiques et physico-chimiques sont vidangées sur la base des instructions de l'instance de contrôle mentionnée à l'article 10* ».

Il en résulte que la campagne annuelle de vidange n'est plus organisée par notre commune et que chaque propriétaire doit donc passer un contrat personnel avec une entreprise spécialisée dans les vidanges.

5. Ecoles / Accueil des enfants

5.1 Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

5.1.1 Organes 2015 de l'ASIJ (IPC 1968)

5.1.1.1 Conseil intercommunal

1) Composition

En 2015, le Conseil intercommunal est composé de 56 délégués des 11 communes membres de l'association. Pour rappel, chaque commune est représentée par 2 délégués municipaux pour la délégation fixe et de délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable. Les représentants pour la Commune de Savigny sont au nombre de 7.

| Communes | Délégation fixe | Délégation variable |
|--------------------|-----------------|---------------------|
| Carrouge | 2 | 3 |
| Corcelles-le-Jorat | 2 | 2 |
| Ferlens | 2 | 2 |
| Forel (Lavaux) | 2 | 4 |
| Mézières | 2 | 3 |
| Montpreveyres | 2 | 2 |
| Ropraz | 2 | 2 |
| Savigny | 2 | 7 |
| Servion | 2 | 4 |
| Vucherens | 2 | 2 |
| Vulliens | 2 | 2 |

2) Représentation de Savigny

- Délégation fixe :
 - Jacques Ochs
 - Gilbert Regamey

- Délégation variable :
 - Laureline Ballif
 - Bernard Borloz
 - Anne-Marie Guignard
 - Claude Lavanchy
 - Philippe Matter
 - Alexandre Monod
 - André Peissard

3) Bureau du Conseil intercommunal

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| Laureline Ballif | Savigny | Présidente |
| Patrice Guenat | Mézières | Vice-président |
| Fabienne Bovey | Mézières | Secrétaire |
| Jacques Rouge Nathalie Vuagniaux | Forel (Lavaux) Vucherens | Scrutateurs |
| Monique Jordan Valérie Pasteris | Mézières | Scrutateurs suppléants |

4) Commission des finances du Conseil intercommunal

| | |
|------------------|--------------------|
| Gilbert Ramuz | Corcelles-le-Jorat |
| Ernest Dubi | Montpreveyres |
| André Peissard | Savigny |
| Marjorie Clerc | Vulliens |
| Willy Nussbaumer | Ferlens |

5) Commission de gestion

| | |
|--------------------------|----------------|
| Pierre-Alain Demierre | Carrouge |
| Daniel Flotron | Forel (Lavaux) |
| Philippe Randin | Mézières |
| Monique Henry | Ropraz |
| Anne-Christelle Chappuis | Vulliens |

5.1.1.2 Comité de direction

1) Délégués

En 2015, le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction. Pour chaque commune, ces représentants sont :

| Communes | Représentants | |
|--------------------|----------------------|----------------|
| Carrouge | Albert Amaron | |
| Corcelles-le-Jorat | Benjamin Borlat | |
| Ferlens | Pierre-André Deslile | |
| Forel (Lavaux) | Olivier Kaeser | |
| Mézières | Muriel Preti | |
| Montpreveyres | Cristine Pasche | |
| Ropraz | Jérôme Porchet | |
| Savigny | Louis Pipoz | |
| Servion | Yves Boand | |
| Vucherens | Etienne Cherpillod | Président |
| Vulliens | Olivier Hähni | Vice-président |

2) Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Mézières

3) Commission des finances

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz
- Louis Pipoz Savigny

4) Commission des transports

- Albert Amaron Carrouge
- Benjamin Borlat Corcelles-le-Jorat
- Pierre-André Deslile Ferlens
- Cristine Pasche Montpreveyres

5) Commission des constructions

En 2014, la Commission des constructions avait été scindée en plusieurs entités suite au démarrage des projets sur les sites de Servion et de Mézières.

- Pour le site de Mézières

- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens
- Muriel Preti Mézières
- Yves Boand Servion

- Pour le site de Servion

- Yves Boand Servion
- Benjamin Borlat Corcelles-le-Jorat
- Cristine Pasche Montpreveyres

6) Commission entretien du bâtiment Collège du Raffort

- Yves Boand Servion
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

7) Commission centrale de chauffe

- Etienne Cherpillod Vucherens
- Pierre-André Deslile Ferlens

8) Commission réfectoire

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Muriel Preti Mézières

5.1.2 Activités 2015 du Conseil intercommunal

5.1.2.1 Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à quatre reprises en 2015 :

- 1^{er} avril : Vulliens
- 1^{er} juillet : Corcelles-le-Jorat
- 29 septembre : Mézières
- 2 décembre : Mézières

5.1.2.2 Objets traités

Il s'est déterminé sur les quatorze préavis suivants :

| N° | Objets |
|---------|---|
| 01/2015 | Demande de crédit de CHF 10'800.00 pour les honoraires d'architecte relatifs aux transformations du service administratif du Collège du Raffort à Mézières |
| 02/2015 | Demande de crédit de CHF 72'000.00 pour l'assainissement de la centrale de chauffe à plaquettes de bois |
| 03/2015 | Demande de crédit complémentaire de CHF 15'000.00 pour prestations et honoraires du BAMO (bureau d'aide à maître d'ouvrage) concernant le suivi des études des projets de Servion (six salles de classe, salle de gymnastique VD3 et UAPE) et du Collège du Raffort à Mézières (réfectoire, bibliothèque, quatre salles de classe) |
| 04/2015 | Demande de crédit de CHF 170'000.00 pour prestations et honoraires pour la coordination et l'établissement du cahier des charges technique de l'appel d'offres pour entreprises totales des projets de Servion (six salles de classe, salle de gymnastique VD3 et UAPE) et du Collège du Raffort à Mézières (réfectoire, bibliothèque et quatre salles de classe) |
| 05/2016 | Comptes 2014 |
| 06/2016 | Demande de crédit de CHF 72'000.00 pour financer la préparation du dossier de soumissions pour le remplacement des deux anciennes chaudières à plaquettes de bois de la centrale de chauffe de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) |
| 07/2015 | Demande de crédit de CHF 330'000.00 pour les transformations du service administratif du Collège du Raffort à Mézières |
| 08/2015 | Demande de crédit complémentaire de CHF 225'000.00 pour la réalisation d'infrastructures destinées à l'installation, au chauffage et au démontage de huit classes provisoires au Collège du Raffort à Mézières |
| 09/2015 | Demande de crédit de CHF 13'170'000.00 TTC pour la construction d'un complexe scolaire à Servion |
| 10/2015 | Demande de crédit de construction de CHF 6'705'000.00 TTC pour un réfectoire de 180 places, une bibliothèque et cinq salles de classe au Collège du Raffort à Mézières |
| 11/2015 | Demande de crédit de CHF 13'330'000.00 TTC pour la construction d'un complexe scolaire à Servion |
| 12/2015 | Budget 2016 |
| 13/2015 | Demande de crédit de CHF 230'000.00 pour la suite de la rénovation du bâtiment 1978 au Collège du Raffort |
| 14/2015 | Demande de crédit de CHF 860'000.00 pour l'assainissement de la centrale de chauffage à bois |

5.1.3 Activités 2015 du Comité de direction

Le Comité de direction, organe exécutif, s'est réuni à dix-sept reprises pour traiter les affaires courantes d'une part et suivre l'avancement des différentes commissions d'autre part. Ces dernières se sont réunies à de nombreuses reprises hors séances du Comité de direction, afin de traiter et instruire les sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'Etablissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

5.1.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

| Libellé | Budget ASIJ 2016 | | Budget ASIJ 2015 | | Comptes ASIJ 2014 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| Administration | 471'550.00 | 1'000.00 | 259'400.00 | 1'500.00 | 288'632.64 | 2'540.40 |
| Finances | 890'100.00 | 6'176'050.00 | 926'914.95 | 5'696'344.95 | 782'041.92 | 5'339'697.09 |
| Domaines et bâtiments | 2'497'250.00 | 66'900.00 | 2'391'100.00 | 63'920.00 | 2'353'445.45 | 93'441.80 |
| Instruction publique et cultes | 2'496'300.00 | 111'250.00 | 2'248'350.00 | 64'000.00 | 2'047'440.48 | 35'881.20 |
| | 6'355'200.00 | 6'355'200.00 | 5'825'764.95 | 5'825'764.95 | 5'471'560.49 | 5'471'560.49 |

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

(1/2 pour le nombre d'élèves et 1/2 pour le nombre d'habitants)

Comptes ASIJ 2014 CHF **1'362'199.10**

Pour 364 élèves et 3'304 habitants

Budget ASIJ 2015 CHF **1'443'866.00**

Pour 366 élèves et 3'357 habitants

Budget ASIJ 2016 CHF **1'567'693.24**

Pour 376 élèves et 3'304 habitants

5.2 Section 2 Services scolaires

5.2.1 Rapport de la direction des écoles (*IPC 1546*)

Dès 2015, nous ne disposons plus du rapport d'activités des écoles, car la Direction de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat n'établit pas un tel document.

5.2.2 Bibliothèque de Savigny-Forel (*AG 872*)

Pour l'année 2015, nous ne disposons pas du rapport d'activités de la bibliothèque

5.2.3 Transports scolaires (*IPC 563 – AG 235*)

M. Roland Stehlin, responsable des transports scolaires engagé par l'Association intercommunale du Jorat (ASIJ) dès le 1^{er} avril 2014, a fait valoir ses droits à une retraite anticipée pour le 31 mai 2015.

Au vu de la volonté du Comité de direction de l'ASIJ d'externaliser les transports scolaires à compter de la rentrée scolaire 2016-2017, celui-ci a pris les dispositions suivantes :

- La planification des transports scolaires pour l'année 2015-2016 a été confiée à la société CarPostal.
- Les trois chauffeurs, employés par la Commune de Savigny, ont accepté l'offre d'engagement de l'ASIJ avec effet au 1^{er} janvier 2016.
- Les trois bus scolaires, propriété des Communes de Savigny et Forel (Lavaux), ont été cédés à l'ASIJ qui en assumait déjà l'intégralité des coûts.

5.3 Section 3 Accueil de la petite enfance

5.3.1 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) (IPC 1973)

5.3.1.1 Communes membres

| | |
|--------------------|-----------|
| Carrouge | Oron |
| Corcelles-le-Jorat | Ropraz |
| Essertes | Savigny |
| Ferlens | Servion |
| Forel (Lavaux) | Syens |
| Maracon | Vucherens |
| Mézières | Vulliens |
| Montpreveyres | |

5.3.1.2 Organes 2015

1) Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes membres désignent leur délégué.

Elle est présidée par le président du Comité directeur, secondé par la secrétaire du Comité directeur pour la rédaction des procès-verbaux.

En 2015, l'assemblée générale était composée de 16 membres.

La Municipalité de Savigny a désigné M. Gilbert Regamey, Municipal, en tant que délégué à l'assemblée générale.

2) Comité directeur

- | | | |
|--------------------------|----------------|----------------------------------|
| – Olivier Kaeser | Forel (Lavaux) | Président |
| – Yves Boand | Servion | |
| – Patricia Grossglauser | Oron | |
| – Louis Pipoz | Savigny | Dès le 1 ^{er} août 2015 |
| – Gabriel Roch | Ropraz | |
| – Anne-Cécile Uldry | Oron | |
| – Chantal Weidmann Yenny | Savigny | Jusqu'au 31 juillet 2015 |
| – Gérald Wist | Oron | |

Le Comité directeur est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Dominique Nijenhuis, secrétaire Jusqu'au 31 juillet 2015
- Nathalie Broillet, secrétaire Dès le 1^{er} août 2015

3) Commission de gestion

Elle est composée de trois membres sur la base d'un tournus annuel suivant l'ordre alphabétique des communes membres.

En 2015, les délégués des Communes de Maraçon, Mézières et Montpreveyres ont composé la commission de gestion. Le délégué de la Commune de Syens a fonctionné comme suppléant.

5.3.1.3 Activités 2015 et collaboration intercommunale

- L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises en 2015 :
 - 11 juin : Ferlens
 - 23 septembre : Oron
- L'Assemblée générale a traité et accepté les préavis suivants :
 - Comptes 2014
 - Budget 2016
- Le Comité directeur s'est réuni à sept reprises.

5.3.1.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

| Libellé | Budget APERO 2016 | | Budget APERO 2015 | | Comptes APERO 2014 | |
|----------------------------------|----------------------|--------------|----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| Structures d'accueil | 5'878'060.00 | 4'657'500.00 | 4'476'000.00 | 3'591'300.00 | 3'871'216.32 | 3'112'306.95 |
| Accueillantes en milieu familial | 1'607'500.00 | 1'466'500.00 | 1'776'631.00 | 1'355'000.00 | 1'617'613.57 | 1'479'530.50 |
| Réseau APERO | 290'700.00 | 1'652'600.00 | 280'100.00 | 1'586'431.00 | 264'647.02 | 1'161'639.46 |
| | 7'776'260.00 | 7'776'260.00 | 6'532'731.00 | 6'532'731.00 | 5'753'476.91 | 5'753'476.91 |

5.3.2 Structures d'accueil à Savigny (SECU 513 - IPC 1951/1973 - DB 54/104)

5.3.2.1 Nouvelles structures

L'obligation d'un regroupement scolaire dans le but de satisfaire au nouveau cadre légal de l'enseignement obligatoire et l'acceptation de l'article constitutionnel 63a « Pour une école à journée continue » nous ont donné l'opportunité de porter une réflexion plus large sur les diverses possibilités à considérer pour l'accueil de la petite enfance :

- Le premier objectif a été de permettre la superposition des périmètres scolaires et des réseaux d'accueil de la petite enfance.
- Le deuxième objectif a été d'adapter l'offre de places d'accueil en rapport avec le nombre d'habitants de notre commune, mais en limitant les coûts.
- Le troisième objectif a été de trouver un site proche des structures scolaires, afin de ne pas être tributaires des transports.

Le déplacement des classes de l'Ancien collège au Complexe scolaire répond pleinement aux trois objectifs, en mettant à disposition des locaux adéquats pour l'accueil de la petite enfance. Au cours de sa séance du 2 février 2015, le Conseil communal les a validés, en accordant les crédits nécessaires pour la transformation du bâtiment des classes spéciales du Complexe scolaire (préavis n° 01/2015) d'une part et pour la transformation de l'Ancien collège en unité d'accueil de la petite enfance et salles à usages divers (préavis n° 02/2015) d'autre part. Les travaux y relatifs sont présentés sous chiffres 6.1.5.2 et 6.1.6.2 ci-dessous.

5.3.2.2 Cantine scolaire

Comme mentionné dans notre rapport de gestion 2014, la cantine scolaire, aménagée dans les classes du Collège du Jorat, est devenue une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), baptisée « Les Potirons », dès le 1^{er} août 2014, dans l'attente des nouveaux locaux projetés à l'Ancien collège.

Gérée par le Réseau APERO dès le 1^{er} août 2014, elle a fonctionné sous cette forme durant toute l'année scolaire 2014-2015.

5.3.2.3 Nurserie – Garderie « Cabolle »

Cette structure d'accueil préscolaire a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2015 et offre 44 places. Elle a été dirigée par M. François Polo jusqu'au 31 octobre 2015, puis par M^{me} Danielle De Oliveira et M. Christophe Kaenel dès le 1^{er} novembre 2015.

5.3.2.4 UAPE « Les Potirons »

Cette structure d'accueil parascolaire a ouvert ses portes à la rentrée scolaire le 24 août 2015 et offre 48 places. Elle est dirigée par M^{me} Isabelle Oertlé.

6. Domaines et bâtiments / Forêts / Travaux / Déchets

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Entretien des immeubles (DB 277 – SI 1930)

En 2015, la Commission « Bâtiments » s'est réunie à deux reprises, soit les 22 avril et 15 septembre.

Vous trouverez ci-joint son rapport d'activités 2015⁷, ainsi qu'un tableau résumant l'utilisation du crédit-cadre 2011-2015.

Vous constaterez que ce rapport fait état du résultat de l'étude commandée à fin 2014 sur le potentiel solaire photovoltaïque des toits des bâtiments communaux, quand bien même celle-ci n'a pas été financée par le crédit-cadre. Cette étude énergétique intéresse cependant la Commission « Bâtiments » au premier chef, puisqu'il lui appartiendra d'évaluer, au cas par cas, les possibilités d'installer des panneaux solaires sur des bâtiments communaux. La toiture de la STEP de Pra Charbon, de même que celle de l'Agora, ont notamment révélé un excellent potentiel.

6.1.2 Forum (DB 38/277)

- Travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments », soit notamment :
 - Remplacement de la barrière de sécurité sur la terrasse.



⁷ Rapport d'activités 2015 de la Commission « Bâtiments »

- Remplacement de la porte d'accès à la chaufferie, à côté des WC publics.



- Remplacement de la porte basculante de garage, à côté de la cuisine, donnant accès à la scène.



- Réfection de la peinture des murs de la salle de conférences, dont une partie suite à des dégradations occasionnées lors d'une tentative de cambriolage (voir chiffre 6.1.18 ci-dessous).
- Pose de deux bacs à fleurs vers l'entrée de la cuisine, à l'angle nord-ouest du bâtiment, afin de protéger la toiture des chocs occasionnés par des véhicules d'une certaine hauteur.



- Application d'une peinture de protection sur la scène par le service de la conciergerie.



- Remplacement de cylindres forcés lors d'une tentative de cambriolage (voir chiffre 6.1.18 ci-dessous).

6.1.3 Maison de commune (DB 56/186/277)

- Travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments », soit la réfection des parois en carrelage de la cafétéria et de la cuisine.
- Remplacement des plaquettes de l'échangeur de chaleur de la sous-station de chauffage.
- Pose d'un tube à clés dans le mur extérieur de l'entrée pour le SDIS Cœur de Lavaux.
- Entretien des plantations des bacs du hall dans le cadre du nouveau contrat conclu en 2014.

6.1.4 Eglise (DB 277/568)

L'église a fait l'objet d'une importante et imposante restauration de son enveloppe extérieure, prise en charge par le crédit-cadre 2015-2019, à hauteur d'un montant devisé à CHF 550'000.00.

Le chantier a démarré le 22 juin 2015. Nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo très favorable, qui nous a non seulement permis d'accomplir les travaux dans des conditions optimales, mais aussi de les achever dans les délais prévus.

Les principales étapes de cette rénovation sont illustrées ci-dessous :

- 1) Pose des échafaudages, dépose du couvert d'entrée et démontage des vitraux.



- 2) Picage des crépis en ciment abîmés par les intempéries.



- 3) Réparation des fissures et rempochage de celles-ci, puis pose d'un nouveau crépi de finition.



- 4) Remplacement, brossage et curage des molasses abîmées au fil du temps par les tailleurs de pierre.



- 5) Remplacement des ferblanteries usées et pose d'un paratonnerre conforme aux normes.



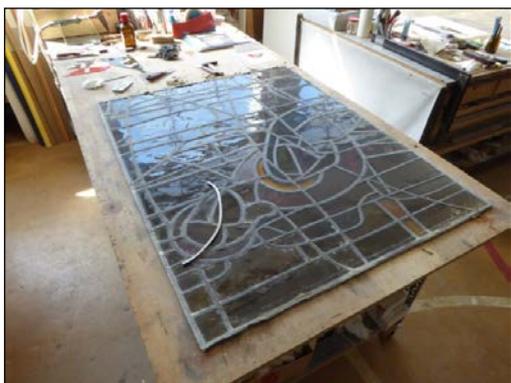
- 6) Peinture du crépi, des supports de cloches, des berceaux d'avant-toit et des portes.



- 7) Le coq a été déposé pour lui donner une nouvelle jeunesse. Nous en avons profité pour prendre connaissance des documents enfouis dans ses entrailles lors des deux précédentes restaurations en 1955 et 1984. Ils ont naturellement été remis à leur place, accompagnés par les souvenirs de la rénovation 2015.



- 8) Restauration des vitraux dans un atelier spécialisé.



6.1.5 Complexe scolaire (DB 54/277)

6.1.5.1 Entretien

Le Complexe scolaire a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».

6.1.5.2 Transformations et équipements du bâtiment des classes spéciales

1) Projet

- Les travaux de transformation du bâtiment des classes spéciales du Complexe scolaire ont fait l'objet d'une demande de crédit (préavis n° 01/2015), accordée par le Conseil communal au cours de sa séance du 2 février 2015. Ils ont été réalisés en deux étapes, durant les vacances scolaires de Pâques et d'été, dans de très bonnes conditions.
- L'objectif était de répondre aux besoins de salles de classe, suite à la réorganisation de l'enclassement de nos élèves du secondaire I sur le site du Collège du Raffort à Mézières et du déménagement des classes de l'Ancien collège au Complexe scolaire.

- La transformation des locaux, effectuée dans un court délai de 8 semaines, a permis l'ouverture des salles de classe pour le jour de la rentrée 2015-2016.

2) Travaux

Les travaux effectués, tous intérieurs, sont illustrés sur la planche photos annexée⁸ et se résumant comme suit :

- Démontage de parois, ainsi que des équipements fixes de la classe de préparation des sciences et du laboratoire de photos
- Sciage du mur porteur dans la classe de préparation des sciences
- Dépose de la ventilation de la classe de préparation des sciences
- Tirage des alimentations de prises, de luminaires et d'interrupteurs dans les nouvelles cloisons
- Montage de nouvelles cloisons
- Nouveaux revêtements de sol et peinture dans les espaces
- Menuiserie pour le mobilier fixe, les portes et les plafonds
- Installation de tableaux interactifs

6.1.6 Ancien collège (DB 104/277)

6.1.6.1 Entretien

L'Ancien collège a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».

6.1.6.2 Transformations et plan de fermeture

1) Projet

- Les travaux de transformation de l'Ancien collège en unité d'accueil pour la petite enfance et salles à usages divers a fait l'objet d'une demande de crédit (préavis n° 02/2015), accordée par le Conseil communal au cours de sa séance du 2 février 2015.
- L'objectif était de répondre aux besoins de locaux pour l'accueil de la petite enfance dès la rentrée scolaire 2015-2016, sans engager de dépenses inconsidérées, puisqu'il s'agissait de la transformation d'un bâtiment existant et non d'une construction nouvelle.
- Les travaux ont été effectués durant les vacances d'été 2015 dans de très bonnes conditions et sont illustrés sur la planche photos annexée⁹.
- La transformation des locaux, réalisée dans un court délai de 6 semaines, a permis l'ouverture de la structure d'accueil parascolaire dès le jour de la rentrée scolaire de 2015-2016 et de la structure d'accueil préscolaire au début du mois de septembre 2015.

⁸ Planche photos de la transformation du bâtiment des classes spéciales du Complexe scolaire

⁹ Planche photos de la transformation de l'Ancien collège

2) Travaux intérieurs

- Démolition des parois, des équipements fixes de la classe ménagère et de sanitaires
- Arrachage du linoléum
- Tirages de nouvelles conduites et des évacuations pour l'eau potable et les eaux usées
- Modification des alimentations des radiateurs nouveaux ou déplacés
- Tirage des alimentations de prises, de luminaires et d'interrupteurs
- Montage de nouvelles cloisons
- Nouveaux revêtements de sol et peinture dans les espaces
- Menuiserie pour le mobilier fixe et portes
- Pose de deux nouvelles cuisines
- Mise en place d'équipements acoustiques

3) Travaux extérieurs

- Au sud, nouvel escalier extérieur permettant un accès direct depuis la structure préscolaire
- Clôture pour l'espace de la structure préscolaire
- En façade sud-est, modification d'une fenêtre en porte-fenêtre
- En façade nord-ouest, modification du tambour d'entrée

4) Plan de fermeture

Le bâtiment de l'Ancien collège ayant subi d'importantes modifications et un réaménagement complet des locaux, le plan de fermeture a dû être remplacé par un nouveau correspondant aux affectations et utilisations. Tous les cylindres ont par conséquent été changés, afin de permettre une gestion et une distribution claires des clés par rapport aux différents usagers.

6.1.7 Collège du Jorat (DB 277/695)

- L'affectation et l'utilisation des deux salles de classes libérées par l'UAPE « Les Potirons » seront évaluées dans le courant de l'année 2016.
- Le Collège du Jorat a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments », soit notamment le remplacement d'appareils ménagers dans l'un des appartements et celui de la chaudière à mazout.



6.1.8 Jardin d'enfants à l'ancien central (DB 277/1152)

Le bâtiment a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».

6.1.9 Villa (ancienne gendarmerie) (DB 277/1296)

La villa a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2015-2019 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».

6.1.10 Agora (DB 2)

Le bâtiment a fait l'objet de divers travaux d'entretien courant et de contrôle.

6.1.11 Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (DB 1045)

La conduite des robinets extérieurs, desservant le bac de nettoyage des chaussures, a été réparée.

6.1.12 Refuge de la Planie (DB 804)

Les crochets, barres de sécurité et tuiles de la toiture, endommagés par la neige, ont été remplacés.

6.1.13 Local communautaire de Mollie-Margot (*DB 1900 - TR 1519*)

Rappel : dans notre rapport de gestion 2014, nous exposons qu'une réflexion quant à l'avenir de ce bâtiment était en cours ; en raison d'infiltrations d'eau, il avait été mis hors service en été 2014.

Au vu de sa vétusté et du coût disproportionné des réparations, nous avons finalement décidé d'y renoncer et de procéder à son démontage ; un enrobé a été posé sur la place.

6.1.14 Sirènes de protection civile (*PO 1150*)

- Rappel : dans le but de garantir la sécurité de la population, l'Office fédéral de la protection civile, en collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire, a entrepris le remplacement complet du système de commande à distance du parc national des sirènes. Cette opération s'est étendue sur 2014 et 2015. Selon la configuration des lieux, la transformation des raccordements et coffrets d'interface existants peut suffire, tandis que dans d'autres cas, le déplacement de la sirène est nécessaire.

Hormis l'accord du propriétaire, les déplacements de sirènes sont assujettis à une annonce de travaux sur le plan de la police des constructions, en application des articles 103 de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et 68a de son Règlement d'application (RLATC).

- A Savigny, une sirène a fait l'objet d'une intervention en 2015 :
 - La sirène du Complexe scolaire a été transformée.

6.1.15 Contrôle des installations électriques

En 2015, les bâtiments et constructions suivants ont fait l'objet d'un contrôle périodique obligatoire des installations électriques, en application de l'Ordonnance fédérale du 7 novembre 2009 sur les installations électriques à basse tension :

- STEP de Pra Charbon
- Complexe scolaire : bâtiment des classes spéciales (suite à transformation)
- Forum : salle de spectacles et place extérieure
- Abribus du village
- Jardin d'enfants (Ancien central)
- Collège du Jorat
- Station de relevage des eaux usées du Grenet
- Agora : locaux de la bibliothèque
- Rural de la voirie
- Ancien collège (suite à transformation)
- Pavillon scolaire
- Stations de relevage des eaux usées (deux) de la route de Lutry (suite à construction)

6.1.16 Contrôle des citernes des bâtiments communaux (DB 104/186/223/695/1296 - PO 487 - TR 688)

En 2015, les citernes des bâtiments suivants ont fait l'objet d'une révision, prise en charge ou non par le crédit-cadre 2015-2019 :

- Ancien collège
- Centrale du chauffage à distance, située dans le bâtiment de la salle de gymnastique du Complexe scolaire (route de Mollie-Margot 11)
- Rural de la voirie
- Collège du Jorat
- Poste de commandement de la protection civile (route de Mollie-Margot 5)
- Villa (ancienne gendarmerie)

6.1.17 Equipements et matériel (AG 742)

Durant l'année 2015, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Remplacement de l'autolaveuse du Forum
- Remplacement d'une machine à nettoyer les tapis
- Acquisition de deux chariots de nettoyage pour l'entretien des structures d'accueil et des salles de l'Ancien collège
- Acquisition d'une monobrosse pour nettoyer les sols



Chariot de nettoyage



Monobrosse

6.1.18 Déprédations aux bâtiments

En 2015, nous avons malheureusement déploré plusieurs dommages à la propriété :

- 1^{er}/2 février 2015 : Vol par effraction du refuge de la Planie
- 2/7 avril 2015 : Déprédations sur l'armoire métallique extérieure abritant les vannes de distribution de l'arrivée du gaz, en façade nord-ouest de la salle de gymnastique
- 7/8 mai 2015 : Tentative de vol par effraction dans les locaux du Forum, ayant occasionné de nombreux dommages à la propriété (notamment : cylindres forcés, boiseries, salle de conférences)
- 29/30 mai 2015 : Déprédations à l'entrée des WC publics extérieurs du Forum
- 8/9 juin 2015 : Déprédations causées sur la place goudronnée devant le refuge de la Planie
- 24/25 septembre 2015 : Bris d'une vitre du préau couvert du Complexe scolaire
- 28/29 septembre 2015 : Bris d'une vitre de l'abribus CarPostal (arrêt : Mollie-Margot, centre)
- 1^{er}/2 octobre 2015 : Bris d'une vitre de la salle de gymnastique
- 7/8 octobre 2015 : Bris d'une vitre extérieure d'un double vitrage du bâtiment des classes normales
- 22/23 octobre 2015 : Bris d'une vitre de la porte d'entrée du bâtiment de la salle de gymnastique
- 14/15 novembre 2015 : Dommages à une vitre extérieure des vestiaires filles de la salle de gymnastique au moyen d'une carabine à plomb

Les diverses mesures supplémentaires, déployées en 2014 sur le terrain et en amont pour dissuader les auteurs de ces malveillances, se poursuivent et se développent.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités (DB 5)

Le rapport annexé du garde forestier¹⁰ vous renseignera sur les bilans d'exploitation 2014 et 2015. Il met notamment en évidence les éléments suivants :

- Le volume des bois exploités en 2014 a atteint 1'498.41 m³
- Le volume des bois exploités en 2015 a atteint 1'442.09 m³

6.2.2 Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 5/31)

Le coût des travaux 2015 s'est élevé à CHF 16'541.00 contre CHF 21'392.45 en 2014.

Les coupes de bois de la saison 2015-2016 ont été adjudgées à trois entreprises forestières pour un volume d'environ 953 m³.

¹⁰ Rapport d'activités 2014-2015 du garde forestier

6.3 Section 3 Travaux

6.3.1 Réseau routier et places (TR 230/304/1519/1584 – PO 432/1903)

6.3.1.1 Entretien 2015

- Routes de Pré la Pierre, de la Goille et de Pierre-Ozaire : reprofilage par une entreprise et réfection des bords de chaussée par le service de la voirie avec rhabillage de terre et semis.
- Route de l'Ancienne Poste : 2^{ème} étape et suite des travaux 2014 de reprofilage par une entreprise et pose d'un collecteur d'eaux claires sur une longueur de 200 mètres par le service de la voirie.
- Route de la Claie-aux-Moines : réfection de la chaussée affaissée et abîmée au niveau du gendarme couché.
- Route de Mollie-Margot : gravillonnage.
- Route des Miguettes : remise en place et consolidation (renforcement) du drainage posé en 2014 (70 mètres, sur le côté est en aval du croisement avec la route de Tantérine), ainsi que pose d'une bordure de maintien type Etat de Vaud. En effet, lors des intempéries du printemps 2015, le ruisseau a débordé et a provoqué la mise sous pression de la conduite qui s'est soulevée.
- Route du Martinet : pose d'Ecobéton par le service de la voirie sur les bords de la chaussée, au lieu-dit La Ruppe.
- Reflachages et reprofilage des trous et affaissements sur diverses routes communales, ainsi qu'entretien général (fauchage et ramassage des feuilles mortes) de tous les bords de chaussée.
- Traitement d'environ 5 km de fissures.
- Remplacement de 12 regards sur les routes de Chexbres, de la Claie-aux-Moines, d'Oron et de Mollie-Margot.



Route de l'Ancienne Poste : collecteur EC



Route du Martinet : Ecobéton

6.3.1.2 Signalisation et marquage routiers

- Remplacement d'une douzaine de panneaux de circulation.
- Carrefour de Mollie-Margot : pose d'une signalisation verticale.
- Place des bus scolaires du Complexe scolaire : pose d'une signalisation verticale et marquage au sol.
- Parking extérieur de la Maison de commune : pose d'une signalisation verticale.
- Marquages de carrefours et de débouchés de routes :
 - Carrefour des routes de Pré la Pierre et de la Goille
 - Carrefour de la route de Pré la Pierre et du chemin de la Séchaude
 - Croisée du chemin de la Lionne et de la route du Château
 - Débouché de la desserte de villas sur la route de Pierre-Ozaire
 - Débouché de la route de la Crogne sur la route de la Goille
 - Débouché du chemin de Bellevue sur la route de l'Ancienne Poste
- Marquage de lignes blanches en bordure de la route des Miguettes, depuis la fin des lignes existantes à l'est du carrefour de l'Ancienne Poste (en 2014, le marquage a été effectué entre le sud-ouest de ce carrefour et la fin du trottoir).

6.3.1.3 Déneigement

Environ 3'000 m³ de neige ont été évacués en 2015. Nous remercions ici tous les intervenants pour leur travail.



6.3.1.4 Accidents de la circulation

- 21 février 2015 : balise jaune et noire endommagée par un véhicule au carrefour des routes de Chexbres et d'Oron ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.
- 26 juillet 2015 : poteau de signalisation endommagé par un véhicule à la route de Vers-chez-les-Blanc ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.
- 24 novembre 2015 : support de signalisation endommagé par un véhicule au giratoire de la Claie-aux-Moines ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.
- 27 novembre 2015 : support de signalisation endommagé par un véhicule à la route du Jorat ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.

- 30 novembre 2015 : plaque de guidage endommagée par un véhicule inconnu au chemin de la Verne.

6.3.2 Eclairage public (TR 495)

- Nous avons procédé aux travaux d'entretien courant du réseau d'éclairage public, impliquant le remplacement de plexiglas cassés ou fendus, de mâts pliés, de pieds rouillés, etc. Un mât a notamment été remplacé à la route de Lutry et un autre à la route du Jorat.
- Installation d'un nouveau mât d'éclairage pour l'arrêt de bus scolaires, aménagé en face du quartier du Bourg des Pilettes.
- Les ampoules au mercure de l'éclairage public des routes et chemins du Martinet (6), de Pierre-Ozaire (6), du Château (2), de la Goille (1), de Pré la Pierre (3), du Jorat (14), de Saint-Amour (1), d'Eden-Roc (4), de la Fruitière (2), du Crêt Rouge (6), de la Verne (6) ont été remplacées par des ampoules au sodium (51 luminaires au total).

Les travaux de remplacement des ampoules au mercure par les ampoules à vapeur de sodium, répartis sur les années 2013, 2014 et 2015, sont terminés.

La consommation d'énergie a passé de 125 watts à 70 watts, ce qui représente une économie d'environ 40%.

6.3.3 Trottoirs (TR 1954/1980/1981)

6.3.3.1 Route du Grenet

Les travaux se sont terminés en juillet 2015 par la pose du tapis final, ainsi que l'aménagement d'un arrêt de bus scolaires en face du quartier du Bourg des Pilettes, ceci en partenariat avec la Commune de Forel (Lavaux).

6.3.3.2 Route de la Roche

Au cours de sa séance du 29 juin 2015, le Conseil communal a accordé le crédit pour la construction d'un trottoir à la route de la Roche et le remplacement de la conduite d'eau potable (préavis n° 06/2015).

Les travaux ont débuté en septembre 2015 par la pose d'une conduite d'eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable. Ils se sont poursuivis avec la construction du trottoir jusqu'à la fin de l'année, grâce à une météo très favorable.

Les travaux ont repris en février 2016. Le tapis final sur la chaussée est prévu durant les vacances d'été 2016.

6.3.3.3 Route d'Oron

Le projet de la réfection du tronçon cantonal de la route d'Oron a été mis à l'enquête publique par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du 11 décembre au 18 janvier 2016 et un appel d'offres est d'ores et déjà en cours.

Comme indiqué dans notre rapport de gestion 2014, une étude est en cours pour la réfection du tronçon communal de cette route et le prolongement de la piste cyclable, avec l'aménagement éventuel d'un trottoir ; le dépôt d'un préavis sur ce projet a pris un peu de retard, car nous examinons différentes variantes avec leurs avantages et leurs inconvénients, ainsi que nos moyens financiers.

6.3.4 Places de jeux (TR 304)

- Nous avons procédé à l'entretien courant de nos cinq places de jeux (Forum, Ancien collège, Verne, Guéta/Eden-Roc et Jorat).
- Place de jeux du Forum : la balustrade des tours combinées et le filet à grimper en corde ont dû être remplacés.

6.3.5 Cimetière (TR 795)

- Depuis l'année 2002, nous n'avons plus procédé à une désaffectation partielle du cimetière ; le solde du secteur sud-ouest avait été désaffecté.

Désormais, nous manquons de place et avons largement dépassé les délais de conservation des tombes prescrits par la législation et notre règlement communal. Conformément à la procédure applicable, nous avons par conséquent publié un avis de désaffectation du secteur nord-ouest au mois de septembre 2015 pour une durée de 6 mois.

- La partie sud de la haie du cimetière a été arrachée et le talus remis en place ; la nouvelle haie sera plantée en 2016.

Pour le surplus, le solde de la haie a été taillé, de même que les passages entre les tombes.



6.3.6 Entretien des cours d'eau (TR 953)

En 2015, nous n'avons pas effectué de travaux d'entretien des cours d'eau. Un projet est en cours pour l'année 2016 concernant le ruisseau de Nialin, dont le lit est ensablé et obstrué par du bois.

6.3.7 Entretien des espaces verts (TR 133)

- Terrains :

- Tonte du gazon, y compris le terrain de football de Saint-Amour, représentant une surface de plus de 25'000 m².
- Roulage du terrain de football de Saint-Amour et des deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire en début de saison et traitement sélectif contre les mauvaises herbes ; apport en engrais fourni 4 fois par année.
- Réfection du terrain de football de Saint-Amour : pose d'un drain favorisant l'aération des racines du gazon et de plaques de gazon devant la zone du gardien.
- Terrain de football de Saint-Amour : pose de deux buts rabattables et d'un dallage pour faciliter l'entretien.



- Plantations :

- Abattage de plusieurs gros arbres derrière le Forum.
- Deux tilleuls classés, situés près de l'église, ont été atteints par un champignon incurable et ont dû être abattus par une entreprise spécialisée.
- La haie vers l'arrêt de bus du Forum a été supprimée pour apporter du dégagement et faciliter le déneigement.
- L'arborisation aux abords du parking couvert du Complexe scolaire a été renouvelée.
- Environ 3'500 plantes fleuries ont été plantées dans une vingtaine de massifs et une trentaine de bacs à fleurs durant les saisons d'hiver, de printemps et d'été.
- Environ 25 arbres tiges, de 5 à 7 mètres, ont été taillés.
- Environ 50 tonnes de déchets facilement compostables ont été livrées à la compostière « La Coulette ».

Complexe scolaire



Taille d'arbres tiges



6.3.8 Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761)

Durant l'année 2015, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Remplacement de deux tondeuses par une tondeuse
- Remplacement d'une tondeuse par un modèle avec système de broyage
- Remplacement du broyeur de la motofaucheuse Aebi
- Acquisition d'une meule à disque pour la déchetterie des Gavardes

6.4 Section 4 Gestion des déchets

6.4.1 Ramassage et collecte (TR 58)

- La Ville de Lausanne est chargée du ramassage porte-à-porte hebdomadaire des ordures ménagères en sacs taxés le mercredi.

Pour le surplus, un partenariat pour des prestations ponctuelles, au même titre qu'avec une entreprise privée, peut être conclu avec elle, ce qui n'a pas été le cas durant l'année 2015.

- Comme annoncé dans notre rapport de gestion 2014, sous chiffre 6.4.1.1, nous avons passé des contrats en direct avec les transporteurs et récupérateurs de déchets, relatifs à la prise en charge de ceux-ci à la déchetterie des Gavardes.

6.4.2 Quantités de déchets collectés (TR 58)

| Catégories | Quantités 2014 (en tonnes) | Quantités 2015 (en tonnes) | Différence (en tonnes) | Différence (en %) |
|---|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------|
| - Ordures ménagères | 542.34 | 439.20 | - 103.14 | - 19.01 |
| - Objets encombrants | 121.29 | 219.77 | + 98.48 | + 81.19 |
| - Déchets compostables | 807.93 | 778.28 | - 29.65 | - 3.66 |
| - Papier et carton | 253.82 | 268.48 | + 14.66 | + 5.77 |
| - Verre | 160.50 | 188.50 | + 28.00 | + 17.44 |
| - Métaux, ferraille | 50.11 | 80.37 | + 30.26 | + 60.38 |
| - Aluminium | 1.687 | 3.357 | + 1.67 | + 98.99 |
| - Fer blanc | 3.141 | - | | |
| - Textiles | 21.33 | 26.945 | + 5.61 | + 26.30 |
| - PET | - | 7.977 | | |
| - Déchets spéciaux (peintures, médicaments, néons, etc.) | - | - | | |
| - Huiles | 3.632 | 3.632 | 0.00 | 0.00 |
| - Bois usagé | 127.72 | 185.98 | + 58.26 | + 45.61 |

Les quantités de déchets collectés correspondent à la projection effectuée pour le calcul du montant de la taxe forfaitaire de base à l'habitant (voir rapport des comptes 2015, détail du compte 450).

6.4.3 Déchetterie des Gavardes *(TR 1939)*

6.4.3.1 Exploitation

2015 a été la première année entière d'exploitation et selon les échos des utilisateurs de Savigny et de Pully, cette infrastructure répond aux attentes des uns et des autres.

Afin de répondre à des besoins régulièrement exprimés, nous avons avancé l'horaire d'ouverture du jeudi matin de 09h00 à 07h15.

6.4.3.2 Collaboration avec d'autres communes

En 2015, nous avons étendu notre collaboration avec la Ville de Pully pour environ 750 ménages supplémentaires. Il n'a pas été nécessaire d'augmenter les horaires d'ouverture aménagés au 1^{er} janvier 2015, car les habitants de Pully ont d'autres habitudes.

6.4.4 Réglementation sur la gestion des déchets *(TR 1962)*

6.4.4.1 Taxes

Le bilan d'exploitation à fin 2015 répond aux projections financières qui avaient été établies, de sorte que le montant de la taxe de base fixé par la Municipalité le 18 novembre 2013 est maintenu.

Pour l'instant et en l'absence d'une injonction contraire du canton, nous subventionnons la taxe de base, à titre de mesures d'accompagnement, sous réserve des possibilités financières de la commune.

6.4.4.2 Contrôle

Nous effectuons ponctuellement des contrôles de l'utilisation des sacs taxés. Le constat est satisfaisant, car les infractions sont peu nombreuses.

7. Police des constructions / Urbanisme

7.1 Section 1 Police des constructions

Vous trouverez ci-dessous la statistique des permis de construire délivrés en 2015 :

| Permis de construire délivrés | 2014 | 2015 |
|---|-------------|-------------|
| – Constructions nouvelles | 7 | 7 |
| – Transformations | 12 | 10 |
| – Enquêtes complémentaires | 0 | 0 |
| – Démolitions | 0 | 0 |
| – Equipements / aménagements de parcelles | 7 | 3 |
| – Pompes à chaleur / citernes | 5 | 3 |
| – Piscines | 1 | 0 |
| – Vérandas / jardins d'hiver | 2 | 2 |
| – Velux | 1 | 1 |
| – Panneaux solaires (jusqu'au 30 juin 2014) | 3 | * |
| – Divers | 2 | 3 |
| Totaux | 40 | 29 |

Les 29 autorisations délivrées en 2015 se répartissent comme suit :

- 17 dossiers soumis à l'enquête publique
- 10 dossiers dispensés d'enquête publique
- 2 avenants
- 0 prolongation

Vous trouverez ci-dessous la statistique des annonces préalables obligatoires de travaux, non assujetties à autorisation :

| Annonces de travaux quittancées | 2014 | 2015 |
|--|-------------|-------------|
| – Panneaux solaires (dès le 1 ^{er} juillet 2014)* | 13 | 10 |
| – Réfections, rénovations, entretiens, assainissements | 31 | 41 |
| – Cabanes de jardin / serres | 3 | 3 |
| – Divers | 8 | 5 |
| Totaux | 55 | 59 |

7.2 Section 2 Planifications directrices

7.2.1 Plan directeur cantonal (PDCn) (TR 1523)

- **La Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT), un cadre renforcé**

En 2013, le peuple suisse (62.9%) et le peuple vaudois (54.6%) ont accepté la modification de la Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT) visant une utilisation plus mesurée du sol pour garantir des terres agricoles en suffisance, protéger les paysages et assurer une densification urbaine économiquement profitable à long terme.

Pour concrétiser cet objectif, tous les cantons doivent adapter leur plan directeur d'ici à 2019, ainsi qu'instaurer une taxe sur la plus-value. En attendant, le volume total de la zone à bâtir de chaque canton est figé.

- **La 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), un renforcement du PDCn de 2008**

La 4^{ème} adaptation du PDCn a été mise en consultation en janvier 2016. Elle confirme le projet de territoire défini en 2008, déjà conforme à l'esprit des nouvelles exigences de la LAT. Elle précise comment les communes devront adapter leurs zones à bâtir aux prévisions démographiques à l'horizon 2030, densifier les centres, gérer les zones d'activités et préserver les terres agricoles.

7.2.2 Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523)

7.2.2.1 Comité de pilotage

Le Comité de pilotage (COFIL), composé d'un municipal par commune et de représentants du canton, ne s'est pas réuni en 2015.

Le COFIL restreint ne s'est a fortiori pas réuni non plus en 2015.

Deux raisons peuvent être avancées :

- Les démarches ont été suspendues en raison de l'attente de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn).
- M. Jean-François Croset, Préfet, Président du COFIL et du COFIL restreint, a réorienté sa carrière professionnelle.

M. Marc-Etienne Piot, Préfet ad intérim en poste à 50%, n'a pas disposé de la ressource pour piloter l'étude.

7.2.2.2 Calendrier prévisionnel

Les éléments mentionnés sous chiffre 7.2.2.1 ci-dessus ont à nouveau retardé l'avancée de l'étude du Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron.

A ce jour, nous n'avons pas reçu d'informations sur le nouveau calendrier prévisionnel.

7.3 Section 3 Planifications communales

7.3.1 Etudes en cours (TR 1976/1988)

7.3.1.1 Plan directeur communal (PDCom)

Les démarches relatives à l'étude de la révision partielle du Plan directeur communal (PDCom) du 9 décembre 1998 ont suivi leur cours en 2015 jusqu'à la finalisation d'un document intermédiaire, en vue de l'obtention d'un accord préliminaire du Service du développement territorial (SDT), notamment sur la détermination du tracé du périmètre centre. Ce document a été remis le 15 juin 2015 lors d'une séance commune.

Le SDT a évoqué qu'en raison de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) en cours, il ne pouvait se prononcer avant la finalisation de celle-ci. Dès lors, les études liées à la révision du PDCom ont été provisoirement suspendues.

7.3.1.2 Plan de quartier (PQ) « Village Centre »

L'étude du Plan de quartier (PQ) « Village Centre » a été active en 2015.

La surface commerciale de l'actuel magasin COOP ne répond plus aux normes et nécessite une rénovation complète. COOP souhaite en outre agrandir le nouveau magasin.

Comme la surface commerciale se trouve en zone de restructuration, il a été nécessaire d'initier une mesure d'aménagement du territoire sous la forme d'un plan de quartier, dénommé « Village Centre ».

Ce plan de quartier comprend les propriétés de M^{me} Micheline Métraux, M. Alexandre Métraux, M. Alain Marchon, la Société vaudoise d'agriculture, de viticulture et agricole, section des Monts-de-Lavaux et de COOP ; la commune est quant à elle concernée par une parcelle d'une surface de 171 m².

Plusieurs séances d'information et de concertation ont eu lieu avec les propriétaires concernés. Le dossier avance normalement et le projet devrait pouvoir être mis à l'enquête publique en été 2016.

7.3.2 Commission consultative d'urbanisme (CCU) (TR 1976/1977)

En 2015, la Commission consultative d'urbanisme (CCU) n'a pas eu de séance.

En lieu et place, une matinée « tables rondes », réunissant tous les membres du Conseil communal, a été organisée le 2 mai 2015. Le résultat des discussions de cette rencontre, dont vous trouverez le compte-rendu en annexe¹¹, servira de fil conducteur lors de la reprise de l'étude de la révision du Plan directeur communal (PDCom) dans le contexte de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn).

¹¹ Compte-rendu des « tables rondes » du 2 mai 2015

7.3.3 Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857)

Rappel : le projet strictement routier de giratoire à la Claie-aux-Moines, soumis au Service des routes à fin 2012, n'a pas évolué sous cette forme.

Il aurait dû être repris dans le cadre de l'étude de la révision partielle du Plan directeur communal du 9 décembre 1998 et des planifications communales liées (chiffre 7.3.1.1 ci-dessus), incluant notamment l'extension ouest de la zone artisanale du hameau de la Claie-aux-Moines. Mais comme celles-ci ont été suspendues dans l'attente de l'aboutissement de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal, ce projet n'a pas avancé non plus.

7.3.4 Assainissement du bruit routier (TR 1747)

Rappel : le rapport relatif à l'étude d'assainissement du bruit routier, engagée en 2011 par le canton et à laquelle notre commune est associée pour les tronçons en traversée de localité, a été déposé en septembre 2014. Nous avons pris acte des mesures préconisées, en réservant leur réalisation, notamment sur le plan des délais, voire de l'opportunité, à droit connu du résultat de l'étude du volet mobilité en cours dans le cadre de la révision partielle du Plan directeur communal (PDCom) du 9 décembre 1998.

En 2015, nous avons finalement validé l'étude, car ses conclusions n'étaient pas en contradiction avec les études d'aménagement du territoire en cours.

Le dossier, prévoyant des allègements de l'obligation d'assainir à la décharge d'environ 60 propriétaires privés, a été mis à l'enquête publique en janvier 2016.

7.3.5 Prévention des dangers naturels (TR 1892)

Rappel : notre commune est concernée par l'étude des lots n° 5 (Lausanne) et n° 8 (Haute-Broye).

Le dossier final des cartes de dangers naturels nous a été remis en novembre 2015 par la Commission cantonale des dangers naturels et marque ainsi la fin de l'étude entamée avec les communes en 2008. Celui-ci se compose des cartes des dangers naturels et d'une documentation expliquant leur mode d'élaboration, ainsi que leurs implications pour les communes et les propriétaires fonciers.

Conformément à l'obligation incombant aux communes, nous avons informé la population au mois de février 2016 de la publication de ces cartes par des avis dans la Feuille des avis officiels (FAO), dans le journal Le Courrier, aux piliers publics et sur le site internet communal. Pour le surplus, le dossier est consultable en tout temps au bureau technique.

Les cartes des dangers naturels seront progressivement intégrées et publiées sur le guichet cartographique cantonal (www.geo.vd.ch), sous le thème « Dangers naturels ». Elles seront ainsi consultables en ligne par tous les intéressés.

8. Police / Défense incendie / Protection civile

8.1 Section 1 Police

8.1.1 Association Sécurité Est Lausannois (PO 160)

8.1.1.1 Composition 2015 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois

- Bureau du Conseil intercommunal
 - M. Jean-Philippe Chaubert, Paudex Président
 - M. Jean-Charles Bartolacelli, Belmont-sur-Lausanne Vice-président
 - M. Didier Bérard, Belmont-sur-Lausanne Secrétaire
 - M^{me} Anne Schranz, Pully Secrétaire remplaçante
- Comité de direction
 - M. Gil Reichen, Pully Président
 - M. Gérald Fontannaz, Paudex Vice-président
 - M. Dan-Henri Weber, Commandant Secrétaire
 - M. Martial Lambert, Pully
 - M. Gustave Muheim, Belmont-sur-Lausanne
 - M. Jacques Ochs, Savigny
- Commission de gestion
 - M. Patrick Cosandey, Savigny
 - M. Georges Fontana, Paudex
 - M. Jean-Marc Mayor, Belmont-sur-Lausanne
 - M^{me} Anne Schranz, Pully

8.1.1.2 Activités 2015 du Comité de direction

Le comité de direction (CODIR) s'est réuni à 10 reprises en 2015. Au cours de ses séances, il a notamment traité les points généraux suivants :

- Election d'un nouveau Vice-président du Comité de direction
- Assermentation d'un nouveau membre du Comité de direction
- Courriers des communes
- Bilans opérationnels
- Situation du personnel du corps de police
- Engagement de nouveaux collaborateurs
- Assermentation de nouveaux collaborateurs

- Comptes 2014
- Acquisition d'un nouveau véhicule d'intervention
- Planification des séances du Conseil intercommunal
- Préavis pour le Conseil intercommunal
- Proposition des promotions
- Budget 2016
- Sujets spécifiques à chaque Municipal

8.1.1.3 Activités 2015 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises et a traité les objets suivants :

- Séance du 16 juin 2015 à Paudex :
 - Préavis n° 01/2015 : Comptes 2014
 - Préavis n° 02/2015 : Rapport de gestion 2014
 - Préavis n° 03/2015 : Crédit complémentaire pour le projet « Management des absences et du climat de travail »
- Séance du 24 novembre 2015 à Pully :
 - Préavis n° 04/2015 : Budget 2016

8.1.1.4 Activités de la Police Est Lausannois à Savigny

| Interventions 2015 | Nombre |
|---|---------------|
| – Interventions de police-secours | 252 |
| – Amendes d'ordre | 2'894 |
| – Dénonciations à la Préfecture | 127 |
| – Dénonciations au Ministère public | 42 |
| – Dénonciations au Tribunal des mineurs | 4 |
| – Accidents de la circulation, sans faute grave, avec arrangement à l'amiable | 17 |
| – Accidents de la circulation avec dommages matériels | 7 |
| – Accidents de la circulation avec lésions corporelles | 5 |
| – Accidents de la circulation mortels | 1 |
| – Ivresse au volant, sans accident, jusqu'à 0.5‰ | 4 |
| – Ivresse au volant, sans accident, avec 0.8‰ et + | 8 |
| – Ivresse au volant, avec accident | 2 |
| – Accidents avec fuite | 6 |

8.1.2 Contrôles de vitesse (PO 123)

- Depuis 2012, la Police cantonale ne nous renseigne plus sur les contrôles radar qu'elle effectuait éventuellement sur les axes cantonaux de notre commune.
- La Police Est Lausannois a procédé à des contrôles radar sur 11 artères différentes, dont le résultat est le suivant :

| | |
|-------------------------------------|--------|
| – Nombre de contrôles | 66 |
| – Nombre de véhicules contrôlés | 34'803 |
| – Contraventions | 2'655 |
| – Dénonciations à la Préfecture | 96 |
| – Dénonciations au Ministère public | 25 |
- Les vitesses maximales enregistrées ont été les suivantes :
 - 50 km/h : 103 km/h à la route de Lutry
 - 60 km/h : 76 km/h à la route de Vers-chez-les-Blanc
 - 80 km/h : 118 km/h à la route d'Oron

8.1.3 Défenses publiques (PO 1216)

En 2015, le Juge de paix du district de Lavaux-Oron n'a pas été saisi de demande de défense publique.

8.1.4 Police du commerce et des manifestations

(FI 140 - TR 460 - PO 79/215/432/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876)

8.1.4.1 Registre communal des entreprises

Le registre communal des entreprises, commerces et indépendants est tenu à jour conformément aux articles 7 à 9 de la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques, repris par l'article 98 du Règlement communal du 16 mars 1979 de police en vigueur jusqu'au 31 août 2013 et par l'article 119 du Règlement général de police du 26 juin 2013 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois », entré en vigueur le 1^{er} septembre 2013.

8.1.4.2 Autorisations communales

Vous trouverez ci-dessous la liste des autorisations communales délivrées :

| Types d'autorisation | 2014 | 2015 |
|---|------|------|
| – Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place | 25 | 20 |
| – Lotos | 1 | 2 |
| – Tombolas | 12 | 13 |
| – Loteries | 2 | 1 |
| – Autorisations de police diverses (vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.) | 34 | 18 |
| – Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes) | 0 | 0 |
| – Exercice du commerce d'occasions | 0 | 0 |
| – Collecte de textiles | 3 | 2 |
| – Procédés de réclame | 4 | 5 |
| – Impôt sur les divertissements (billets d'entrée) | 4 | 3 |

8.1.5 Protection de la population (PO 925)

En 2015, le plan canicule mis en place en 2009 sous l'égide du canton, a été déclenché par le Préfet.

L'opération a consisté à prendre contact par téléphone ou par visite avec les personnes âgées et seules, selon une liste mise à jour chaque année, afin de les informer de notre service de soutien, de s'enquérir de leurs besoins et de définir avec elles les modalités de l'assistance souhaitée et nécessaire à leur protection.

Pour le déploiement de ce processus sur le terrain, nous avons fait appel au renfort de la Protection civile.

En substance, les démarches ont été les suivantes :

- 44 personnes ont été identifiées comme vulnérables et ont reçu d'office un courrier au mois de juin 2015, comme chaque année.
- 42 personnes ont été contactées et certaines suivies par téléphone, à leur demande, représentant environ 60 téléphones durant le mois de juillet 2015.
- 8 personnes ont reçu au moins une visite, représentant environ 15 visites au mois de juillet 2015.

8.1.6 Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)

8.1.6.1 Commerce des denrées alimentaires

Depuis sa restructuration en 2013, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), chargé de contrôler les établissements et commerces fournissant des denrées alimentaires, ne nous communique plus le résultat de ses contrôles. Ceux-ci sont cependant effectués ...

8.1.6.2 Contrôle des champignons

- Le sergent-major Olivier Bujard de la Police Est Lausannoise fonctionne en qualité de contrôleur officiel pour les Communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne.
- Subsidiairement, l'Office de contrôle de la Ville de Lausanne, située à la Maison de la Forêt au Chalet-à-Gobet, route des Corbessières 14, assure gracieusement le service du contrôle des champignons pour notre commune.

8.2 Section 2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux

8.2.1 Collaboration (PO 1970)

Dès le 1^{er} janvier 2014, le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux est opérationnel sur les territoires des Communes de Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, Rivaz, Savigny et Saint-Saphorin (Lavaux). Ce périmètre présente une dénivellation importante, avec les bords du Lac Léman à une altitude de 373 mètres et le Mont Chesau à 982 mètres.

Le SDIS Cœur de Lavaux est présidé par une commission consultative du feu, nommée au début de chaque législature. Elle est composée de 12 membres, soit : 1 municipal par commune, le commandant et 4 membres de l'état-major. La présidence et la vice-présidence sont assumées par des municipaux, désignés pour la durée de la législature. Le président de la commission consultative du feu au 1^{er} janvier 2014 est M. Patrick Chollet, Municipal à Bourg-en-Lavaux.

Après deux ans de fonctionnement du SDIS Cœur de Lavaux, il nous plaît de relever l'excellent esprit de collaboration entre les différents partenaires, ainsi que les compétences et l'engagement des cadres et des pompiers.

8.2.2 Locaux

Le SDIS Cœur de Lavaux dispose des locaux suivants :

- Caserne DPS (Détachement de premier secours) : place de la Gare à Cully
- Caserne principale du DPS : route de Vevey à Forel (Lavaux)
- Caserne DAP (Détachement d'appui) hydraulique : chemin des Chaux à Puidoux
- Caserne DAP : route de la Claie-aux-Moines à Savigny

La caserne DAP de Savigny a été créée dans le garage de la déchetterie des Gavardes. Elle sert de caserne de décharge d'une part et de caserne principale pour les JSP (Jeunes sapeurs-pompiers).

8.2.3 Interventions

- Durant l'année 2015, le SDIS Cœur de Lavaux est intervenu à 138 reprises, dont 17 sur le territoire de Savigny.

- Détail des interventions à Savigny :

| Date | Lieu | Objet de l'intervention |
|------------|------------------------------|------------------------------|
| 02.03.2015 | Route de Lutry | Inondation d'une cave |
| 07.03.2015 | Chemin de la Branche | Alarme automatique |
| 23.03.2015 | Route de la Claie-aux-Moines | Inondation d'un appartement |
| 03.04.2015 | Route du Martinet | Incendie d'une grange |
| 05.04.2015 | Route du Martinet | Feu de déchets |
| 01.05.2015 | 5 interventions | Inondations |
| 02.05.2015 | 7 interventions | Inondations |
| 06.06.2015 | Chemin de la Branche | Alarme automatique |
| 14.06.2015 | Chemin de Nazareth | Feu extérieur |
| 24.06.2015 | Chemin de Bellevue | Feu de broussailles |
| 13.09.2015 | Route de Mollie-Margot | Technique : court-circuit |
| 16.11.2015 | Route d'Oron | Feu de déchets |
| 23.11.2015 | Chemin de la Branche | Alarme automatique |
| 25.11.2015 | Chemin de la Branche | Alarme automatique |
| 30.11.2015 | Chemin de la Branche | Alarme automatique |
| 17.12.2015 | Chemin de la Branche | Alarme automatique |
| 29.12.2015 | Chemin de la Verne | Incendie dans un appartement |

N.B. Les interventions résultant d'une alarme automatique déclenchée par erreur sont refacturées au responsable.

- La statistique 2015 par type d'intervention est la suivante :

| Type | Nombre | Pourcentage |
|------------------------------|------------|----------------|
| Feu | 30 | 21.75% |
| Inondation | 55 | 39.85% |
| Pollution | 11 | 8.00% |
| Sauvetage | 5 | 3.60% |
| Technique/alarme automatique | 31 | 22.45% |
| Divers | 6 | 4.35% |
| Total | 138 | 100.00% |

8.2.4 Coûts

Rappel : les frais du SDIS Cœur de Lavaux sont répartis à raison de 50% selon le nombre d'habitants de chaque commune et de 50% selon la valeur immobilière des biens immobiliers assurés auprès de l'ECA. Ce principe est prévu dans la convention d'entente intercommunale, ratifiée par tous les conseils communaux et le Conseil d'Etat en date du 18 décembre 2013.

Sur la base du budget 2015, établi en 2014, le coût projeté par habitant pour notre commune se montait à CHF 23.58. Au final, il s'est élevé à CHF 23.33/habitant, soit légèrement inférieur à la moyenne 2015 des communes qui ascende à CHF 24.29/habitant.

8.3 Section 3 Protection civile

8.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux *(PO 312)*

- Nous vous remettons ci-joint le rapport de gestion 2015 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux¹².
- Le coût annuel par habitant s'est élevé à CHF 21.02 en 2015, contre CHF 20.57 en 2014.
- En 2015, nous avons sollicité le renfort de la Protection civile pour dégager les bornes hydrantes lors des fortes chutes de neige du mois de janvier et pour la mise en œuvre du plan canicule au mois de juillet.
- Dès l'année 2012, les communes ont perdu une partie de leur autonomie en matière de gestion et d'entretien des abris de protection civile, car les contributions de remplacement sont encaissées directement par le canton.

A ce jour, le canton n'a pas statué sur le sort réservé aux contributions de remplacement encaissées par les communes jusqu'au 31 décembre 2011, constituant un fonds de réserve. En pratique cependant, nous sommes chaque année autorisés à prélever sur celui-ci pour financer les frais annuels de fonctionnement, ainsi que les travaux d'entretien des abris publics.

En ce qui concerne Savigny, il est probable que ce fonds sera épuisé à la fin de l'année 2016.

8.3.2 Abris de protection civile *(PO 487)*

La citerne à mazout du poste de commandement de la route de Mollie-Margot 5 a été révisée.

Pour le surplus, nous n'avons pas effectué de travaux significatifs d'entretien dans les abris publics de protection civile en 2015.

¹² Rapport de gestion 2015 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

9. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le rapport de gestion ;
Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

Au nom de la Municipalité de Savigny
La Syndique La Secrétaire

C. Weidmann Yenny

I. Sahli

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 avril 2016.

ANNEXE N° 1

➤ LISTE DES POSTES DE TRAVAIL AU 31 DECEMBRE 2015

| SECTION | NOM | FONCTION | EFFECTIF 31.12.2015 | BUDGET 2016 | BUDGET 2015 | COMPTE 2014 | ATTRIBUTION 2016 | PART |
|------------------------------------|-----------------|---------------------------------------|------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|-------------------------|------|
| Administration générale | Blanc J. | Organiste | 1 | TPV | TPV | TPV | 580 Temples et cultes | 100 |
| | Feijoo C. | Secrétaire | 1 | 70 | 70 | 100 | 110 Administration | 85 |
| | | | | | | | 322 Refuge forestier | 5 |
| | | | | | | | 357 Salle de spectacles | 10 |
| | Gay C. | Secrétaire | 1 | 65 | 65 | 65 | 110 Administration | 50 |
| | | | | | | | 322 Refuge forestier | 10 |
| | | | | | | | 357 Salle de spectacles | 40 |
| | Matti N. | Secrétaire | 1 | 50 | 50 | 50 | 110 Administration | 65 |
| | | | | | | 410 Service technique | 35 | |
| | Maurer L. | Apprenti (jusqu'au 15.08.2015) | | | 100 | 100 | | |
| | Libal L. | Préposée de l'Office de la population | 1 | 65 | 65 | 65 | 110 Administration | 100 |
| | Sahli I. | Secrétaire municipale | 1 | 100 | 100 | 100 | 110 Administration | 100 |
| Aff. culturelles et loisirs | Perreten S. | Assistante de bibliothèque | 1 | 50 | 50 | 50 | 152 Bibliothèque | 100 |
| | Vermot F. | Bibliothécaire responsable | 1 | 100 | 100 | 100 | 152 Bibliothèque | 100 |
| Bâtiments | Bandade F. | Concierge | 1 | 100 | 100 | 100 | 353 Groupe scolaire | 70 |
| | | | | | | | 357 Salle de spectacles | 30 |
| | Lazic D. | Concierge | 1 | 30 | 30 | 30 | 353 Groupe scolaire | 100 |
| | Lazic S. | Concierge principal | 1 | 100 | 100 | 100 | 322 Refuge forestier | 4 |
| | | | | | | | 352 Collège de Savigny | 5 |
| | | | | | | | 353 Groupe scolaire | 15 |
| | | | | | | | 354 Collège du Jorat | 7 |
| | | | | | | | 357 Salle de spectacles | 69 |
| | Poux C. | Concierge | 1 | 100 | 100 | 100 | 350 Maison de commune | 5 |
| | | | | | | | 351 Agora | 2 |
| | | | | | | | 352 Collège de Savigny | 29 |
| | | | | | | | 357 Salle de spectacles | 64 |
| | Romao Camilo C. | Concierge | 1 | 100 | 100 | 100 | 152 Bibliothèque | 15 |
| | | | | | | | 350 Maison de commune | 60 |
| | | | | | | | 351 Agora | 5 |
| | | | | | | 352 Collège de Savigny | 15 | |
| | | | | | | 531 Service psychopédagogique | 5 | |
| Mandelli M. | Concierge | 1 | 100 | 100 | 100 | 170 Sports | 17 | |
| | | | | | | 322 Refuge forestier | 17 | |
| | | | | | | 353 Groupe scolaire | 31 | |
| | | | | | | 357 Salle de spectacles | 19 | |
| | | | | | | 580 Temples et cultes | 16 | |
| | Shala U. | Concierge | 1 | 35 | 35 | 35 | 352 Collège de Savigny | 100 |

| SECTION | NOM | FONCTION | EFFECTIF 31.12.2015 | BUDGET 2016 | BUDGET 2015 | COMPTE 2014 | ATTRIBUTION 2016 | PART |
|--------------------------|--|---|------------------------|----------------|----------------|---------------------------------|---------------------------------------|------|
| Eaux | Cordey P. | Ouvrier | 1 | 100 | 100 | 100 | 460 Réseau égouts | 60 |
| | Schaer C. | Resp. du service des eaux | 1 | 100 | 100 | 100 | 810 Service des eaux | 40 |
| | | | | | | | 460 Réseau égouts | 60 |
| | | | | | | | 810 Service des eaux | 40 |
| Cantine scolaire | Oertlé I. | Educatrice resp. (jusqu'au 31.07.2014) | | | | 32 | | |
| | Auxiliaire | Auxiliaire (jusqu'au 31.07.2014) | | | | 23 | | |
| Ecoles | Damjanovic D. | Chauffeur de bus scolaire | 1 | | 100 | 100 | | |
| | Fonjallaz J.-M. | Chauffeur de bus scolaire | 1 | | 83 | 83 | | |
| | Kupferschmid F. | Chauffeur de bus scolaire | 1 | | 57 | 57 | | |
| | Stehlin R. | Resp. des bus scolaires (jusqu'au 31.03.2014) | | | | 45 | | |
| | Auxiliaires | Chauffeur de bus scolaire | 2 | | 72.29 | 72.29 | | |
| Finances | Leuba C. | Aide-comptable (dès le 01.03.2015) | 1 | 100 | 100 | 90 | 110 Administration | 89 |
| | Bigler E. | Aide-comptable (jusqu'au 28.02.2015) | | | | | 322 Refuge forestier | 4 |
| | | | | | | | 357 Salle de spectacles | 4 |
| | Pasche B. | Boursier communal | 1 | 100 | 100 | 100 | 410 Service technique | 3 |
| | | | | | | | 110 Administration | 100 |
| Service technique | Vaccarello M. | Technicien communal | 1 | 100 | 100 | 100 | 410 Service technique | 66 |
| | | | | | | | 420 Aménagement du territoire | 34 |
| Travaux | Cornut J. | Resp. déchetterie et huissier suppléant | 1 | 100 | 100 | 100 | 450 Déchets | 100 |
| | Feusi C. | Resp. de la voirie et huissier | 1 | 100 | 100 | 100 | 101 Conseil communal | 10 |
| | | | | | | | 431 Réseau routier | 83 |
| | | | | | | | 640 Inhumations | 7 |
| | Delessert J. | Ouvrier | 1 | 100 | 100 | 100 | 431 Réseau routier | 92 |
| | Lavanchy F. | Ouvrier | 1 | 100 | 100 | 100 | 181 Abribus Claie-aux-Moines | 8 |
| | | | | | | | 450 Déchets | 8 |
| | Marques P. | Ouvrier | 1 | 100 | 100 | 100 | 431 Réseau routier | 92 |
| | | | | | | | 181 Abribus Claie-aux-Moines | 2 |
| Nessi P. | Resp. des espaces verts | 1 | 100 | 100 | 100 | 431 Réseau routier | 90 | |
| | | | | | | 440 Entretien parcs, promenades | 8 | |
| | | | | | | 440 Entretien parcs, promenades | 100 | |
| Totaux | Rapports à 100 % sans les TPV | | | 21.7 | 25.8 | 27.0 | = ETP (équivalent temps plein) | |
| Totaux | Nombre de postes (personnes) = effectif | | | 26 | 31 | 34 | | |

Remarques

1. TPV = temps partiel variable
2. Les colonnes "Budget" et "Comptes" indiquent la durée de travail
3. La colonne "Part" est la répartition de la durée du travail

ANNEXE N° 2

 RAPPORT D'ACTIVITES 2015 DE LAUSANNE REGION



Rapport d'activités

2015

Mot du Président

Madame, Monsieur,

La force de notre association réside dans son action et dans le respect des valeurs véhiculées par nos communes. Nous sommes fiers de les représenter depuis de nombreuses années. L'historique de notre association remonte à 1967, année où fut créée la Commission Intercommunale d'Urbanisme de la Région lausannoise (CIURL). A l'époque, elle représentait 23 communes et traitait uniquement les questions d'aménagement du territoire. Au fil des ans, de nouveaux défis ont été relevés, dépassant ceux liés à l'urbanisme, nécessitant une restructuration en profondeur de notre organisation. La nouvelle Communauté de la Région Lausannoise (COREL) est ainsi apparue en 1990. Elle regroupait 26 communes et traitait de toutes les questions intercommunales et régionales. En 2002, Lausanne Région, qui comptait 27 communes, a remplacé la COREL et s'est, entre temps, enrichie d'une activité additionnelle : la promotion de l'économie régionale. L'année prochaine sera l'occasion de fêter un important jubilé : l'association aura 50 ans !

En ce qui concerne l'année écoulée, les épisodes se sont succédés à une cadence qui pourrait être qualifiée de martiale. Certains projets ont été réalisés, d'autres ont subi quelques modifications, tels que la coordination du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, la gestion du Fonds Capital Développement, le nouveau Centre sportif de Malley, voire le Dimanche Sportif. De nombreux projets évoqués dans ces mêmes pages sont en cours. Quant aux projets futurs, Lausanne Région en donne un aperçu en fin de rapport.

Je tiens à remercier les communes membres de Lausanne Région et les nombreux partenaires qui ont œuvré à l'essor régional, sans oublier le secrétariat général de l'association, composé de 6 personnes enthousiastes et passionnées, qui tout au long de l'année, ont assumé leurs tâches avec conviction.

Je vous laisse apprécier les lignes qui vont suivre.

Gustave Muheim
Président de Lausanne Région

Table des matières

| | |
|-------------------------------------|----|
| Association Lausanne Région | 4 |
| La communication de Lausanne Région | 6 |
| Agglomération & territoire | 9 |
| Mobilité | 9 |
| Economie & entreprises | 12 |
| Adolescents | 20 |
| Dépendances & Prévention | 23 |
| Sports | 25 |
| Le financement de Lausanne Région | 27 |
| Conclusion | 30 |
| Liste des abréviations | 31 |

L'association Lausanne Région

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, pour toutes les questions dépassant les frontières communales. L'association agit pour résoudre les problèmes régionaux, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de problèmes liés à la petite enfance, à la formation, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

La commune de Lausanne est répartie sur trois secteurs.

Les communes de Jorat-Menthue et de Poliez-Pittet ont démissionné de Lausanne Région à fin 2015.

Communes membres

Secteur Ouest

Lausanne
Bussigny
Chavannes-près-Renens
Crissier
Ecublens
Prilly
Renens
St-Sulpice
Villars Ste-Croix

Secteur Nord

Lausanne
Bottens
Bretigny-sur-Morrens
Cheseaux-sur-Lausanne
Cugy
Froideville
Jorat-Menthue
Jouxens-Mézery
Le Mont-sur-Lausanne
Morrens
Poliez-Pittet
Romanel-sur-Lausanne

Secteur Est

Lausanne
Belmont-sur-Lausanne
Epalinges
Lutry
Mézières
Montpreveyres
Paudex
Pully
Savigny
Servion

Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2015. L'AG de printemps du **25 mars** à Cheseaux-sur-Lausanne a adopté les comptes 2014. Celle d'automne, qui s'est tenue le **7 octobre** à Ecublens, a validé le budget 2016. A cette occasion, Lausanne Région a informé ses communes membres de l'avancement du projet « Centre sportif de Malley ». A l'issue de cette assemblée, la présidente de la commission Dépendances et prévention a présenté les nombreux travaux de la Commission.

Le Bureau de coordination (BC)

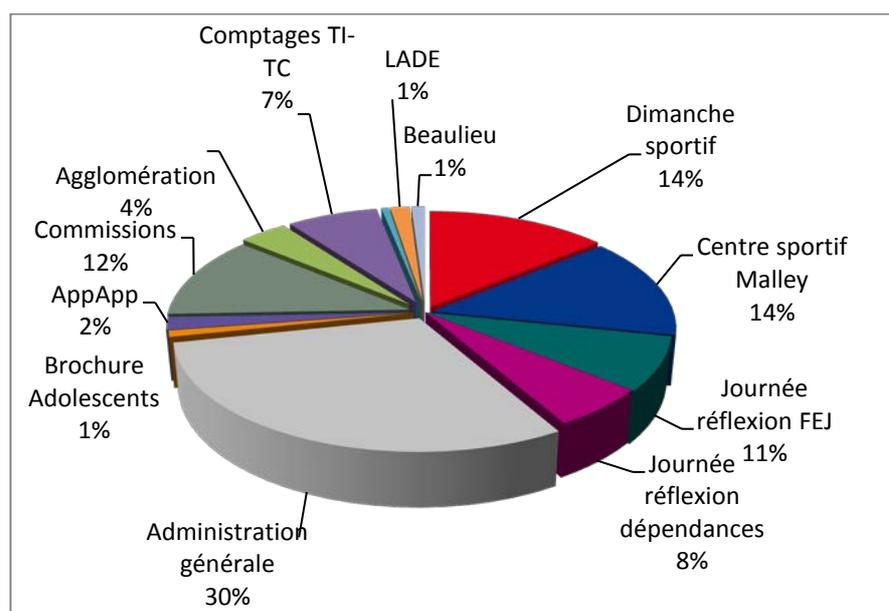
Présidé par M. Gustave Muheim (Syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Mme Patrizia M. Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région : Agglomération et territoire, Affaires régionales et Promotion économique. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- accompagné la fermeture du **Bureau du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**
- développé la communication à propos du nouveau **Centre sportif de Malley** et suivi les votes de ses communes membres ;
- décidé d'octroyer un mandat à l'association SEREC qui apportera son appui dans l'élaboration de la nouvelle **stratégie régionale**, demandée par le Canton dans le cadre de la LADE.
- validé les demandes de la commission Dépendances et prévention d'attribuer des subventions via son Fonds de Prévention (détail sous rubrique) ;
- attribué une subvention de CHF 5'000.- à l'association **Vaud Familles** pour la réimpression de sa brochure ;
- accepté la demande de la commission Formation et emploi des jeunes de créer un poste de **coordinateur LIFT** (détails sous rubrique).

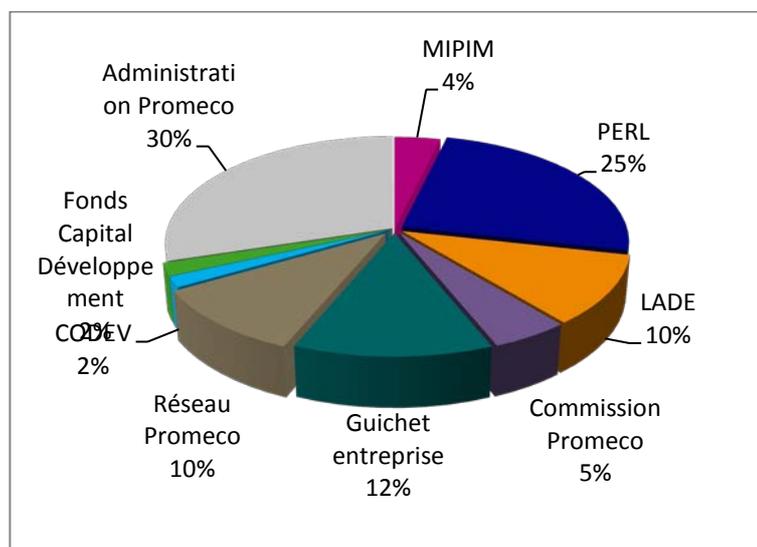
Les effectifs de Lausanne Région

L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un 4,6 équivalent plein temps (EPT).

Secrétariat général, Départements Agglomération et Affaires régionales (2.4 EPT)



Département Promotion économique (2 EPT)



La communication de Lausanne Région

L'un des principaux dossiers de l'année en matière de communication est celui de la présentation du nouveau **Centre sportif de Malley**. Lausanne Région a organisé et coordonné deux soirées (les 10 et 12 février 2015) qui ont attiré plus de 800 personnes. Devant un parterre d'élus communaux, cantonaux et fédéraux, ainsi que de sportifs de tous horizons, deux films ont été réalisés pour l'occasion, attestant de l'importance régionale du nouveau Centre sportif. En outre, deux brochures éditées par Lausanne Région et avantagusement distribuées ont détaillé le projet sous toutes ses facettes.

La journée du Dimanche Sportif du 4 octobre 2015 a été un autre moment marquant de l'année.

Cet événement sportif régional, qui a lieu tous les 2 ans, a pour objectif de promouvoir la pratique sportive en proposant des initiations et démonstrations gratuites. L'événement a été largement annoncé sur les ondes des radios locales, et diffusé dans nos journaux, notamment par le biais d'un supplément dans le Journal 24 Heures.

Deux journées de réflexion ont été organisées principalement à l'intention des représentant-e-s des communes, mais aussi ouvert au public intéressé par les thématiques. Cette année, il a été question de « Drogues, prévenir, agir ? Quels outils pour les communes ? » (27 mai 2015) et d'« Ecole, famille, société : Quels liens ? » (18 novembre 2015). Les deux journées ont été bien relayées dans les journaux communaux. Une interview de Ruth Dreifuss et un reportage de la Télé ont couvert la journée du 27 mai.

Le 3 décembre 2015, Lausanne Région a présenté les résultats des **comptages 2010-2014** lors d'une conférence de presse en présence de nombreux médias (presse, radio et télévision). L'association a entrepris un important travail de vulgarisation des données trafic, sous forme de visuels explicatifs, pour la bonne compréhension des médias et du grand public.

En outre, l'association a étayé son analyse en la plaçant dans le contexte socio-économique actuel, favorisant ainsi la corrélation entre divers paramètres, soit le trafic de l'agglomération Lausanne-Morges, l'évolution de la population, l'augmentation du parc véhicules et la croissance de l'emploi.

Comme chaque année, le **Prix PERL** a fait l'objet d'une forte couverture médiatique.

La cérémonie de remise des prix aux lauréats (à hauteur de CHF 100'000.-) qui récompense publiquement les porteurs de projets, s'est déroulée sous les projecteurs de La Télé. Sept courts métrages mettant en scène les projets nominés ont été présentés en direct. Cette promotion de l'économie régionale a également fait l'objet de divers articles dans la presse, avant et après la cérémonie.

L'équipe de Lausanne Région gère les sites internet suivants :

| Sites internet | Objectifs et contenu |
|---|---|
| www.lausanneregion.ch 15'000 visiteurs en 2015 | Site principal de l'Association |
| www.lausanneparkingrelais.ch 36'000 visiteurs en 2015 | Cette plateforme d'informations renseigne sur les parkings longue durée en région lausannoise. Elle propose des itinéraires pour accéder facilement en ville de Lausanne, des détails sur l'utilisation des parkings et leurs tarifs, ainsi que des actualités. |
| www.enfance.ch 12'000 visiteurs en 2015 | Ce site regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueil préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs des enfants. |
| www.kiftontaf.ch 13'000 visiteurs en 2015 | Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les jeunes à la recherche de solutions de formation. Il sera modifié pour s'adapter à une version smartphone et tablette. |
| www.guidesportif.ch 6'200 visiteurs en 2015 | Ce site largement reconnu recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness de notre région. Il permet la recherche des clubs selon divers critères de sélection. |

www.addiction-vaud.ch
4'700 visiteurs en 2015

Ce site, réalisé par Rel'ier et financé à l'époque par Lausanne Région, a été mis en ligne en juin 2013. Conçu pour le citoyen, il l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions d'addiction. Il donne des informations sur les modes de consommation. En 2015, le site a été repris entièrement par Rel'ier et sera mis à jour par des professionnels. Il contiendra notamment des tests d'autoévaluation de consommation. Lausanne Région continuera à en assurer la promotion.

Agglomération et Territoire

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM)

Depuis le 1er janvier 2015, la « cellule stratégique partenariale », qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs, est devenue officiellement l'organe technique responsable du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Lausanne Région a été chargée d'effectuer les démarches en vue de fermer le bureau et de clôturer les comptes. Le solde après bouclage a été transmis au Service du développement territorial (SDT). Ce montant sera utilisé pour financer les études et la communication du PALM qui entame sa 2ème révision (PALM 2016). Le document de référence du PALM 2016, dit de « IIIème génération », est attendu par la Confédération au 31 décembre 2016.

A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leurs participations financières aux études transversales PALM pour leurs propres communes. En outre, les deux associations seront impliquées dans l'organisation des Conférences d'agglomération. Lausanne Région poursuit sa participation au Comité de pilotage du PALM, par la présence de son président et de la secrétaire générale.

Mobilité

Comptages TC et TI 2010-2014

Sous la responsabilité de Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, la commission Transports est présidée par Mme Claudine Wyssa, syndique de Bussigny.

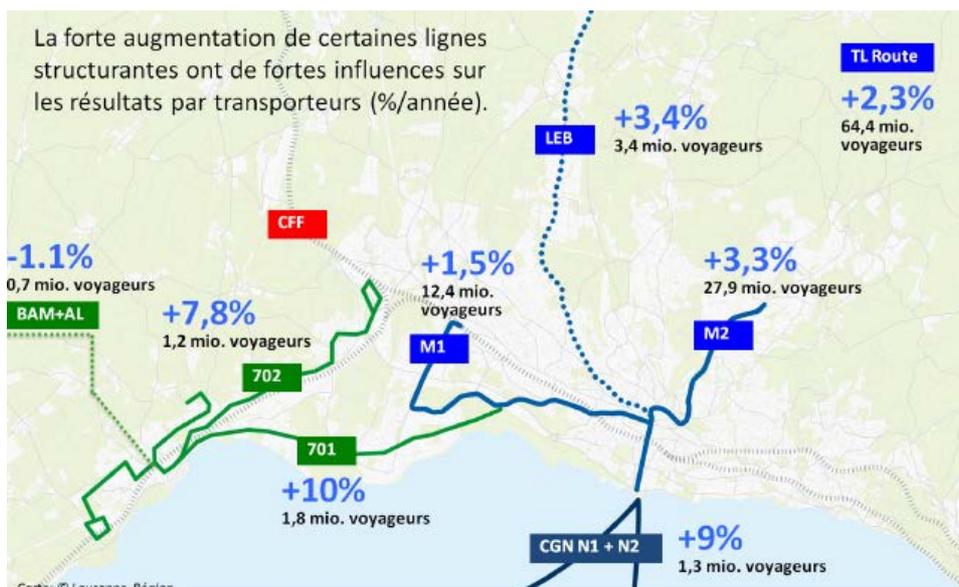
La Commission est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux des transports en commun (TC) et des transports individuels (TI). Organisés par Lausanne Région, en collaboration avec le Canton et Région Morges, **les résultats de la campagne de comptages 2010-2014 ont été présentés le 3 décembre 2015 à Bussigny.** Exceptionnellement, en raison des travaux prévus dans les villes de Renens et Lausanne, les comptages ont été avancés à 2014 et portent sur quatre ans au lieu de cinq.

Depuis 1975, Lausanne Région gère l'entier du processus des comptages quinquennaux du trafic. Ils s'étendent aujourd'hui à l'ensemble de l'agglomération Lausanne-Morges. Les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier ont été prises en compte pour étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération. La presse a fait un large écho de cette campagne. Les comptages périodiques des utilisateurs de la route et des transports collectifs constituent une référence concrète permettant de confirmer les tendances, de valider les choix politiques et techniques en matière de mobilité. Enrichis d'une analyse sur l'évolution socio-économique, ils permettent de guider les décideurs sur la recherche des solutions optimales, sachant combien la mobilité est l'un des moteurs de l'économie.

Quelques résultats en bref

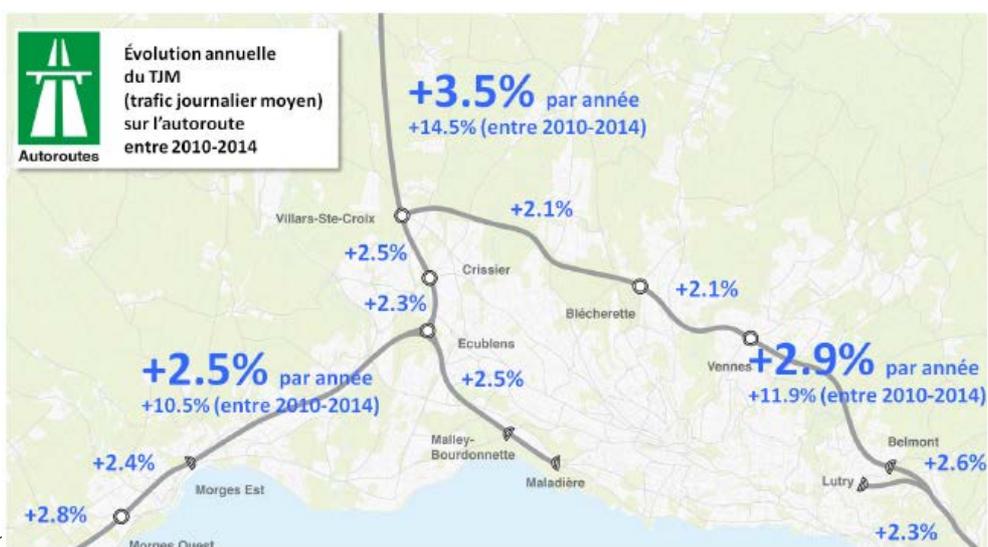
Les transports publics sont en progression constante

En 2014, les entreprises de transports publics ont enregistré plus de 140 mio. de voyageurs sur notre périmètre d'étude. La croissance de la fréquentation générale des transports collectifs (TC) est de +3.2% par année. Elle demeure régulière. Les projets prévus à l'horizon 2030 devraient renforcer encore cette tendance : tram, bus à haut niveau de service (BHNS), M3, mesures d'accompagnement mobilité douce, requalifications routières, et autres.



Forte augmentation du trafic autoroutier

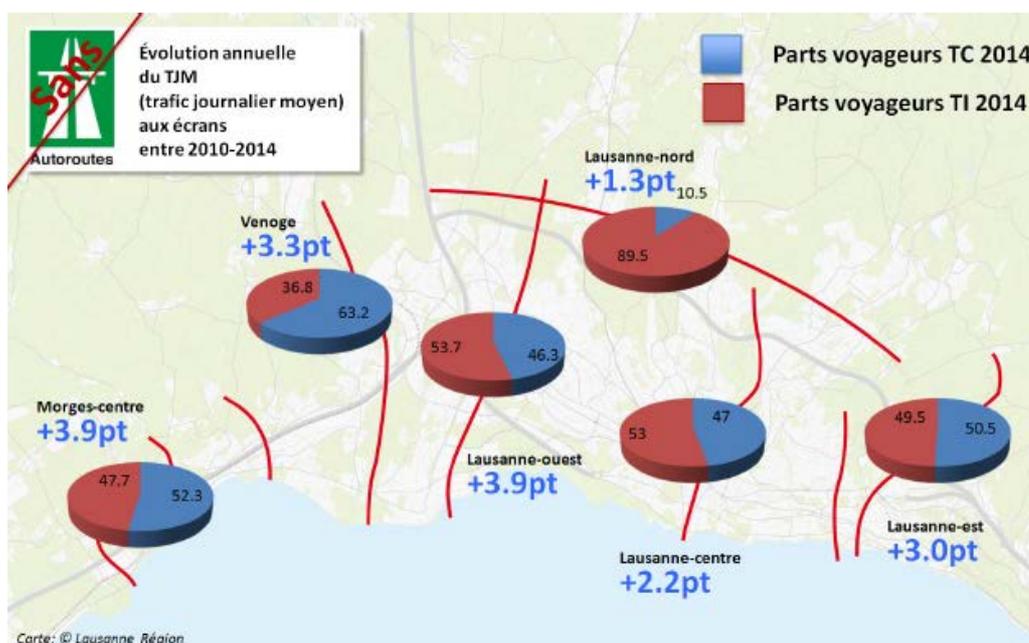
L'autoroute absorbe la majorité de l'augmentation du trafic individuel (TI) durant la période 2010-2014. Sa capacité arrive aujourd'hui à saturation aux heures de pointe. Par contre, le trafic automobile dans les centres n'a pas augmenté, grâce au report modal sur les transports en commun. Pour les communes périphériques, moins bien desservies en transports publics, la voiture reste privilégiée.



Augmer

L'engagement politique et le soutien de la population ont permis la réalisation des projets de mobilité de cette dernière décennie. Les comptages l'attestent : si l'évolution du trafic est aujourd'hui maîtrisée dans les centres, l'anticipation pour les besoins futurs reste un enjeu.

Le graphique montre clairement que lorsque l'autoroute n'est pas prise en compte, on assiste à un report modal (la part voyageurs TC sur celle TI augmente sensiblement.)



Une analyse globale de l'agglomération Lausanne-Morges

Au travers d'une analyse complémentaire, Lausanne Région a placé la mobilité dans son contexte socio-économique afin de comparer l'évolution du trafic avec la croissance de la population, la courbe de l'emploi et la progression du parc de véhicules.

Economie et Entreprises

La Commission Promotion économique

Sous la responsabilité de M. Federico D. Andreani, délégué économique de Lausanne Région, la commission Promotion économique est présidée par Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix.

La Commission s'est réunie à trois reprises pour aborder les questions suivantes :

- Prix PERL : analyse de l'édition 2015 et préparation de l'édition 2016
- Fonds Capital Développement (FCD):analyse et discussion sur l'avenir du fonds
- Lancement du projet de création d'un jeu sur l'entrepreneuriat
- Collaboration avec le Réseau Entreprendre[®] Suisse romande
- Soutien et participation à diverses manifestations de promotion économique 2015-2016

Le Fonds Capital Développement (FCD)

Depuis 2006, Lausanne Région apporte, par son **Fonds Capital Développement (FCD), une source de financement aux entreprises**, à l'exception de l'hôtellerie et la restauration. Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou de la commercialisation de biens et services. Trois prêts ont été accordés, dont deux déjà remboursés durant l'exercice 2015. Le dernier prêt sera soldé début 2016. Durant l'exercice 2015, un groupe de travail composé d'experts du monde financier, politique et institutionnel s'est réuni à trois reprises pour faire un point de situation et réfléchir à l'avenir du fonds. Depuis 2006, les conditions cadres ont fortement changé en matière d'aides financières. Une palette de nouveaux instruments de soutien ont fait leur apparition (FIT, Innovaud, Venture Capital, etc.). En outre, l'équipe de gestion du FCD n'a ni les ressources, ni les compétences nécessaires en matière de gestion de crédits pour assurer un suivi optimal des dossiers de prêts. Un rapprochement avec une structure existante disposant de ce savoir-faire s'avère nécessaire. Des contacts ont été établis avec la Fondation Microcrédit Solidaire Suisse (MSS) qui dispose d'un processus professionnel en matière de gestion des demandes et d'octrois de crédits. Lausanne Région souhaite externaliser une partie du processus d'analyse et de suivi des demandes à MSS. Une nouvelle collaboration en ce sens est prévue courant 2016.

Les actions de valorisation du tissu économique régional

Vaud œnotourisme : un canton fier de son terroir et uni pour le promouvoir

L'Etat de Vaud a décidé de faire de l'œnotourisme un «art de vivre» et de promouvoir cet atout économique : «Terre d'excellence du vin et des plaisirs gastronomiques, le canton de Vaud propose à ses visiteurs pas moins de huit appellations viticoles, la plus grande densité de chefs étoilés au monde, des dizaines de produits du terroir à déguster, une atmosphère unique et des panoramas à couper le souffle!». Le 10 mars 2015, une soirée a été organisée avec la présence du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, dans le cadre de «Habitat & Jardins», pour présenter le concept œnotourisme. Lausanne Région et Lausanne Tourisme ont participé activement à cette soirée et ont envoyé, pour cette occasion, plus de 1'000 invitations.

MIPIM : un rendez-vous annuel à ne pas manquer !

Depuis 25 ans, le MIPIM offre un accès aux plus gros projets de développement immobilier du monde. **Une délégation constituée des collectivités publiques vaudoises et genevoises, accompagnée de nombreux acteurs privés, a participé au MIPIM du 9 au 12 mars 2015.** Lausanne Région a pris part à cette délégation en collaborant activement à la mise en valeur des projets urbanistiques de l'agglomération. Cette année, la Chambre du Commerce et de l'Industrie France-Suisse (CCI) a organisé le stand qui a réuni 60 partenaires et 150 participants suisses. Les élus politiques ont pu s'exprimer et échanger des idées lors de deux ateliers, traitant des thématiques « Mixité, réel détonateur de l'activité ou programmation d'un échec ? » et « Villes hyper connectées, besoin ou prémisse d'une ville obsolète ? ». Une table ronde a été organisée conjointement avec le stand de la métropole de Lyon, sur le thème : « Confluence-(Lyon) / Praille-Acacias-Vernet (Genève) / Malley: quelles sont les clefs du succès d'un partenariat public-privé pour transformer des polarités urbaines » ?

La délégation de Lausanne Région présente au MIPIM était composée de :

- M. André Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens
- M. Claude Daetwyler, chef de service de l'urbanisme à Chavannes-près-Renens
- M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région
- M. Federico D. Andreani, délégué économique de Lausanne Région

Le message politique de remerciements aux partenaires a été transmis par le président de Lausanne Région.

Cafés «Entreprendre PACTE»

Lausanne Région soutient depuis 3 ans l'organisation des Cafés Entreprendre de l'Association PACTE.

Ces rencontres avec des entrepreneurs, des spécialistes de la finance, des assurances, du marketing et du droit, soutiennent et informent les femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Une vingtaine de femmes étaient présentes lors du dernier Café « Entreprendre ». Toutes planifiaient à terme de réaliser leur projet, avec une idée très précise pour certaines d'entre elles. La promotion économique de Lausanne Région leur a proposé un soutien complémentaire pour assurer la progression de leurs projets. La seule condition étant que le développement géographique de l'activité soit prévu dans le périmètre de l'une des communes membres de Lausanne Région.

«Village de l'innovation» au Comptoir Suisse

Forte de l'expérience réussie au Comptoir Suisse en 2013, PME Romandie a étoffé son concept permettant aux start-up et PME innovantes de la région de promouvoir leurs activités auprès du grand public. « Village de l'innovation » a vu le jour devenant un lieu dynamique, riche en synergies pour les entreprises participantes, ainsi qu'un lieu de découverte pour les nombreux visiteurs du Comptoir.

Lausanne Région, ainsi que d'autres partenaires institutionnels et privés, ont soutenu activement le Village dans le cadre du 96ème Comptoir Suisse, en 2015. 23 start-up parmi les mieux classées au niveau helvétique, présentant des activités diverses et variées, ont accepté de participer à la 1ère édition du « Village de l'innovation ». Le résultat global fût très positif et l'engouement du public n'a pas manqué. Le concept du « Village de l'innovation » a dépassé le stade de la simple vitrine économique. La

création d'une dynamique par des animations et des démonstrations cohérentes, ainsi que l'atmosphère créée au sein de l'espace, ont largement contribué à la réussite de la vitrine. **Les prestations de conseils, d'orientation et de réseautage dispensées aux entrepreneurs de la place se sont avérées extrêmement précieuses.**

Seedstarsworld, une compétition de start-up mondiale

SeedStarsWorld est une association suisse qui organise depuis 3 ans une compétition mondiale ciblant les entrepreneurs des pays émergents et les écosystèmes de start-up en pleine croissance. En mars 2015, SeedStarsWorld s'est approchée du Canton (SPECo) pour lui faire part de sa volonté de baser la compétition 2016 à Lausanne. **L'accueil d'une telle manifestation a suscité l'intérêt de nos autorités qui se sont tournées vers Lausanne Région et ses partenaires afin de préparer la venue de cette compétition mondiale.** Le département Promotion économique de Lausanne Région s'est entretenu avec la Ville de Lausanne et la CVCI qui ont émis, toutes deux, un préavis favorable, considérant cette manifestation comme une opportunité de devenir une capitale des start-up. L'événement, dont la finale est prévue en mars 2016, positionne **Lausanne et sa région, ainsi que le canton de Vaud, comme centre de la communauté start-up.** Plus de 50 villes de pays émergents, des représentants d'incubateurs, d'associations, d'entreprises, ainsi que des investisseurs se rencontreront à Lausanne. Cette manifestation donnera accès aux entreprises de la région à de nouveaux marchés en pleine expansion susceptibles de favoriser leur propre développement.

Réseau Entreprendre Suisse romande

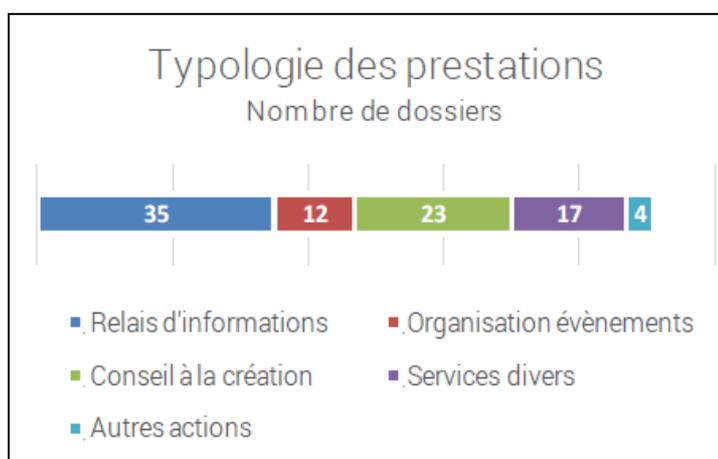
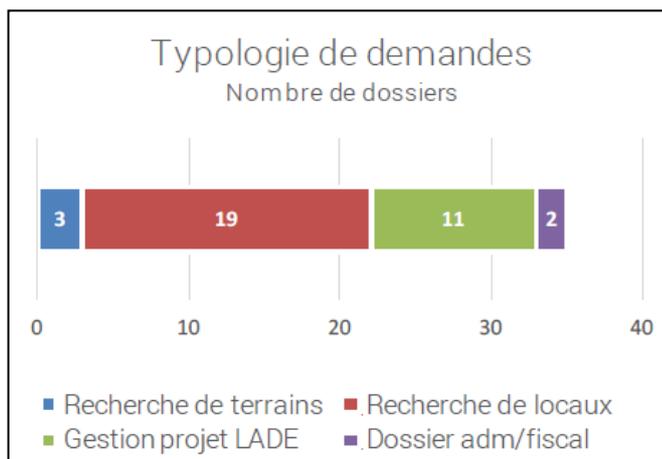
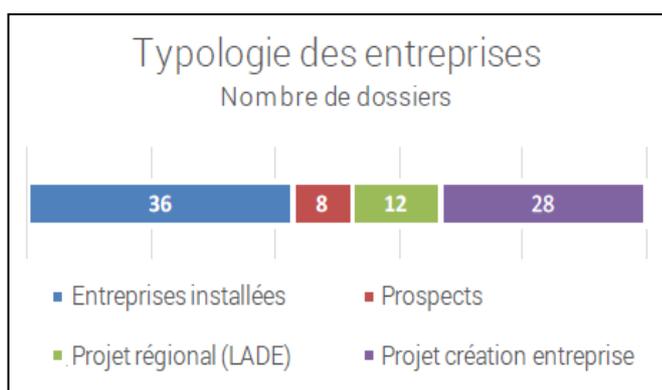
A l'origine, le concept « Réseau Entreprendre » a été développé en France. Sur une base bénévole, des chefs d'entreprises s'engagent à transmettre leur savoir-faire et accompagnent de nouveaux entrepreneurs. Ainsi, les membres de Réseau Entreprendre donnent leur temps pour étudier les projets à haut potentiel en coopérant avec les autorités compétentes. **Durant l'exercice 2015, Lausanne Région a souhaité collaborer avec « Réseau Entreprendre », sur la base d'un partenariat d'une durée de 3 ans (2016-2018).** Déjà en cours d'année 2015, trois projets issus de Lausanne Région ont été suivis par Réseau Entreprendre Suisse romande, dont un a été éligible d'un accompagnement sur 2 ans.

«StartInnov», journées entrepreneuriales à Renens

Lors de la 1ère semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens, organisée **avec l'appui de l'ECAL en novembre 2014, et sur impulsion de l'UniverCité, appuyé par Lausanne Région et Innovaud,** une première série de journées « StartInnov » ont été proposées. Ces journées de formation gratuite, courtes et efficaces permettent aux étudiants de différentes Hautes Ecoles de présenter des projets. Ils se familiarisent, au travers d'une simulation de création d'entreprise, au développement de projets, à la mise sur pied d'une équipe, à obtenir un financement et à trouver des investisseurs. Trois journées StartInnov ont été organisées : le 14 février, le 20 juin et le 21 novembre 2015 pour conclure la 2ème semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens, avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique.

Le « guichet d'entreprises »

L'une des missions du Département consiste à soutenir la création et le développement des entreprises dans la région. Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose des prestations d'information, de conseils, d'analyses de modèles et plans d'affaires, d'un accompagnement à la recherche de locaux et d'une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching. **Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du Canton de Vaud.**



Soutiens financiers directs de Lausanne Région

Durant l'exercice 2015, le département Promotion économique a poursuivi son soutien à diverses institutions actives dans le domaine de la création et du développement d'entreprises :

Les Ateliers de la Ville de Renens,

(CHF 10'000.-) pour leur apport à la consolidation du « Pôle Design ».

Microcrédit Solidaire Suisse (CHF 15'000.-) pour leur engagement envers les personnes visant l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise.

La Muse à Lausanne a été soutenue par Lausanne Région durant deux ans. Une nouvelle association «Work'N'Share», entièrement autofinancée, a été créée le 1er avril 2015. Le projet s'est achevé sur un bilan positif et le soutien de Lausanne Région à «La Muse» a pris fin en mars 2015.

Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

Depuis 2003, **plus de 56 projets pour un montant total de CHF 1'260'000.-** ont récompensé des entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que dans la high-tech. Pour les communes membres de Lausanne Région, c'est l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional.

13ème cérémonie de remise des prix PERL

Le 7 mai 2015, plus de 450 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Sept entreprises nominées, désignées parmi **47 candidatures**, ont été découvertes par le public et les téléspectateurs. **Les 5 entreprises primées se sont partagées un montant total de CHF 100'000.-** dans des secteurs d'activités aussi diversifiés que les sciences de la vie, les technologies médicales, la robotique ou le service à la personne tel que le pressing ou une application haut de gamme pour apprendre la musique classique.

- 1er Prix à KB Medical SA
- 2ème Prix à Flyability SA
- 3ème Prix à Nanolive SA
- Prix Micro-Entreprise à On My Way SA
- Prix «Coup de coeur du Jury» à Tombooks Sàrl, Pully

En été 2015, **diverses réflexions ont été menées sur le processus d'attribution des prix aux lauréats**, notamment leur participation à la remise des prix, le traitement des non-lauréats et la dotation des prix. Les modifications adoptées seront appliquées dès l'édition 2016. L'appel à candidatures de l'édition 2016, démarré en octobre 2015, a été fortement soutenu par l'ensemble des partenaires privés et public du prix. Le scénario de la remise des prix PERL 2016 subira des adaptations non négligeables afin de garder son attractivité.

Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subvention provenant des communes, schémas directeurs ou d'autres porteurs de projets (public/privé) selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2015, **13 préavis ont été acceptés** par le Service de la promotion économique et du commerce cantonal (SPECo). **1 projet a reçu une aide à fonds perdu**, conformément à l'art. 14 de la LADE. Cet article vise à renforcer l'image du Canton dans un secteur prioritaire de la Politique d'appui au développement économique (PADE) et celui de l'industrie des produits haut de gamme, en l'occurrence l'horlogerie. Il s'agit de l'exposition « L'éloge de l'heure—six siècles d'affichage de l'heure » qui s'est déroulée de mai à septembre 2015 au MUDAC et de l'itinérance de l'exposition à travers le monde planifiée pour 2016-2019 (budget total CHF 670'000.-, soutien accordé CHF 100'000.-).

L'appui spécifique aux différents porteurs de projets régionaux requiert un travail de fond, une collaboration et un suivi étroits avec le demandeur. Parfois, plusieurs séances, échanges de correspondance sont nécessaires afin de pouvoir établir le préavis final correspondant aux attentes de l'instance de décision (le SPECo). Il est à relever que Lausanne Région a toujours été appuyée efficacement par l'ensemble des collaborateurs du SPECo. Tous travaillent dans une démarche constructive à l'élaboration des projets.

Selon la LADE, Lausanne Région est officiellement reconnue comme organisme de promotion économique participant aux objectifs de promotion fixés par la LADE (art. 12 et 13), entrée en vigueur en 2008. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le canton de Vaud depuis 2012, d'une subvention annuelle de CHF 91'000.-.

Liste des préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2015

| Porteur de projet | Nom du projet | Type de projet | Coût total du projet | Montant de l'aide accordé |
|---|--|--------------------------|----------------------|---------------------------|
| Commune de Crissier | Mandat d'étude parallèle (MEP) «En Chise» - Phase 1 | Etude | CHF 352'000.00 | CHF 31'350.00 |
| Lausanne Tourisme | «International & European Associations Congress» (ACIE) du 5 au 7 mai 2015 | Congrès | CHF 555'000.00 | CHF 50'000.00 |
| equissima® Lausanne | Meeting équestre international du 4 au 6 septembre 2015 – Chalet-à-Gobet, Lausanne. Soutien sur 3 ans (2105-16-17) | Mesure organisationnelle | CHF 222'000.00 | CHF 80'000.00 |
| Services industriels Lausanne | Projet de Bioraffinerie de bois en Suisse romande : étude de faisabilité | Etude | CHF 382'200.00 | CHF 37'200.00 |
| SDOL | Jonction Ecublens-Venoge - Lignes directrices d'aménagement | Etude | CHF 70'000.00 | CHF 26'000.00 |
| Lausanne Région | Actualisation de la stratégie régionale 2017-2021 | Etude | CHF 25'000.00 | CHF 12'500.00 |
| Association Label Suisse | LABEL SUISSE - 7e Festival de musique 2016 | Manifestation | CHF 1'202'363.00 | CHF 75'000.00 |
| Association Swiss Web Programm Festival | 2ème édition du Swiss Web Programme Festival, du 28 au 30 octobre 2015 au MAD, Lausanne | Manifestation | CHF 352'800.00 | CHF 10'000.00 |
| Association PME Romandie | Village de l'innovation au Comptoir suisse - Edition 2015 | Manifestation | CHF 96'150.00 | CHF 30'000.00 |
| Lausanne Tourisme | Bureau des congrès, renouvellement de la convention du 1.3.2015 au 29.2.2016 | Mesure organisationnelle | CHF 300'000.00 | CHF 50'000.00 |
| Association «Lausanne Noël» | «Bô Noël» le nouveau marché de Noël de Lausanne | Manifestation | CHF 493'550.00 | CHF 50'000.00 |
| | | TOTAL | CHF 4'050'063.00 | CHF 452'050.00 |

CODEV : une plateforme de contact et de coordination

Le canton de Vaud est représenté au niveau régional par 10 associations, dont Lausanne Région.

Hormis les deux séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes. L'une est consacrée au développement régional et territorial, l'autre au développement économique.

En 2015, plusieurs thématiques ont été traitées dans cette dernière plateforme :

- **Création de modules de formation continue** pour l'ensemble des collaborateurs des régions. Les 2 premiers modules « Création d'entreprises–Modèle et plan d'affaires » et « Fiscalité et protection de l'innovation » ont pu être organisés durant le deuxième semestre 2015. Pour l'exercice 2016, d'autres modules sont en voie d'élaboration.
- **Définition d'un reporting commun** sur l'activité « Guichet d'entreprises ». L'année 2015 a été une phase test, où l'ensemble des régions a travaillé à la mise en place d'un outil de reporting à l'intention du SPECo. Ce dernier sera dorénavant informé en détail du travail de terrain effectué par les organismes régionaux afin de soutenir les différents porteurs de projets.
- **Définition d'une stratégie CODEV**
- **Adaptation du site internet**

Réseautage, collaborations et activités de représentation

Durant l'exercice 2015, les occasions n'ont pas manqué pour élargir et consolider le réseau des relations et contacts qu'entretient le département Promotion économique avec les différents acteurs, partenaires et instances publiques et privées du monde de l'économie locale, régionale et suprarégionale.

Les nombreux forums, conférences, réunions, ateliers et manifestations organisés par le SPECo, IMD, EPFL, Innovaud, le DEV, la CVCI, le Centre Patronal, ERL, ainsi que les soirées des entreprises des communes membres de Lausanne Région ont permis de nouer d'importants contacts.

Adolescents

La commission Formation et emploi des jeunes

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée Affaires régionales de Lausanne Région, la commission Formation et emploi des jeunes (FEJ) est co-présidée par Mme Michèle Gay-Vallotton, municipale à Cheseaux-sur-Lausanne, et Mme Germaine Müller, municipale à Bussigny.

En 2015, la Commission a traité divers dossiers et a travaillé activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle. Elle a aussi étudié les dossiers transmis par les institutions subventionnées, et a proposé de poursuivre le versement des subventions pour toute la législature 2016-2021.

Journée de réflexion «Ecole, Famille, Société : Quels liens ?

Le 18 novembre 2015 à Cheseaux-sur-Lausanne, Lausanne Région a organisé une journée de réflexion pour étudier les liens à resserrer entre les différents partenaires de l'école obligatoire. Le professeur Georges Felouzis a ouvert cette journée par une intéressante conférence à propos des inégalités scolaires. **Ensuite les 120 participants se sont répartis dans 5 ateliers à thèmes : conseil d'établissement, migrants, devoirs surveillés, économie, et implication des jeunes dans des projets collectifs.** Ces ateliers ont donné l'occasion au large public présent (professionnels, parents d'élèves et politiques) de prendre conscience de l'importance du lien entre les partenaires, et de découvrir quelques outils visant à renforcer ce lien.

Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne

Un groupe de travail a évalué l'intérêt pour Lausanne Région de participer activement et de présenter un stand dans le cadre du Salon des métiers. L'évaluation a surtout porté sur la pertinence de la présence d'un stand, ainsi que sur son dimensionnement futur. Il a été décidé de poursuivre l'activité, avec un stand redimensionné, en passant un message politique fort **sur l'implication des communes en faveur des jeunes en recherche d'une formation professionnelle.** Le prochain Salon aura lieu du 29 novembre au 4 décembre 2016.

Espace des inventions

L'Espace des inventions est un lieu d'éveil à la science et à la technique pour les enfants et les familles. A son programme : des expositions interactives et ludiques, des ateliers pour les enfants et les adultes, ainsi que bien d'autres animations particulières. La principale vocation de l'Espace des inventions est de susciter la curiosité. **Lausanne Région continuera à soutenir cet intéressant espace d'éveil durant toute la législature 2016-2021.**

AppApp

La prestation d'appuis scolaires aux apprentis, financée par les associations régionales, est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. **Durant l'année scolaire 2014-2015, Lausanne Région a subventionné 65 groupes, permettant à 263 apprentis d'améliorer leurs résultats scolaires.** Durant le premier semestre de l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a soutenu 54 groupes (contre 41 l'année précédente) donnant ainsi la possibilité à 214 apprentis (156 apprentis l'année précédente) de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Comme prévu par le programme de législature de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 90 cours sur l'année scolaire 2015-2016. Pour atteindre cet objectif, le département Affaires régionales de Lausanne Région a contacté toutes les entreprises formatrices de la région lausannoise en leur présentant cette prestation par le biais d'un prospectus promotionnel. Ces appuis sont gérés par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE). Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site www.formation-apprentis.ch

Adospro.ch

L'association Ados Pro cible les jeunes de la région lausannoise, entre 13 et 25 ans, dans le but de leur offrir un accompagnement professionnel entièrement gratuit et personnalisé. Ses services se distinguent tout d'abord par un coaching (CV, lettre de motivation, bilan des compétences, etc.) mené par des professionnels. Ados Pro a également pour but, dans un deuxième temps, de proposer des jobs temporaires afin de permettre aux jeunes d'effectuer leurs premières expériences professionnelles sous encadrement (suivi régulier avec l'employeur et le jeune). Réciproquement, l'association est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pouvant entreprendre de petits mandats. Ados Pro n'est donc pas uniquement un pourvoyeur de jobs temporaires comme son association sœur Ados Job, mais effectue un suivi ciblé du jeune dans sa trajectoire professionnelle. L'association a accompagné plus de 110 jeunes en 2015. Lausanne Région continuera à soutenir financièrement ce projet durant toute la législature 2016-2021.

Devoirs surveillés

Une étude lausannoise sur les jeunes sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire, révèle que les devoirs surveillés peuvent être d'un grand secours aux élèves en difficulté, pour autant que l'encadrant réponde aux demandes et apporte aux élèves un vrai appui scolaire. La commission Formation et emploi des jeunes a réalisé un « état des lieux en matière de devoirs surveillés » sur les 29 communes membres. Cette thématique a été reprise lors de la journée de réflexion du 18 novembre 2015. Le rapport final, en phase d'élaboration, sera remis aux municipalités courant 2016.

Marché de l'apprentissage

Dans l'objectif de proposer des solutions formatives aux jeunes, la Commission a envisagé mettre sur pied un Marché de l'apprentissage qui, en fin d'année scolaire, mettrait des employeurs en contacts avec des jeunes en recherche d'apprentissage. En parallèle à cette réflexion, la Nuit de l'apprentissage a été

mise sur pied et a rencontré un vif succès. En collaboration avec nos partenaires, la Ville de Lausanne, la CVCI et le Département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) il a été décidé de ne pas poursuivre ce projet, car la recherche de synergies avec des employeurs potentiels n'a pas porté les fruits escomptés.

Le projet Lift

Les jeunes élèves du niveau secondaire, dès la 9ème année HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.) peuvent faire appel aux stages LIFT. Ces derniers facilitent une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de la région. Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. **Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.**

En 2015, Lausanne Région a créé, sous forme de projet pilote jusqu'à fin 2015, le poste de coordinateur LIFT pour la région lausannoise qui a pour objectifs :

- le démarchage d'entreprises et d'institutions en vue d'un partenariat pour l'accueil d'écoliers dans le cadre du projet LIFT,
- la mise en place des procédures et règles selon usages du projet LIFT, rappel des tâches et outils disponibles,
- une coordination entre les partenaires : établissements scolaires, entreprises et stagiaires.

Ce poste de coordinateur, est occupé avec succès par un bénévole défrayé par Lausanne Région. **A ce jour, ses recherches ont porté leurs fruits, puisque 5 entreprises et 2 établissements scolaires ont désiré participer à ce projet.** En outre, les communes, ayant aussi une vocation d'entreprises formatrices, peuvent s'adresser à Lausanne Région pour prendre des «jeunes LIFT» en stage dans l'un de leurs services, à l'instar de Pully et Ecublens.

Dépendances & prévention

La commission Dépendances et prévention

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée Affaires régionales de Lausanne Région, la commission Dépendances et prévention est présidée par Mme Pascale Manzini, municipale à Ecublens.

En 2015, Lausanne Région a subventionné les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Lausanne
- Bethraïm

La Commission a étudié toutes les demandes de subventions transmises par ces institutions. Il a été proposé de maintenir le soutien de Lausanne Région pour la législature 2016-2021 par des montants identiques.

Journée de réflexion «Drogues, prévenir, agir ? Quels outils pour les communes?»

Lausanne Région a organisé le 27 mai 2015, au Gymnase Auguste Piccard à Lausanne, la journée de réflexion sur le thème de la politique des 4 piliers de la Confédération, appliquée à l'échelle des communes. **De nombreux politiques, professionnels, représentants du monde associatif, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée** qui proposait notamment un message vidéo de Ruth Dreifuss, 2 conférences et 8 ateliers sur chacun des 4 piliers que sont : la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression. Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis de comprendre l'importance de renforcer la collaboration entre les différents partenaires.

Brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents

Une brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents, intitulée «Etre parent d'un adolescent» a été réalisée par Lausanne Région pour la population locale, mais aussi migrante. Publiée en 2014, traduite en 10 langues et imprimée à 30'000 exemplaires, la brochure a recueilli un très vif succès. La version française est déjà épuisée. Avant de procéder à sa réédition, **la commission Dépendances et prévention de Lausanne Région a souhaité compléter les textes en y ajoutant un chapitre sur l'homophobie (rédigé par VoGay)** et le choix de vie entre le pays d'origine et celui d'accueil. Cette nouvelle édition en français sera imprimée en 2016. L'intérêt que les parents ont porté à cette brochure prouve que l'outil mis à disposition de la population a su répondre aux préoccupations actuelles.

Soutien à la parentalité

L'étude « Femmes en marge », financée par Lausanne Région avait, en 2011, émis plusieurs recommandations à l'attention des élus et des professionnels. L'une des recommandations faisait part d'un besoin des femmes en marge de recevoir un soutien à la parentalité, soit d'être reconnues comme mères. Par conséquent, la Fondation du Relais a mandaté une recherche «action communautaire» qui s'est tenue, avec une professeure universitaire et les mamans concernées. Cette étude est financée par Lausanne Région, le Service de protection de la jeunesse (SPJ), le Service de santé publique (SSP), ainsi que l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). **Le rapport de cette intéressante étude sera publié au printemps 2016.**

Travail social de proximité

Grâce à son expérience liée à la plateforme vaudoise des Travailleurs Sociaux de Proximité (TSP), ainsi que par l'organisation des « états généraux du travail social de proximité », Rel'ier dispose d'une vue d'ensemble des différents postes de TSP existants, dans leurs similitudes et leurs particularités. Etant souvent sollicité par les communes, il est apparu difficile pour Rel'ier de donner des réponses convenant à toutes les communes. Lausanne Région a décidé de lui confier la réalisation d'une recherche visant à élaborer un outil d'aide à la décision à l'intention des communes, qui démarrera en 2016. Cet outil devra être flexible et simple à utiliser. Il permettra aux responsables communaux d'analyser leurs besoins en rapport au contexte de leur commune (tout en profitant de l'expérience acquise ailleurs), pour prendre des décisions adaptées en matière de travail social de proximité.

Fonds de prévention

En 2015, Lausanne Région a financé, via son Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Organisation d'un spectacle de danse réalisé par des jeunes de Bussigny.
- Organisation de différentes actions de prévention de J-Ouest (groupe de coordination jeunesse de l'Ouest Lausannois), dans le cadre de la semaine nationale alcool.
- Organisation par Rel'ier des états généraux du Travail Social de Proximité, septembre 2015 à Renens.
- Semaine d'actions contre l'homophobie, novembre 2015 à Renens.
- Réalisation d'un clip traitant des abus sexuels sur des jeunes filles alcoolisées. Ce projet est porté par la Police de Lausanne.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce Fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

Sports

La commission Activités sportives

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée aux Affaires régionales de Lausanne Région et Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région pour le projet de Malley, la commission Activités sportives, est présidée par M. Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne.

Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Comme chaque année, l'association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM pour chacune des 26 communes membres, hors les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly). Un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation est transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement. **En 2015, 20 communes membres de Lausanne Région ont accepté de participer au déficit d'exploitation 2014-2015 du CIGM, pour un montant total de plus de CHF 463'000.-.**

Nouveau Centre sportif de Malley

Durant toute l'année 2015, Lausanne Région a été très impliquée dans le projet. A fin février 2015, l'association a tenu son engagement en transmettant aux communes le projet de **préavis intercommunal** pour leur participation aux charges de fonctionnement du nouveau centre sportif.

Les 2 soirées d'information des 10 et 12 février 2015, organisées par Lausanne Région ont réuni plus de 800 personnes. Afin de soutenir le projet, les sportifs d'élite, les sociétés sportives régionales, les conseillers d'Etat et les syndics des communes de Lausanne, Prilly et Renens se sont largement impliqués dans ces deux événements. Divers témoignages et informations sur le projet ont été mis en images au travers de **deux films réalisés** pour l'occasion (disponibles sur notre site Internet).

Le vote des communes

D'avril à juin 2015, 26 communes membres de Lausanne Région ont accepté le préavis intercommunal : elles participeront aux charges annuelles de fonctionnement du nouveau complexe sportif.

L'enthousiasme pour le nouveau Centre sportif a été une fois encore ravivé lorsque le grand public a découvert les images de synthèse du projet, transmises par le bureau d'architectes «Pont12».

Ce magnifique engouement s'est renforcé en juillet, lorsque **les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ) ont été attribués à Lausanne !** Le défi sera donc de terminer la construction des patinoires à temps pour accueillir cette grande manifestation.

Lausanne Région informera les municipalités et leurs conseils respectifs sur l'avancement du dossier. Un premier exercice a déjà eu lieu lors de la réédition du **«Journal d'information du Centre sportif de Malley no2»**, transmis à tous les conseillers communaux et généraux des communes membres. A l'occasion du Dimanche Sportif, les élu-e-s des communes ont été remerciés personnellement pour leur vote de soutien au projet.

Dimanche Sportif

La 4ème édition de Dimanche Sportif a eu lieu le 4 octobre sur un seul site: le Centre sportif de Malley !

En 2015, les sports de glace et d'eau ont été à l'honneur, accompagnés de tout un éventail de disciplines sportives. Cette magnifique journée, organisée par notre collaboratrice Mme Fabienne Saugy, a permis à une quinzaine de sociétés sportives de présenter leurs activités. Les familles de la région ont pu assister aux démonstrations et prendre part aux diverses activités, gratuitement, sous l'encadrement des professionnels qui ont participé bénévolement à la manifestation. Patinages artistique et synchronisé, patinage en fauteuil roulant, hockey sur glace, broomball, jeux sur glace, natation synchronisée, plongée, escrime, tennis de table, roller, gymnastique ou encore slackline, un programme haut en couleurs pour le public venu en nombre à Malley. **Plus de 4'000 personnes ont participé à la journée !** Par ailleurs, lors de la partie officielle, les membres des municipalités ont pu assister à la présentation du projet lauréat du nouveau Centre sportif de Malley, attribué au bureau d'architectes « Pont 12 ».

Subventions des communes pour les sportifs juniors

La Commission s'est intéressée aux subventions communales versées aux sportifs juniors et aux clubs formateurs. Dans cet objectif, en 2014, elle a adressé un questionnaire à toutes ses communes membres. Au vu des résultats très disparates, la commission Activités sportives a décidé de ne pas réaliser de rapport sur les différentes manières de subventionner, mais continuera à y rester attentive.

Le financement de Lausanne Région

La préparation des budgets est sous la responsabilité des chefs de projets des départements. La comptabilité de l'association, incluant les comptes de AppApp et du Fonds Capital Développement, est assurée par le département des Affaires régionales et auditée annuellement par un réviseur externe. **Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination**, sur préavis des commissions. Pour 2015, le fonctionnement de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 7.35 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour le fonctionnement et les études du PALM ont été abaissées en rapport au budget adopté en AG.

BILAN

| | Comptes 2015 | Comptes 2014 | Variation |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| ACTIF | | | |
| ACTIF CIRCULANT | 1'920'002.95 | 1'878'986.46 | 41'016.49 |
| Trésorerie | 1'867'478.15 | 1'732'858.40 | 134'619.75 |
| Autres créances à court terme | 174.70 | 312.11 | -137.41 |
| Actifs de régularisation | 52'350.10 | 145'815.95 | -93'465.85 |
| ACTIF IMMOBILISE | 92'690.77 | 86'182.02 | 6'508.75 |
| Immobilisés | 92'690.77 | 86'182.02 | 6'508.75 |
| TOTAL ACTIF | 2'012'693.72 | 1'965'168.48 | 47'525.24 |
| PASSIF | | | |
| FONDS ETRANGERS | 1'573'130.23 | 1'476'073.79 | 97'056.44 |
| Passifs de régularisation | 162'011.99 | 253'390.26 | -91'378.27 |
| Réserves | 1'411'118.24 | 1'222'683.53 | 188'434.71 |
| Agglomération Fonctionnement | 144'176.34 | 144'176.34 | 0.00 |
| Agglomération Etudes | 441'380.83 | 398'787.47 | 42'593.36 |
| Mobilité douce | 27'975.95 | 27'975.95 | 0.00 |
| Promotion Economique | 351'661.64 | 289'247.04 | 62'414.60 |
| Intergénération | 106'891.57 | 46'754.18 | 60'137.39 |
| Formation et emploi des Jeunes | 22'087.87 | 22'087.87 | 0.00 |
| AppApp | 112'553.80 | 112'553.80 | 0.00 |
| Seniors | 10'000.00 | 10'000.00 | 0.00 |
| Territoire et Equipements | 65'666.78 | 65'666.78 | 0.00 |
| Dépendances | 86'904.41 | 66'065.05 | 20'839.36 |
| Fonds de prévention | 41'819.05 | 39'369.05 | 2'450.00 |
| FONDS PROPRES | 439'563.49 | 489'094.69 | -49'531.20 |
| Capital | 489'094.69 | 588'251.88 | -99'157.19 |
| Résultat Affaires régionales | 27'219.70 | -99'157.19 | 126'376.89 |
| Résultat Territoire Equipements | -76'750.90 | 0.00 | -76'750.90 |
| Résultat net de l'exercice | -49'531.20 | -99'157.19 | 49'625.99 |
| TOTAL PASSIF | 2'012'693.72 | 1'965'168.48 | 47'525.24 |

PERTES ET PROFITS

| | Charges | Produits | 2015 Excédent de produits / (-) charges | Attribution / (-) prélèvement | | Charges | Produits | 2014 Excédent de produits / (-) charges | Attribution / (-) prélèvement | |
|--|-------------------------|--------------------------|--|-----------------------------------|-------------------|-------------------------|--------------------------|--|--|----------------|
| | | | | sur Réserve | sur Capital | | | | sur Réserve | sur Capital |
| Affaires régionales | 907'729.54 | 934'949.24 | 27'219.70 | | 27'219.70 | 1'013'062.05 | 913'904.86 | -99'157.19 | | -99'157.19 |
| Agglomération Fonc. Agglomération Etudes | 97'000.00 148'643.24 | 183'587.00 104'649.60 | 86'587.00 -43'993.64 | | | 279'699.20 81'214.30 | 437'195.90 155'608.80 | 157'496.70 74'394.50 | | |
| - Agglomération Etudes - Parc, Nature et Paysage - Stationnement - Mobilité douce | | | 42'593.36 | 42'593.36 0.00 0.00 0.00 | | | | 231'891.20 | 260'463.25 -697.00 -24'000.00 -3'875.05 | 231'891.20 |
| Promotion économique | 295'186.90 | 357'601.50 | 62'414.60 | 62'414.60 | | 325'968.86 | 287'264.50 | -38'704.36 | -38'704.36 | |
| Intergénération - Intergénération - Formation - App App | 190'960.61 | 251'098.00 | 60'137.39 | 60'137.39 | | 171'999.50 | 233'115.40 | 61'115.90 | 6'715.10 5'000.00 49'400.80 | 61'115.90 |
| Territoire et Equipements | 264'308.90 | 187'558.00 | -76'750.90 | | -76'750.90 | 265'014.52 | 287'736.22 | 22'721.70 | 22'721.70 | |
| Dépendances - Dépendances - Fonds de prévention | 526'832.74 | 550'122.10 | 23'289.36 | 20'839.36 2'450.00 | | 505'000.00 | 544'184.85 | 39'184.85 | 15'578.65 23'606.20 | 39'184.85 |
| | 2'430'661.93 | 2'569'565.44 | 138'903.51 | 188'434.71 | -49'531.20 | 2'641'958.43 | 2'859'010.53 | 217'052.10 | 316'209.29 | -99'157.19 |

Extraits des comptes annuels issus des comptes disponibles auprès de l'association.

Conclusion

Comme vous l'aurez constaté, l'année 2015 a été riche et les dossiers nécessitant une intervention intercommunale nombreux. L'année 2016 s'annonce tout aussi prolifique.

Début 2016, une migration complète du site **www.lausanneregion.ch** sera nécessaire. La société de développement web ayant cessé ses activités, elle laisse Lausanne Région sans support logistique. Seul point positif, le nouveau site sera mieux adapté aux nouvelles technologies mobiles, smartphones et tablettes.

Lausanne Région poursuivra la communication sur l'avancement du **nouveau Centre sportif de Malley** auprès des communes.

Au moment de finaliser ce rapport, l'organisation de la 14ème édition du **Prix PERL 2016**, qui se tiendra au Centre des Congrès de Beaulieu le **11 mai prochain** a déjà débuté. D'autres réflexions seront poursuivies en 2016, notamment la révision de **la stratégie régionale 2016-2019** ou **l'avenir du Fonds Capital Développement**.

Le dernier semestre de la législature verra la parution de deux études : l'une sur « **Le soutien à la parentalité** » et l'autre « **Pourquoi et comment engager un travailleur social de proximité dans une commune** ».

Dans le courant de l'automne 2016, aura lieu une **Conférence d'Agglomération** élargie aux conseillers communaux des communes du PALM. Cette séance d'information sera présentée dans le cadre de la consultation publique du PALM 2016. Lausanne Région y participera activement en collaboration avec Région Morges et la cellule technique du PALM.

En 2016, Lausanne Région continuera à œuvrer pour sa région, dans le respect de l'intérêt public, en proposant des réflexions et en concrétisant les projets selon les objectifs fixés par ses communes membres.

Lausanne, février 2016

Liste des abréviations

| | |
|----------|--|
| CIURL : | Commission Intercommunale d'Urbanisme de la Région lausannoise |
| COREL : | Communauté de la Région Lausannoise |
| EPT : | Emploi plein temps |
| PALM : | Projet d'Agglomération Lausanne-Morges |
| SDT : | Service du développement du territoire – Etat de Vaud |
| LEB : | Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher |
| MBC : | Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay) |
| TL : | Transports lausannois |
| CFF : | Chemins de fer fédéraux |
| CGN : | Compagnie générale de navigation sur le lac Léman |
| FCD : | Fonds capital développement |
| MIPIM : | Marché international des professionnels de l'immobilier |
| MSS : | Microcrédit Solidaire Suisse |
| PERL : | Prix Entreprendre Région Lausanne |
| LADE : | Loi sur l'appui au développement économique – Etat de Vaud |
| SPECO : | Service de la promotion économique et du commerce |
| CODEV : | Coordination du développement économique vaudois |
| DEV : | Développement économique vaudois |
| ERL : | Economie Région Lausanne |
| AppApp : | Appuis scolaires aux apprentis |
| FVE : | Fédération vaudoise des entrepreneurs |
| GVA : | Groupe pour l'apprentissage |
| CVCI : | Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie |
| DFJC : | Département de la formation de la jeunesse et de la culture |
| SPJ : | Service de protection de la jeunesse |
| SSP : | Service de la santé publique |
| PSPS : | Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire |
| TSP : | Travailleur social de proximité |
| CIGM : | Centre intercommunal de Glace de Malley |
| JOJ : | Jeux Olympiques de la Jeunesse |

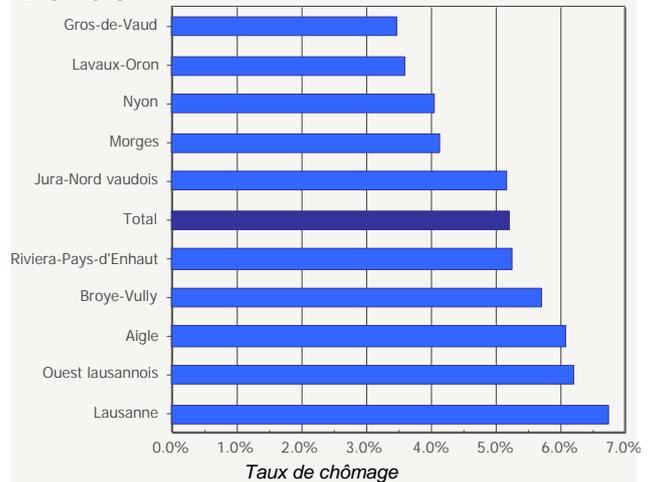
ANNEXE N° 3

➤ STATISTIQUES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI AU 31 DÉCEMBRE 2015

| Evolution | Décembre 2013 | Décembre 2014 | Novembre 2015 | Décembre 2015 |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Demandeurs d'emploi (1) | 26'168 | 25'581 | 25'991 | 26'999 |
| Chômeurs (2) | 19'869 | 19'138 | 18'436 | 19'498 |
| Taux de chômage (3) | 5.3% | 5.1% | 4.9% | 5.2% |
| Places vacantes (4) | 1'404 | 1'346 | 1'540 | 1'297 |

| Flux mensuels (au cours du mois sous revue) | Demandeurs d'emploi | Chômeurs | variation mensuelle | variation annuelle |
|---|---------------------|--------------|---------------------|--------------------|
| Nouvelles inscriptions | 3'524 | 2'794 | -3.7% | -10.5% |
| Transfert de demandeur d'emploi non chômeur à chômeur | | 1'661 | 13.8% | 35.9% |
| Transfert de chômeur à demandeur d'emploi non chômeur | | -1'512 | -20.7% | 11.5% |
| Annulations de dossiers | 2'521 | 1'884 | -6.8% | -2.9% |
| Selon le motif d'annulation | | | | |
| Retour à l'emploi | 1'303 | 913 | -4.4% | -2.5% |
| Autres motifs | 1'218 | 971 | -8.9% | -3.4% |

| Chômeurs par district (5) | taux en % | variation mens. | ann. | |
|----------------------------------|---------------|-----------------|--------------|------------|
| CANTON | 19'498 | 5.2% | 1'062 | 360 |
| Aigle | 1'183 | 6.1% | 68 | -5 |
| Broye-Vully | 1'063 | 5.7% | 86 | 76 |
| Gros-de-Vaud | 761 | 3.5% | 48 | 58 |
| Jura-Nord vaudois | 2'169 | 5.2% | 198 | 91 |
| ... dont La Vallée | 154 | 4.4% | 29 | 4 |
| Lausanne | 5'445 | 6.7% | 267 | 68 |
| Lavaux-Oron | 1'016 | 3.6% | 23 | -5 |
| Morges | 1'688 | 4.1% | 65 | 61 |
| Nyon | 1'829 | 4.1% | 57 | 113 |
| Ouest lausannois | 2'285 | 6.2% | 164 | -104 |
| Riviera-Pays-d'Enhaut | 2'059 | 5.2% | 86 | 7 |
| ... dont Pays-d'Enhaut | 82 | | 4 | -21 |

Districts


| Communes de plus de 3500 habitants actifs (6) | Demandeurs d'emploi | Chômeurs | variation mensuelle | variation annuelle |
|--|---------------------|----------|---------------------|--------------------|
| Aigle | 486 | 327 | +16.4% | -4.7% |
| Bussigny | 308 | 224 | +9.3% | +2.8% |
| Chavannes-près-Renens | 360 | 253 | +4.5% | +1.6% |
| Crissier | 310 | 200 | +4.2% | -17.0% |
| Ecublens | 489 | 336 | +3.1% | -4.8% |
| Epalinges | 205 | 146 | +6.6% | +13.2% |
| Gland | 425 | 294 | +5.0% | +5.4% |
| La Tour-de-Peilz | 351 | 243 | +2.5% | -3.2% |
| Lausanne | 6'835 | 4'990 | +4.9% | +0.3% |
| Lutry | 182 | 135 | +3.1% | +3.1% |
| Montreux | 1'101 | 772 | +4.5% | +2.7% |
| Morges | 611 | 446 | +0.9% | +5.7% |
| Nyon | 688 | 491 | +0.8% | +10.1% |
| Payerne | 433 | 314 | +11.0% | +3.0% |
| Prilly | 552 | 400 | +12.7% | +0.8% |
| Pully | 466 | 332 | -1.2% | -7.8% |
| Renens | 1'102 | 788 | +8.8% | -6.7% |
| Vevey | 930 | 637 | +3.4% | -0.8% |
| Yverdon-les-Bains | 1'218 | 907 | +15.0% | +1.6% |

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

(2) Tout demandeur d'emploi qui ne travaille pas tout en étant disponible de suite en vue d'un placement.

(3) Chômeurs, en % de la population active selon le relevé structurel 2010.

(4) Places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois.

(5) Dès le mois de juin 2012, les taux de chômage ne sont plus disponibles pour les régions de moins de 3000 actifs.

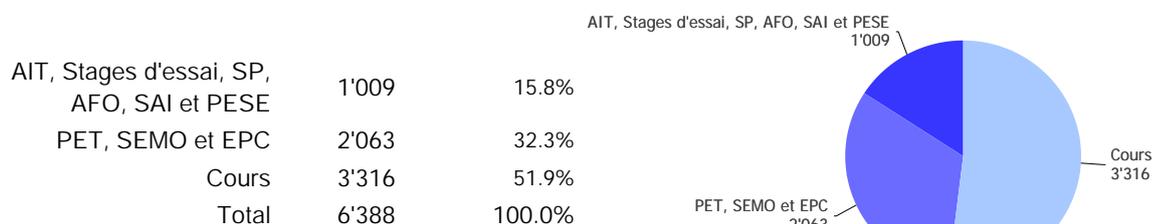
 (6) Pour les informations concernant les autres communes vaudoises, voir http://www.scris.vd.ch/chom_communes.

Effectifs à fin Décembre 2015

| | Demandeurs d'emploi | variation mensuelle | variation annuelle | chômeurs | variation mensuelle | variation annuelle |
|---|----------------------------|---------------------|--------------------|-----------------|---------------------|--------------------|
| En tout | 26'999 | +3.9% | +5.5% | 19'498 | +5.8% | +1.9% |
| dont bénéficiaires du RI inscrits auprès d'un ORP | 3'114 | +0.7% | +0.5% | 2'406 | +2.5% | +2.0% |
| Selon le sexe | | | | | | |
| Hommes | 15'395 | +6.9% | +5.6% | 11'486 | +10.6% | +1.5% |
| Femmes | 11'604 | +0.1% | +5.5% | 8'012 | -0.5% | +2.5% |
| Selon l'origine | | | | | | |
| Suisses | 12'696 | +1.4% | +5.3% | 9'168 | +2.0% | +3.2% |
| UE 27 | 9'582 | +7.2% | +6.5% | 6'858 | +11.2% | +1.3% |
| Hors UE | 4'721 | +4.1% | +4.4% | 3'472 | +5.8% | -0.4% |
| Selon l'âge | | | | | | |
| Moins de 20 ans | 723 | -3.3% | +5.7% | 299 | -8.3% | +8.3% |
| 20 à 29 ans | 5'833 | +2.0% | +2.8% | 4'458 | +2.5% | -0.4% |
| 30 à 39 ans | 7'577 | +5.3% | +6.7% | 5'537 | +7.3% | +2.7% |
| 40 à 49 ans | 6'557 | +5.0% | +5.7% | 4'738 | +8.5% | +1.9% |
| 50 à 59 ans | 5'010 | +4.2% | +6.9% | 3'533 | +6.6% | +2.5% |
| 60 ans et plus | 1'299 | +1.8% | +4.9% | 933 | +1.4% | +3.1% |
| Selon la formation | | | | | | |
| Sans formation professionnelle | 10'271 | +6.7% | +3.6% | 7'158 | +11.2% | -0.6% |
| CFC ou maturité fédérale | 9'786 | +2.7% | +6.5% | 7'148 | +3.6% | +2.7% |
| Maîtrise fédérale, HES, université | 6'803 | +1.5% | +7.0% | 5'077 | +1.7% | +4.0% |
| Non renseigné | 139 | +2.2% | +16.8% | 115 | +5.5% | +16.2% |
| Selon la durée de chômage | | | | | | |
| Moins de 12 mois | 22'926 | +4.6% | +6.7% | 16'186 | +6.7% | +2.3% |
| 12 à 24 mois | 3'069 | -0.0% | -0.6% | 2'495 | +1.1% | -0.8% |
| Plus de 24 mois | 1'004 | +0.6% | -0.3% | 817 | +1.6% | +1.4% |

Professions les plus recherchées par les demandeurs d'emploi

| | | | | | | |
|---|-------|--------|--------|-------|--------|--------|
| Employés de commerce, de bureau, comptables | 2'365 | +1.0% | +3.0% | 1'804 | +0.6% | +0.8% |
| Sommeliers, serveurs, cuisiniers | 2'196 | +0.9% | +7.2% | 1'512 | +0.0% | +2.0% |
| Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail | 2'137 | -0.7% | +10.8% | 1'527 | -1.6% | +11.5% |
| Autres métiers du bâtiment | 1'689 | +27.5% | +10.0% | 1'317 | +46.8% | +3.9% |
| Employés de maison, nettoyeurs de locaux | 1'587 | -1.9% | -3.2% | 985 | -1.6% | -4.5% |
| Maçons, peintres, monteurs électriciens | 1'401 | +30.8% | +6.9% | 1'083 | +48.4% | -0.9% |
| Informaticiens | 762 | +3.7% | +3.4% | 606 | +2.2% | -0.8% |
| Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux | 677 | -3.6% | +8.8% | 464 | -5.9% | +8.2% |
| Magasiniers, manutentionnaires | 646 | +1.3% | -8.9% | 484 | +1.5% | -14.2% |
| Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing | 537 | -2.7% | +12.6% | 409 | -1.9% | +4.1% |
| Spécialiste en organisation et planification | 460 | +2.9% | +8.5% | 328 | +0.9% | +1.2% |
| Professions du spectacle | 345 | +2.4% | +6.8% | 178 | +6.0% | +5.3% |

Demandeurs d'emploi en mesures* de reconversion et de réinsertion professionnelles

Abréviations

| | | | |
|------|---------------------------------------|------|-------------------------------------|
| AFO | Allocation de formation | PET | Programmes d'emplois temporaires |
| AIT | Allocation d'initiation au travail | SAI | Soutien à une activité indépendante |
| EPC | Entreprises de pratique commerciale | SEMO | Semestre de motivation |
| PESE | Contribution aux frais de déplacement | SP | Stages professionnels |

*au moins un jour durant le mois sous revue

Source : STATVD - PISE, SECO - PLASTA

ANNEXE N° 4

➤ TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU DE 2010 A 2015



COMMUNE DE SAVIGNY
TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU
de 2010 à 2015

| Années | | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Relevé des pompages (m ³) | La Planie | 146'575 | 118'237 | 180'309 | 211'313 | 196'292 | 155'760 |
| | Le Publoz | 15'644 | 11'920 | 22'970 | 20'949 | 24'629 | 17'794 |
| | Les Planches | 75'930 | 63'349 | 85'394 | 80'295 | 73'811 | 56'585 |
| | <i>Total</i> | <i>238'149</i> | <i>193'506</i> | <i>288'673</i> | <i>312'557</i> | <i>294'732</i> | <i>230'139</i> |
| Le Grenet | Le Grenet | 327 | 290 | 279 | 276 | 248 | 0 |
| | Lausanne | 128'446 | 163'753 | 52'414 | 33'173 | 42'223 | 167'584 |
| | <i>Total</i> | <i>128'773</i> | <i>164'043</i> | <i>52'693</i> | <i>33'449</i> | <i>42'471</i> | <i>167'584</i> |
| Total relevé des pompages + achats d'eau | | 366'922 | 357'549 | 341'366 | 346'006 | 337'203 | 397'723 |
| Relevé des compteurs (m ³) | Abonnés locaux | 264'667 | 265'513 | 274'800 | 269'745 | 268'551 | 297'550 |
| | Abonnés hors commune | 23'630 | 17'106 | 12'936 | 13'241 | 12'305 | 24'880 |
| | Consommations communales | 16'763 | 18'351 | 10'665 | 13'612 | 18'283 | 26'387 |
| | Consommations diverses | 1'422 | 1'587 | 1'638 | 4'007 | 3'896 | 3'050 |
| | Fuites expliquées | 22'000 | 17'000 | 14'000 | 12'000 | 10'500 | 13'220 |
| | <i>Total</i> | <i>328'482</i> | <i>319'557</i> | <i>314'039</i> | <i>312'605</i> | <i>313'535</i> | <i>365'087</i> |
| Différence entre relevé des pompages + achats d'eau et relevé des compteurs | | 38'440 | 37'992 | 27'327 | 33'401 | 23'668 | 32'636 |
| Différence exprimée en % | | 10.48% | 10.63% | 8.01% | 9.65% | 7.02% | 8.21% |

ANNEXE N° 5

 INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2015



COMMUNE DE SAVIGNY

Rte de Mollie-Margot 4 - 1073 Savigny
Tél. 021 781 07 30 - Fax 021 781 07 31

Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2015

L'Ordonnance fédérale du 23 novembre 2005 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) stipule que les distributeurs d'eau de boisson suisses doivent renseigner leurs consommateurs sur la qualité de l'eau.

Pour se conformer à cette ordonnance, la Municipalité de Savigny vous donne ci-après les informations à propos de l'eau potable distribuée par ses services en 2015.

Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'304

Réseau de distribution

Le réseau de distribution de la commune est divisé en deux parties, dont l'origine résulte du développement du village :

- Réseau supérieur (Mollie-Margot et la Claie-aux-Moines), alimenté par le réservoir de l'Erbenaz
- Réseau inférieur (centre du village), alimenté par le réservoir des Planches

Les deux réseaux sont reliés entre eux à plusieurs endroits, afin d'assurer une bonne distribution.

De fait, l'eau de boisson est donc constituée d'un mélange des différentes provenances. C'est pourquoi, les valeurs d'analyse, prises en tête de réseau, peuvent être différentes de celles prises en milieu ou en fin de réseau.

Provenance

- Sources communales : 23 captages répartis dans les Bois du Grand Jorat } 58%
- Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc) } 42%

Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat :*
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe doseuse
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne :*
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration)

Nombre de contrôles*

- 3 séries d'analyses bactériologiques par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 18 échantillons.
- 3 analyses chimiques et microbiologiques sur les réseaux inférieur et supérieur.

* Des analyses supplémentaires peuvent être faites dans le cadre de l'autocontrôle et selon les situations.



Qualité bactériologique

| Désignation des échantillons | | Germes aérobies minimum | Germes aérobies maximum |
|--------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|
| STEP de Pra Charbon | (robinet cuisine, réseau inférieur) | 0 | 2 |
| Réservoir de Villette | (réseau inférieur) | 1 | 5 |
| Réservoir des Planches | (arrivée source : eau brute et réseau inférieur) | 1 | 3 |
| Réservoir de l'Erbenaz | (arrivée source, réseau supérieur) | 0 | 5 |
| Pompage du Publoz | (arrivée puits, réseau supérieur) | 0 | 0 |
| Abribus de la Claie-aux-Moines | (WC, réseau supérieur) | 0 | 2 |

Qualité chimique et microbiologique

| | Unité | Remarques | Valeurs minimum | Valeurs maximum |
|---------------------|-------|-----------------|--------------------|--------------------|
| Température moyenne | °C | | 9.5 | 11.1 |
| pH | | Norme 6.8 – 9.5 | 7.4 | 7.6 |

| | Unité | Remarques | Valeurs |
|---|-------|--------------------------------------|---------|
| Dureté totale (centre du village) | °F | Eau moyennement dure | 18.9 |
| Dureté totale (Mollie-Margot) | °F | Eau douce | 14.5 |
| Dureté totale (Claie-aux-Moines) | °F | Eau douce | 14.4 |
| Teneur en nitrates (centre du village) | mg/l | Valeur limite de tolérance : 40 mg/l | 7.6 |
| Teneur en nitrates (Mollie-Margot) | mg/l | Valeur limite de tolérance : 40 mg/l | 5.1 |
| Teneur en nitrates (Claie-aux-Moines) | mg/l | Valeur limite de tolérance : 40 mg/l | 5.0 |

L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrates.

Autres informations

- Dès septembre 2009, l'eau de la station de pompage de la Planie est chlorée.
- Le service des eaux applique le système de l'assurance qualité « autocontrôle » depuis 2003.
- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Municipalité de Savigny.

Savigny, avril 2015

La Municipalité de Savigny

ANNEXE N° 6

➤ TABLEAU DU COUT D'EXPLOITATION DE LA STEP DE PRA CHARBON
DE 2012 A 2015

| | Estimation préavis | 2012 | | | 2013 | | | 2014 | | | 2015 | | |
|---|--------------------|----------------|-------------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------|
| | | | Coût/ m ³ | Coût/ hab. |
| Volumes traités | | | | | | | | | | | | | |
| Débit d'entrée STEP mesuré (m ³ / an) | | 432'786 | | | 476'054 | | | 436'862 | | | 378'401 | | |
| Débit d'entrée estimé par temps sec (m ³ / an) | | 295'760 | | | 290'652 | | | 306'306 | | | 272'119 | | |
| Eau usée facturée : abonnés Savigny (m ³ / an) | | 190'505 | | | 194'801 | | | 195'006 | | | 198'424 | | |
| Eau parasitaire due à la pluie (m ³ / an) | | 137'026 | | | 185'402 | | | 130'556 | | | 106'282 | | |
| Eau potable facturée : abonnés Savigny + consommation communale (m ³ / an) | | 287'103 | | | 287'364 | | | 290'730 | | | 326'987 | | |
| Coûts | | | | | | | | | | | | | |
| Nombre d'habitants | 3'380 | 3'364 | | | 3'357 | | | 3'304 | | | 3'304 | | |
| Main-d'œuvre (heure) | 1'456 | 1'341 | | | 1'421 | | | 1'509 | | | 1'485 | | |
| Déchets de grilles (CHF) | | 21'013 | 0.11 | 6.25 | 20'971 | 0.11 | 6.25 | 15'666 | 0.08 | 4.74 | 15'707 | 0.08 | 4.75 |
| Traitement de boues (CHF) | | 86'044 | 0.45 | 25.58 | 96'373 | 0.49 | 28.71 | 93'499 | 0.48 | 28.30 | 111'072 | 0.56 | 33.62 |
| Energie (CHF) | 34'000.00 | 54'159 | 0.28 | 16.10 | 56'462 | 0.29 | 16.82 | 54'767 | 0.28 | 16.58 | 52'564 | 0.26 | 15.91 |
| Fonctionnement biologique et décantation (CHF) | | 60'275 | 0.32 | 17.92 | 65'166 | 0.33 | 19.41 | 76'499 | 0.39 | 23.15 | 107'925 | 0.54 | 32.66 |
| Divers (CHF) | 243'700.00 | 16'996 | 0.09 | 5.05 | 22'952 | 0.12 | 6.84 | 26'974 | 0.14 | 8.16 | 18'540 | 0.09 | 5.61 |
| Amortissement et intérêts (CHF) | 394'000.00 | 281'600 | 1.48 | 83.71 | 272'800 | 1.40 | 81.26 | 264'000 | 1.35 | 79.90 | 255'200 | 1.29 | 77.24 |
| TOTAUX (CHF) | 671'700.00 | 520'087 | | | 534'725 | | | 531'405 | | | 561'007 | | |
| Coûts par m³ traité et par habitant (CHF) | 201.00 | | 2.73 | 154.60 | | 2.74 | 159.29 | | 2.73 | 160.84 | | 2.83 | 169.80 |

Coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon

ANNEXE N° 7

 RAPPORT D'ACTIVITES 2015 DE LA COMMISSION « BATIMENTS »



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Préambule

La constitution de la Commission « Bâtiments » résulte du préavis n° 08/2014 « Demande de crédit destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux sous la forme d'un crédit-cadre pour la période 2015-2019 ».

La commission a pour mission de contrôler l'utilisation du crédit-cadre et de définir les travaux à exécuter dans les limites du montant attribué par celui-ci.

En outre, elle a pour compétence de :

- Contrôler la liste des travaux annuels et le planning
- Contrôler les engagements
- Contrôler le bouclage annuel
- Etablir un rapport annuel pour la Municipalité et le Conseil communal

Composition de la Commission « Bâtiments » à partir du 1^{er} janvier 2015

| | | |
|------------------------|----------------------|-----------------------------|
| – Beutler Yves | Membre | Conseiller communal |
| – Grandgirard Philippe | Membre et mandataire | MGM Architectes Associés SA |
| – Hick Brian | Membre | Conseiller communal |
| – Métraux Daniel | Membre | Municipal |
| – Ochs Jacques | Président | Municipal |
| – Pasche Bertrand | Membre | Boursier communal |
| – Rochat Jean-Claude | Membre | Conseiller communal |
| – Vaccarello Michel | Membre | Technicien communal |

En 2015, la commission s'est réunie à 2 reprises, soit les 22 avril et 15 septembre. M. Daniel Métraux, Municipal, a remplacé M. Sylvaire Coquil, Municipal démissionnaire au 31 décembre 2014.



Bilan des travaux

Bâtiments scolaires

1. Complexe scolaire

- Divers travaux d'entretien, notamment la réfection de l'étanchéité des introductions techniques dans le bâtiment des classes normales
- Transformation et création de pipes de rinçage pour le curage des drains au nord du Complexe

2. Jardin d'enfants à l'ancien central

- Remplacement du portail du côté jardin selon les normes actuelles
- Pose de barres à neige sur le toit (amélioration de la sécurité)

3. Ancien collège

- Transformation de l'Ancien collège en unité d'accueil de la petite enfance et salles à usages divers (préavis n° 02/2015)
- Mise en conformité des normes incendie et de sécurité ECA pour les surfaces non touchées par les transformations liées au préavis n° 02/2015
- Remplacement des stores à lamelles défectueux
- Nouvelle mise en passe générale de tout le bâtiment

Bâtiments publics

1. Forum

- Divers travaux d'entretien, notamment les remplacements de la barrière de sécurité sur la terrasse, de la porte d'accès de service et de la porte basculante de garage donnant accès à la scène
- Réfection de la peinture des murs de la salle de conférences

2. Maison de commune

Réfection des parois en carrelage de la cafétéria et de la cuisine

3. Eglise

Restauration complète de l'extérieur de l'église selon le crédit-cadre 2015-2019 (voir chapitre 6.1.4 du rapport de gestion communale)

4. Collège du Jorat

- Remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à condensation avec chauffe-eau
- Remplacement des appareils ménagers dans l'une des cuisines des deux appartements (travaux généraux)

5. Travaux généraux

- Révision des citernes
- Mise en conformité des installations électriques à la suite du contrôle périodique (tous les 5 ans)



Divers

Panneaux solaires photovoltaïques

Le bureau d'ingénieurs en électricité HKG Engineering Romandie SA a présenté, au début de l'année, le résultat de l'étude commandée à fin 2014 sur le potentiel solaire photovoltaïque des toits des bâtiments communaux. Il ressort de cette étude un rapport entre la consommation propre du bâtiment (chiffres 2013) et la production estimée correspondant à la surface installée de panneaux solaires. Ce rapport démontre qu'il n'est pas opportun d'investir globalement dans ces installations, particulièrement au vu des montants importants indiqués, mais qu'il serait sage d'examiner chaque possibilité en fonction des réparations ou restaurations à venir.

Conclusions

L'année 2015, hormis quelques travaux d'entretien dans nos bâtiments, a été principalement focalisée par la restauration de l'église.

Dans l'ensemble, les devis des travaux exécutés en 2015, comme pour les années précédentes, s'intègrent bien dans le budget fixé par le crédit-cadre. Le principal changement est dû aux travaux prévus pour la réfection du bâtiment l'Agora qui ont été remplacés par la restauration de l'église et repoussés en 2017.

Rappelons qu'un crédit-cadre n'est pas un montant figé, comme celui d'un préavis, mais qu'il permet dans la mesure du possible de regrouper certains travaux et de faire des économies grâce à des marchés importants. Il permet aussi d'absorber des imprévus urgents en différant ou non certains objets, ceci tout en respectant scrupuleusement l'enveloppe globale accordée.

Commission « Bâtiments »

Savigny, le 8 avril 2016

| Bâtiments | Spécification | Crédit-cadre 2015-2019 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Travaux en attente | Total travaux 2015-2019 | Solde sur crédit |
|---|-------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|----------------------------|---------------------|
| Bâtiments scolaires | | | | | | | | | | |
| Complexe scolaire | Classes spéciales | 60'000.00 | 1'354.80 | | | | | | 1'354.80 | 58'645.20 |
| | Classes normales | 36'000.00 | 6'403.50 | | | | | | 6'403.50 | 29'596.50 |
| | Extérieur | 120'000.00 | 18'862.10 | | | | | | 18'862.10 | 101'137.90 |
| | Salle gymnastique | 230'000.00 | | | | | | | - | 230'000.00 |
| Ancien collège | | 150'000.00 | 49'799.30 | | | | | | 49'799.30 | 100'200.70 |
| Pavillon scolaire | | 55'000.00 | | | | | | | - | 55'000.00 |
| Jardin d'enfants (ancien central) | | 10'000.00 | 3'650.20 | | | | | | 3'650.20 | 6'349.80 |
| | <i>Sous-total</i> | <i>661'000.00</i> | <i>80'069.90</i> | - | - | - | - | - | <i>80'069.90</i> | <i>580'930.10</i> |
| Bâtiments publics | | | | | | | | | | |
| Forum | | 358'000.00 | 39'618.20 | | | | | | 39'618.20 | 318'381.80 |
| Maison de commune | | 203'000.00 | 6'513.20 | | | | | | 6'513.20 | 196'486.80 |
| Eglise | | 550'000.00 | 502'907.30 | | | | | | 502'907.30 | 47'092.70 |
| Buvette terrain de foot. | | 45'000.00 | 680.30 | | | | | | 680.30 | 44'319.70 |
| Refuge de la Planie | | 15'000.00 | | | | | | | - | 15'000.00 |
| | <i>Sous-total</i> | <i>1'171'000.00</i> | <i>549'719.00</i> | - | - | - | - | - | <i>549'719.00</i> | <i>621'281.00</i> |
| Bâtiments en logements / commerciaux | | | | | | | | | | |
| Agora | | 522'000.00 | | | | | | | - | 522'000.00 |
| Villa des Maîtres | | 37'000.00 | | | | | | | - | 37'000.00 |
| Villa (ancienne gendarmerie) | | 105'000.00 | 802.15 | | | | | | | |
| Collège du Jorat | | 110'000.00 | 28'990.80 | | | | | | 28'990.80 | 81'009.20 |
| | <i>Sous-total</i> | <i>774'000.00</i> | <i>29'792.95</i> | - | - | - | - | - | <i>28'990.80</i> | <i>640'009.20</i> |
| Travaux généraux | | | | | | | | | | |
| | | 322'000.00 | 113'783.90 | | | | | | 113'783.90 | 208'216.10 |
| | <i>Sous-total</i> | <i>322'000.00</i> | <i>113'783.90</i> | - | - | - | - | - | <i>113'783.90</i> | <i>208'216.10</i> |
| | Total | | 773'365.75 | - | - | - | - | - | | |
| Total CC 2015-2019 | | 2'928'000.00 | Total 2015 | Total 2016 | Total 2017 | Total 2018 | Total 2019 | | 772'563.60 | 2'050'436.40 |

ANNEXE N° 8

- ▶ PLANCHE PHOTOS DE LA TRANSFORMATION DU BATIMENT
DES CLASSES SPECIALES DU COMPLEXE SCOLAIRE

COMMUNE DE SAVIGNY - COMPLEXE SCOLAIRE AVANT TRANSFORMATIONS



COMMUNE DE SAVIGNY - COMPLEXE SCOLAIRE TRAVAUX AVRIL 2015



COMMUNE DE SAVIGNY - COMPLEXE SCOLAIRE TRAVAUX JUIN, JUILLET, AOUT 2015



ANNEXE N° 9

 PLANCHE PHOTOS DE LA TRANSFORMATION DE L'ANCIEN COLLEGE

COMMUNE DE SAVIGNY - ANCIEN COLLEGE EXISTANT AVANT TRANSFORMATIONS



UNITE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET SALLES A USAGES DIVERS TRAVAUX DU 1er JUILLET AU 21 AOUT 2015



UNITE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET SALLES A USAGES DIVERS TRAVAUX DU 1er JUILLET AU 21 AOUT 2015



UNITE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET SALLES A USAGES DIVERS TRAVAUX DU 1er JUILLET AU 21 AOUT 2015



UNITE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET SALLES A USAGES DIVERS FIN DES TRAVAUX 21 AOUT 2015



ANNEXE N° 10

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014-2015 DU GARDE FORESTIER



Rapport d'activités 2014-2015

En préambule, après une longue absence (maladie) du garde forestier en 2015, ce rapport relatera les travaux effectués en 2014 et 2015

EXPLOITATION DES BOIS

Martelage 2014

| Division | Lieu-dit | Genre de coupe | Résineux | | Feuillus | | Total | |
|------------|-----------------------------|---------------------|----------|----------|----------|--------|-------|----------|
| | | | Tiges | Sylves | Tiges | Sylves | Tiges | Sylves |
| 3 | La Planie (journée du bois) | Réalisation | 3 | 9.90 | | | 3 | 9.90 |
| Toutes | Grand-Jorat | Chablis | | 428.20 | | | | 428.20 |
| Toutes | Grand-Jorat | Eclaircie mécanisée | | 129.30 | | 117.20 | | 246.50 |
| 1 | Ch. des Aqueducs | Bois caisson | 6 | 16.80 | | | 6 | 16.80 |
| 3 | Ch. de la Planie | Mise en lumière | 66 | 133.20 | | | 66 | 133.20 |
| 6 | Ch. du Refuge de Mézières | Réalisation | 61 | 166.90 | | | 61 | 166.90 |
| 8 | Ch. des Trois Communes | Réalisation | 48 | 141.30 | 1 | 1.60 | 49 | 142.90 |
| 9 | Ch. des Aqueducs | Mise en lumière | 79 | 159.90 | 4 | 6.60 | 83 | 166.50 |
| 2 | Ch. de la Fontaine | Eclaircie | 12 | 9.50 | 303 | 184.80 | 315 | 194.30 |
| Total 2014 | | | 275 | 1'195.00 | 308 | 310.20 | 583 | 1'505.20 |

Produits

Les coupes 2014 ont produit les assortiments suivants :

| | | |
|------------------------------------|--------------|-----------------|
| Bois de service | 1'170.99 | |
| Bois d'industrie | 110.02 | |
| Déchetage | <u>87.00</u> | |
| <i>Résineux (en m³)</i> | | 1'368.01 |
| Bois de service | 1.41 | |
| Bois de feu | 115.00 | |
| Bois d'industrie | 7.99 | |
| Déchetage | <u>6.00</u> | |
| <i>Feuillus (en m³)</i> | | <u>130.40</u> |
| Total exploitation 2014 | | 1'498.41 |

- Résineux/feuillus : 91/9 (2013 : 91/9)
- Coupes/chablis : 72/28 (2013 : 72/28)



Martelage 2015

| Division | Lieu-dit | Genre de coupe | Résineux | | Feuillus | | Total | |
|------------|---------------------------|---------------------|----------|----------|----------|--------|-------|----------|
| | | | Tiges | Sylves | Tiges | Sylves | Tiges | Sylves |
| 3 | Ch. de la Planie | Eclaircie | 23 | 7.70 | 2 | 0.90 | 25 | 8.60 |
| 5 | Ch. de la Taborne | Coupe de lisière | 26 | 64.20 | 40 | 85.10 | 66 | 149.30 |
| 3 | Ch. de la Planie | Mise en lumière | 114 | 211.70 | 3 | 1.90 | 117 | 213.60 |
| 6 | Ch. du Refuge de Mézières | Réalisation | 63 | 196.10 | 7 | 2.80 | 70 | 198.90 |
| 9 | Ch. des Aqueducs | Mise en lumière | 78 | 177.00 | 6 | 13.00 | 84 | 190.00 |
| 8 | Ch. des Trois Communes | Réalisation | 59 | 199.20 | 3 | 6.40 | 62 | 205.60 |
| Toutes | Chablis | Bois bostrychés | | 203.80 | | | | 203.80 |
| 1 | Ch. des Aqueducs | Eclaircie mécanisée | | 68.50 | | | | 68.50 |
| Total 2015 | | | 363 | 1'128.30 | 61 | 110.10 | 424 | 1'238.40 |

Produits

Les coupes 2015 ont produit les assortiments suivants :

| | | |
|------------------------------------|---------------|-----------------|
| Bois de service | 1'226.59 | |
| Déchetage | <u>111.50</u> | |
| <i>Résineux (en m³)</i> | | 1'338.09 |
| Bois de feu | 87.00 | |
| Déchetage | <u>17.00</u> | |
| <i>Feuillus (en m³)</i> | | <u>104.00</u> |
| Total exploitation 2015 | | 1'442.09 |

- Résineux/feuillus : 93/7 (2014 : 91/9)
- Coupes/chablis : 86/14 (2014 : 72/28)

Chablis

Le 14 février 2014, le foehn a renversé 350 m³ de bois qui ont pu être exploités de suite en bonne période sur un marché demandeur (épicéa long : CHF 113.00/m³) ; le solde étant des bois bostrychés au mois de juillet avec des prix nettement moins intéressants.

2015, sans tempête, seulement 200 m³ de bois bostrychés ont été exploités et ceci malgré la sécheresse de cette année.

Exploitations mécanisées

Les prix étant stables, nous continuons les éclaircies mécanisées. Plusieurs peuplements, tous dans le Grand Jorat, ont été éclaircis pour une surface totale de 1.3 hectares, en baisse par rapport à 2013, la surface traitée ayant un fort volume sur pied.

En 2015, nous avons éclairci le massif forestier le long du chemin des Aqueducs, déjà éclairci il y a une dizaine d'années et, de ce fait, le martelage est plus aisé. La forêt étant stable, nous nous concentrons surtout sur l'accroissement quantitatif et qualitatif des tiges à venir.



PLANTATIONS

En 2014, 5'815 m² de coupes ont été reboisés ; les rémanents de coupes ayant été préalablement broyés mécaniquement. 1'200 épicéas et 125 aulnes noirs pour les terrains mouillés du « sapin président » ont été nécessaires pour ces travaux. 50 épicéas ont été mis à demeure pour le remplacement des plants secs au chemin de la Daumuse.

En 2015, aucune plantation n'a été nécessaire. La coupe de réalisation du chemin du Refuge de Mézières sera reboisée, une fois les travaux d'exploitation terminés.

FAUCHAGE

En 2014, 8 hectares de jeunes plantations ont été fauchés représentant un hectare de plus que l'année précédente. Pour l'année 2015, nous sommes descendus à 6 hectares.

SOINS CULTURAUX

En 2014, 4 hectares de jeunes forêts ont été soignés, dont 2.5 hectares de plantations Lothar à la Grande Borne. Dans ces plantations d'épicéas, les travaux consistent principalement à éliminer les bois blancs (saules, noisetiers, etc.) pour qu'ils ne concurrencent pas les résineux mis à demeure.

En 2015, nous avons soigné 2.5 hectares de jeunes forêts, dont la moitié sous la futaie résineuse du chemin des Trois Communes. L'opération consistait à éliminer les sapins blancs recouvrant les épicéas économiquement plus intéressants, aux fins d'avoir un mélange d'essences optimum après les coupes de réalisation.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Les habituels travaux de fauchage des bords, pour permettre une bonne évacuation des eaux, ont été effectués.

DIVERS

- Les diverses places de pique-niques, ainsi que les layons permanents à usage piétonnier, ont été entretenus.
- La forêt a également fourni les branches de couverture pour l'entretien des massifs, ainsi que les sapins servant aux décorations de Noël.
- Le 17 juin 2014, nous avons accueilli 200 élèves environ pour la traditionnelle journée du bois. Nous avons ramassé le bois pour le feu de la fête du 1^{er} Août, avec un peu d'explications sur la vulgarisation forestière et surtout les traditionnels cervelas. En 2015, la journée du bois dans les forêts communales n'a pas été reconduite.

SUBVENTIONS

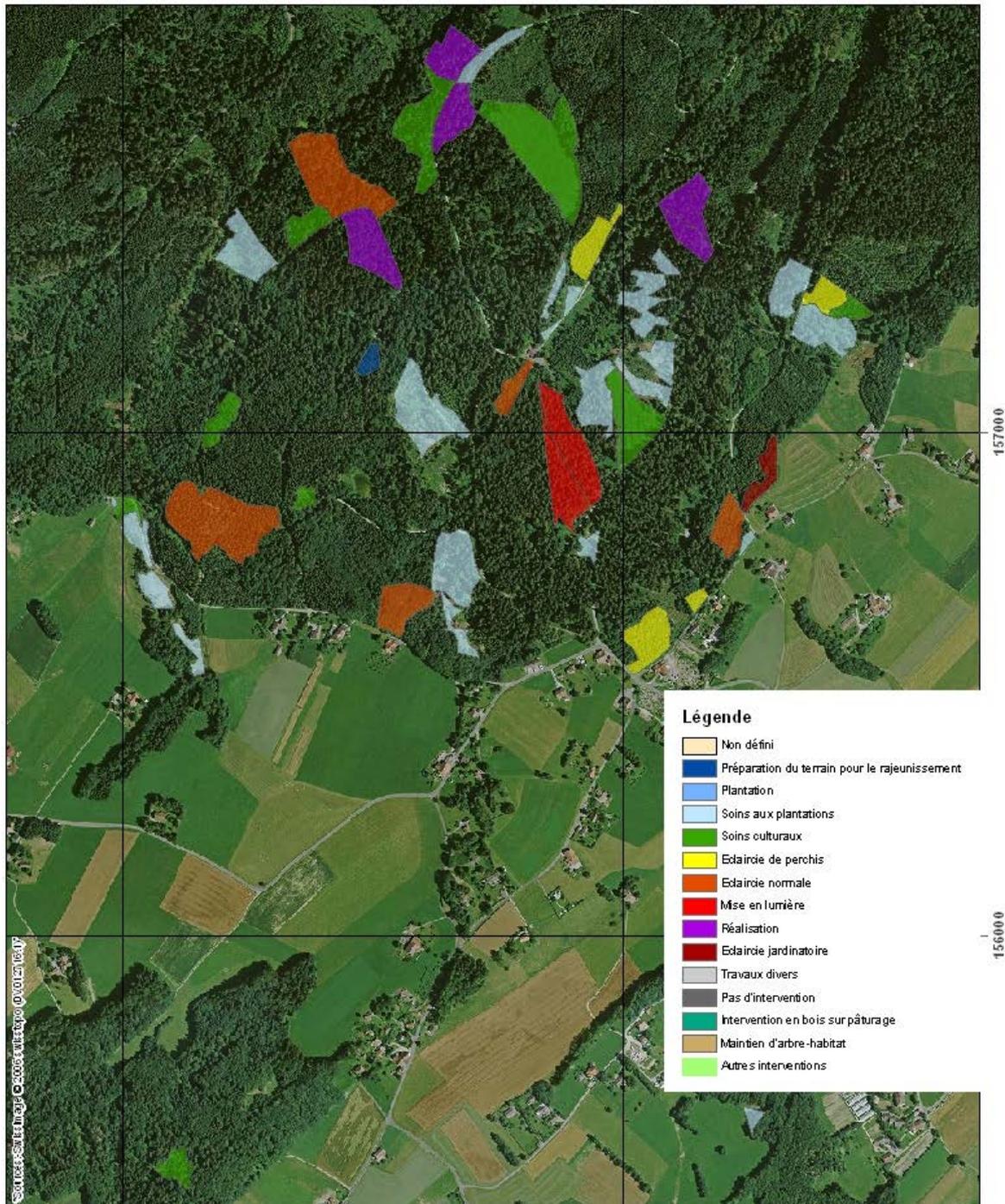
Soins aux jeunes peuplements (projet 2012-2015) : CHF 14'253.75

Lutry, le 24 février 2016

Sébastien Roch, Garde forestier



Carte des interventions 2014 - 2015



Source: Service Informatique de la Commune de Savigny



Commune de Savigny
Echelle : 1:10'000
Date : 24.02.2016

ANNEXE N° 11

➤ COMPTE-RENDU DES « TABLES RONDES » DU 2 MAI 2015

COMPTE-RENDU DES TABLES RONDES DU 2 MAI 2015

Préambule

Dans le cadre de la révision partielle du Plan directeur communal (ci-après PDCOM), la Municipalité de Savigny a décidé d'organiser un événement d'échanges avec des représentants du Conseil communal.

Le présent document constitue la synthèse des tables rondes s'étant tenues le 2 mai 2015. Celles-ci ont réuni une trentaine de personnes autour de trois thématiques préétablies : mobilité et stationnement ; logements ; équipements et services.

L'assemblée participant à cet événement a été répartie dans trois groupes de travail afin de pouvoir constituer des « tables de discussion » d'environ 10 personnes. Chaque groupe a eu l'occasion de participer à chaque table de discussion.

Pour rappel, ces tables rondes avaient pour but de :

- > entendre les préoccupations des participants sur les thématiques abordées ;
- > récolter leurs souhaits pour le futur de la commune ;
- > identifier les thématiques.

Ci-après est présentée en tenant compte de « l'évaluation » que chaque participant a fait des propositions ayant émergé durant la matinée au moyen de 5 gommettes à apposer sur les éléments considérés comme les plus importants. Le compte-rendu complet des discussions de chaque thématique se trouvent en annexe.

La synthèse de ces tables rondes permettra à la Municipalité d'affiner le projet de territoire devant être établi dans la cadre de la révision partielle du Plan directeur communal (PDCOM) sur les localités de Savigny, La Claie-aux-Moines et Mollie-Margot.



Résumé – propositions ayant récolté le plus de points par thématique

Ci-après sont présentées les propositions qui ont récolté le plus de point. Celles-ci sont classées par thématique. Chaque thématique est elle-même subdivisée en plusieurs rubriques afin de faciliter la synthèse. Pour chaque rubrique, les propositions sont classées en fonction de leur nombre de points.

Ci-dessous, plus le texte est grand, plus la proposition a récolté de points.

DENSITE ET MIXITE

Mixité

Penser des logements destinés à tous types de ménages et tenant compte d'une mixité de prix/revenus

Attirer une population qui apporte des moyens financiers à la commune

Prioriser les résidents de la commune dans l'attribution de logements nouveaux

Habitat protégé

Prévoir des appartements protégés (éventuellement combinés avec EMS)

Logements pour personnes âgées près des commerces

Qualité de vie

Augmenter le nombre de places de travail en même temps que les logements

Garder ce qui fait la qualité de vie actuelle de Savigny

Limiter la densification (hauteur du bâti)

Garder un environnement campagnard

PROGRAMMES NON RESIDENTIELS (EQUIPEMENTS ET SERVICES)

*Cœur du village de
Savigny*

Créer un véritable centre de village convivial pour tous les âges et pour la mobilité douce

Valoriser la parcelle du rural (avec utilisation du volume existant ou démolition-reconstruction) et réaménager ses alentours, en lien avec la Cure, le bâtiment de la gendarmerie et la Coop.

Prévoir plus d'aménagements verts et un parc public

Proposer des programmes intergénérationnels, sportifs et culturels

Prendre en considération la topographie dans tout projet

Améliorer les parkings à proximité des commerces

La Pâle

Préserver un espace vert pour diverses manifestations

Prévoir la possibilité d'y aménager un parking pour manifestations

Valoriser les bâtiments actuels pour des équipements publics

Mollie-Margot

Prévoir un espace convivial et intergénérationnel au centre du village

Proposer une diversité d'équipements (bancs, tables, pétanque, balançoires, ...)

La Claie-aux-Moines

Améliorer la liaison vers Epalinges

Réaliser des aménagements permettant de résoudre les problèmes de circulation et de sécurité.

Circulation

Exploiter le réseau routier de façon à obtenir une bonne gestion des carrefours et une sécurité optimale des usagers

Améliorer la qualité de vie au centre des villages par une réduction des nuisances liées au trafic

Stationnement

Prévoir une offre de stationnement suffisante pour la demande liée aux activités du Forum

Prévoir une offre de stationnement suffisante pour les activités du centre de Savigny

Mobilité douce

Garantir la sécurité et le confort des liaisons cyclables avec Lausanne

Tranquilliser et modérer le trafic dans les quartiers

Garantir l'accessibilité aux commerces et services du centre à pied et à vélo depuis les quartiers

Assurer la sécurité et le confort des enfants à pied et à vélo sur le chemin de l'école et sur leurs déplacements scolaires en journée. (école - UAPE)

Assurer la sécurité des traversées piétonnes sur la RC 701

Transports publics

Améliorer l'offre en transports publics en termes d'amplitudes horaires et de liaisons

Coordonner l'offre en transports publics avec les nouveaux besoins scolaires (cycle secondaire à Mézières)

Assurer le confort et la sécurité des usagers des transports publics aux arrêts hors localités

COMPTE RENDUS DETAILES DES PROPOSITIONS POUR CHAQUE THEMATIQUE

Ci-après sont présentées l'ensemble des propositions qui émanent des discussions s'étant tenues à chaque table et avec tous les groupes ayant été formés pour l'occasion.

DENSITE ET MIXITE
(iConsulting)

Commune de Savigny

Synthèse de la matinée de travail avec le Conseil communal

Thèmes et sujets : nombre de points indiqué pour chaque sujet

| Sujet \ Thème | Habitat protégé : 13 | Mixité (sociale et à économique) : 15 | Qualité de vie : 5 |
|--|-----------------------------|--|---------------------------|
| Prévoir des appartements protégés (éventuellement combiné avec EMS) | 7 | | |
| Logements pour personnes âgées près des commerces | 6 | | |
| Attirer une population qui apporte des moyens financiers à la commune | | 2 | |
| Penser des logements destinés à tous types de ménages (jeunes, familles, seniors, handicapés, etc.) + mixité de prix/revenus | | 11 | |
| Prioriser les gens de la commune dans l'attribution de logements nouveaux | | 2 | |
| Limiter la densification (hauteur du bâti) | | | 2 |
| Garder un environnement campagnard | | | 1 |
| Garder ce qui fait la qualité de vie actuelle de Savigny | | | 1 |
| Augmenter le nombre de places de travail en même temps que les logements | | | 1 |

Remarques :

- La création d'appartements protégés permettrait à certaines personnes de libérer leur logement actuel, ce qui occasionnerait des opportunités d'accueillir de nouvelles familles.

- Nécessité de trouver une capacité d'offre, pour permettre aux jeunes et plus âgés qui ont besoin de changer de logement de rester sur la commune. Aujourd'hui c'est quasiment impossible.
- Il est important de se donner les moyens de favoriser une bonne mixité socio-économique avec les développements envisagés.
- Les éléments de qualité de vie ne sont pas ressortis comme très préoccupants pour la majorité des participants.

Divers :

- L'optimisation de bâtiments existants (p. ex volumes inexploités dans les fermes) a été mis en avant comme une solution pragmatique pour proposer des nouveaux logements. Cette idée a récolté 4 points. Elle n'est pas mise dans l'une des trois familles, vu sa nature.

PROGRAMMES NON RESIDENTIELS
(urbaplan)

THEMATIQUE "PROGRAMMES NON RESIDENTIELS" – URBAPLAN

Synthèse des tables rondes du 2 mai 2015

Nombre de points attribués pour
chaque sujet

| Lieu | Thème Sujet | Société et écologie: 27 | Planification et urbanisation: 19 | Mobilité: 7 | |
|------------------|----------------------------------|--|--------------------------------------|-------------|---|
| | | | | | |
| Savigny | Général et cœur de village | Créer un véritable centre de village convivial pour tous les âges et en faveur de la la mobilité douce. <i>("Savigny n'est pas qu'un giratoire")</i> | 13 | | |
| | | Utiliser le volume du rural existant ou le démolir et le reconstruire. Réaménager ses alentours pour créer un espace public convivial. | | 5 | |
| | | Mener des réflexions coordonnées à l'échelle de l'ensemble du centre du village, entre le rural, l'ancienne gendarmerie, la Coop et la cure (améliorer leur mise en relation). | | 4 | |
| | | Plus de vert! Créer un parc public au cœur du village. | 3 | | |
| | | Promouvoir des programmes intergénérationnels, sportifs et culturels et leur offrir des locaux adaptés. | 1 | | |
| | | Tirer parti de la topographie dans la formalisation des futurs projets. | | 1 | |
| | | Améliorer les parkings à proximité des commerces (parkings couverts ou semi-enterrés). | | | 1 |
| | | Réaliser davantage de tracés piétonniers. | | | |
| | | Créer davantage d'espaces de rencontre et de jeux. | | | |
| | | Prendre en compte l'ensoleillement dans les aménagements. | | | |
| La Pâle | | Garder un espace vert pour les manifestations communales. | 4 | | |
| | | Permettre l'aménagement d'un parking pour manifestations. | | | 2 |
| | | Améliorer les équipements dans les bâtiments actuels. | | 1 | |
| Mollie-Margot | | Créer un espace intergénérationnel. | 2 | | |
| | | Aménager un espace convivial au centre du village. | 1 | | |
| | | Installer des bancs, tables en dur, pétanque, balançoires, ... | | 1 | |
| | | Aménager une place de jeux. | | | |
| | | Mettre à disposition un local communautaire. | | | |
| Claie-aux-Moines | | Améliorer la liaison en transports publics vers Epalinges. | | | 3 |
| | | Réaliser des aménagements routiers satisfaisants (priorité aux traitement des problèmes de trafic et de sécurité). | | | 1 |
| Programmes | | Réaliser des logements polyvalents et centraux. Promouvoir les coopératives d'habitation. | | 7 | |
| | | Aménager des pistes vita et des parcours dans la forêt | 3 | | |
| | | Réaliser un P+R | | | |
| | | Mettre en place un système "Robidog" | | | |

MOBILITE
(Christe & Gygax)

| | Problèmes et besoins exprimés | Lecture technique du besoin | Solutions techniques à évaluer | Evaluation préliminaire | Qui? |
|--|--|--|--|--|-----------------|
| CIRCULATION | Nuisances dues au trafic de transit: sécurité des traversées du réseau cantonal, nuisances (bruit, pollution) | 1.1 Amélioration de la qualité de vie au centre des villages par une réduction des nuisances liées au trafic | Gestion régionale du trafic en faveur d'un gestion optimale du trafic de transit | Evaluation d'un éventuel report sur la RC 758 (TJM 2010=6'600 véh.) et un rabattement sur la jonction de Chexbres => hors cadre du mandat, renvoi au PDR | - |
| | Evolution à la hausse des charges de trafic | | Régime de vitesse et aménagement "dissuasif" en traversée des localités | A intégrer dans SD centre | Urbaplan et C&G |
| | Aménagement d'un P+R en amont de Savigny | | Intégration "urbanistique" du trafic motorisé en traversée | A intégrer dans SD centre | Urbaplan et C&G |
| | Report du trafic de transit sur un autre itinéraire | | Mesures d'encouragement au transfert modal des habitants+emplois de Savigny (RC 701 = réseau cantonal de base principal => contrainte fixe) | A prendre en compte dans les mesures TP, MD et stationnement | C&G |
| | Augmentation à prévoir du trafic PL en lien avec la future décharge cantonale à Forel | | | A prendre en compte dans l'évaluation du TJM futur | C&G |
| | Carrefour rte d'Oron x rte de Chexbres problématique | 1.2 Exploitation du réseau routier favorable une bonne gestion des carrefours (actuels et futurs/projets) et à la sécurité de tous les usagers | Exploitation et aménagement du carrefour rte d'Oron x rte de Chexbres | A intégrer dans SD centre | C&G |
| | Accessibilité difficile à la Zone artisanale de la Claie-aux-Moines | | Faisabilité d'un accès par branchement au giratoire et réaménagement du giratoire | A intégrer dans mandat parallèle lié au giratoire de la Claie-aux-Moines | C&G |
| | Carrefour RC 701 x Ancienne poste problématique | | Réaménagement du carrefour de l'Ancienne poste | A intégrer dans SD centre | C&G |
| | Carrefour Mollie-Margot problématique | | Modération de la traversée de Mollie-Margot (renvoi au 1.1) | A intégrer dans PD com | C&G |
| | Brancher l'accès TIM à la future poche de la Porat sur la RC 638 plutôt que sur la RC 701 | 1.3 Accessibilité aux nouvelles zones de développements et gestion du trafic scolaire | Etablissement d'un principe d'accessibilité TIM aux nouveaux quartiers | A intégrer dans SD centre | C&G |
| Liaison directe TIM entre La Porat et le complexe scolaire | Intégration des liaisons scolaires (quartiers->collèges) dans le concept de mobilité futur du centre | | A intégrer dans SD centre | Urbaplan et C&G | |
| STATIONNEMENT | Usage P+R de l'offre de stationnement au centre de Savigny à cause de sa gratuité | 2.1 Disponibilité d'une offre de stationnement pour les activités du centre de Savigny | Réglementation de l'offre en stationnement au centre | A intégrer dans le SD centre | C&G |
| | Accessibilité difficile au stationnement de la boulangerie de la Claie-aux-Moines | 2.2 Disponibilité d'une offre de stationnement pour les commerces de la Claie-aux-Moines et aménagement sécurisé de l'E/S sur la RC 701 | Intégrer l'accessibilité TIM (accès+parking) aux commerces dans les recommandations du Pdcom | A intégrer dans mandat parallèle lié au giratoire de la Claie-aux-Moines? | - |
| | Utilisation du Parking de la COOP pour le stationnement lié aux manifestations (Forum) | 2.3 Disponibilité d'une offre de stationnement suffisante pour accueillir la demande liée aux activités du Forum | Proposition d'une politique globale cohérente de gestion du stationnement au centre, intégrant le futur parking COOP et les besoins du Forum | A intégrer dans le SD centre | C&G |
| | Stationnement vers la forêt du Jorat | 2.4 Disponibilité d'une offre de stationnement pour les zones de loisirs | Intégrer le stationnement de loisir dans les recommandations du PD com | A intégrer dans PD com | C&G |
| | Enterrer l'ensemble de l'offre en stationnement au centre de Savigny | | Renvoi au 1.1 | Réserves relativement aux coûts de l'opération. A évaluer dans le cadre de la politique de stationnement du centre? | C&G |
| MOBILITE DOUCE | Liaisons mobilité douce inter-infrastructures scolaires et entre les bâtiments scolaires et les quartiers d'habitation | 3.1 Sécurité et confort des enfants à pied/en vélo sur le chemin de l'école et sur leurs déplacements scolaires en journée | Etablissement d'un concept directeur pour la mobilité douce au centre de Savigny et aménagement des traversées du réseau routier | A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) | Urbaplan et C&G |
| | Déplacements piétons et vélos internes aux quartiers et entre les quartiers et les centres de localité | 3.2 Accessibilité aux commerces et services du centre à pied et à vélo depuis les quartiers | | | |
| | | 3.3 Tranquillisation et modération du trafic dans les quartiers | | | |

| | | | | | |
|-------------------------------|---|---|---|--|--|
| (MOBILITE DOUCE suite) | Sécurisation des traversées sur le réseau principal, passage dénivelé sous la RC 701 pour la traversée des piétons (notamment les scolaires)? | 3.4 Sécurité des traversées piétonnes sur la RC 701 et la RC 638 | Aménagement des traversées piétonnes sur le réseau cantonal Aménagement favorable à une circulation modérée (renvoi à 1.1) Marquage des entrées de localités Régime de vitesse | A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) | Urbaplan et C&G Urbaplan et C&G Urbaplan et C&G Urbaplan et C&G |
| | Accès piéton au parking sous-terrain de la COOP | 3.5 Accessibilité pour les PMR au parking de la COOP | Ascenseur, places de parkings pour handicapés en surface quand possible, etc. | A intégrer dans le PQ COOP | Urbaplan et C&G |
| | Liaisons cyclables entre Savigny et Lausanne (priorité des vélos sur les piétons pour les liaisons régionales) | 3.6 Sécurité et confort des liaisons cyclables avec Lausanne (depuis l'entier de la commune) | Aménagement de bandes/pistes cyclables sur le réseau principal quand c'est possible Mixité des aménagements piétons/vélos hors localité | A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) A intégrer dans PD com (principe) et dans SD centre (détail) | Urbaplan et C&G Urbaplan et C&G |
| | Déficit du stationnement pour vélos | 3.7 Disponibilité d'une offre pour le stationnement des vélos au droit des commerces et services | Intégrer l'insertion et le bon dimensionnement d'une offre vélos dans les recommandations du PDcom | A intégrer dans PDcom | C&G |
| TRANSPORTS PUBLICS | Aménager les arrêts de bus sur chaussée | (1.1) Modération du trafic en traversée 4.1 Amélioration quand c'est possible de la réinsertion des bus dans le trafic | Renvoi à 1.1 | A évaluer dans le cadre du SD centre A intégrer dans le SD centre | C&G |
| | Sécurisation des arrêts TP hors localité | 4.2 Confort et sécurité des usagers des TP hors localité aux arrêts | Intégrer l'aménagement et la sécurité des arrêts de bus hors localité dans les recommandations du PDcom Relocalisation des arrêts de bus en cohérence avec les nouveaux projets de développement | A intégrer dans PD com A intégrer dans PD com et SD centre | C&G C&G |
| | Offre TP à Mollie-Margot insuffisante notamment pour les besoins scolaires | 4.3 Coordination de l'offre TP avec les nouveaux besoins scolaires (cycle secondaire à Mézières) | Intégration de la coordination TP/TS dans les recommandations du PD com | A intégrer dans PD com | C&G |
| | Offre TP soir et weekend insuffisante | 4.4 Amélioration de l'offre TP en termes d'amplitude horaire et de liaisons | Intégration dans PD com des principes de desserte TP | A intégrer dans PD com | C&G |
| | Liaison TP souhaitée avec Epalinges | | | A évaluer dans PD com | C&G |
| | | | | | |

Code couleur: plus la couleur est foncée, plus l'enjeu a récolté de gommettes.

ANNEXE N° 12

- RAPPORT DE GESTION 2015 DE L'ORGANISATION REGIONALE
DE PROTECTION CIVILE (ORPC) DE LAVAUX

Grandvaux, le 2 mars 2016

RAPPORT DE GESTION 2015

1) Préambule du président

Le Comité directeur a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion de l'année 2015, conforme aux dispositions de notre convention.

Pour rappel, le Comité directeur est composé des membres suivants :

- Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, M. Patrick Chollet
- Pour la commune de Lutry, M. Pierre-Alexandre Schlaeppli
- Pour les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin (Lx), M. Jean-Michel Conne
- Pour les communes de Savigny et Forel (Lx), M. Daniel Métraux (dès le 1^{er} janvier 2015)

M. Patrick Chollet en assume la présidence et le boursier de la commune de Bourg-en-Lavaux, M. Alain Hersperger, gère les comptes de l'ORPC Lavaux.

Durant l'année 2015, le Comité directeur s'est réuni à quatre reprises :

- Le mardi 3 février pour traiter les affaires courantes
- Le jeudi 26 mars, les comptes et la gestion ont été approuvés
- Le jeudi 23 avril pour traiter un dossier en relation avec la gestion du personnel de notre ORPC
- Le mercredi 9 septembre, la séance s'est tenue à la Capite de Jean-Michel Conne à Chexbres où, après avoir adopté le budget 2016 et liquidé les affaires courantes, le Comité directeur s'est régalé d'une broche préparée par notre hôte

Un événement inattendu est intervenu au printemps, le capitaine Yves Sigwalt, collaborateur de notre ORPC depuis le 1^{er} janvier 2010, ayant transmis au président sa démission de sa fonction de remplaçant du commandant au 31 mai 2015 pour rejoindre Lausanne et son organisation de protection civile. Le Comité directeur tient ici à remercier Yves Sigwalt de l'excellente collaboration vécue avec notre ORPC pendant ces cinq années et quelques mois et de la qualité remarquable de son travail.

Pour le remplacer, le Comité directeur a mis un poste de responsable logistique au concours. Plusieurs candidats ont présenté un dossier et c'est M. Dominique Rossi qui nous a convaincu, sans trop de difficultés, pour prendre cette fonction. Le capitaine Rossi faisait déjà partie de notre organisation en tant que commandant de compagnie dans la cadre de notre FIR, Formation d'Intervention Régionale, et ses connaissances de la protection civile ont été un atout particulier, ce qui lui a permis de prendre ses nouvelles responsabilités sans attendre. Cette collaboration est fructueuse pour notre ORPC et nous sommes pleinement satisfaits de la qualité de son travail réalisé depuis quelques mois.

L'ORPC Lavaux a été alarmée six fois en 2015.

Le détail des interventions est relaté en fin de ce rapport. Il est important de relever que plusieurs interventions ont présenté un aspect inhabituel, soit la durée de l'intervention sur plusieurs jours d'affilée. Cette situation nécessite un engagement encore plus important de la part de nos professionnels pour planifier d'urgence la présence des astreints ce qui n'est pas une mince affaire.

L'assemblée régionale du printemps s'est tenue le 23 avril à Chexbres, salle du Cœur d'Or, au cours de laquelle les comptes et la gestion 2014 ont été adoptés. Un apéritif convivial nous a été offert par la Municipalité de Chexbres à laquelle nous adressons nos remerciements.

L'assemblée régionale d'automne a eu lieu à Puidoux le 8 octobre afin d'accepter le budget 2016 et être informée de la gestion courante de notre ORPC. Elle s'est prolongée par un apéritif fort sympathique servi par la Municipalité du lieu à laquelle nous adressons également nos remerciements.

Le rapport annuel de notre organisation s'est déroulé le 10 décembre au collège de La Croix-sur-Lutry, devant un public venu nombreux qui a suivi avec attention les présentations orales des différents intervenants ainsi que les promotions en grade et prises de responsabilités au sein de notre organisation. Ce rapport s'est terminé par un excellent repas concocté et servi par l'équipe de cuisine de notre organisation régionale.

Lors des diverses assemblées des présidents des Comités directeurs à Gollion, l'organisation de la protection civile vaudoise a été à l'ordre du jour, en présence du chef de service, M. Denis Froidevaux et du commandant cantonal, le colonel Louis-Henri Delarageaz

Le projet de régionalisation des ORPC de Lausanne-Est, Lavaux et Oron a continué d'avancer pendant l'année 2015 et plusieurs séances ont eu lieu entre les trois présidents des Comités directeurs afin d'actualiser le dossier.

Une journée « au vert » a été organisée à Palézieux le 2 octobre en présence des professionnels des trois ORPC afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet et prendre connaissances des attentes de nos collaboratrices et collaborateurs.

L'année 2015 a été marquée par deux événements particuliers : notre assistance à la Fête cantonale vaudoise des accordéonistes à Forel (Lx) et le déclenchement, pour la première fois, du plan canicule.

Le président du Comité directeur de l'ORPC Lavaux tient à remercier vivement toutes les personnes œuvrant au sein de notre organisation, que ce soit les astreints pour leur disponibilité et leur engagement, nos trois professionnels pour la qualité de leur travail ou les membres du Comité directeur. L'envie de faire toujours mieux est le garant d'une protection professionnelle et performante de notre population et nous pouvons en être fiers.

Nous pouvons envisager l'avenir de la protection civile avec sérénité, car sa reconnaissance par les autorités et la population devient de plus en plus importante. Toutefois, la future région devra faire ses preuves, aussi bien en matière d'efficacité qu'en matière de coût.

2) Bilan de l'ORPC

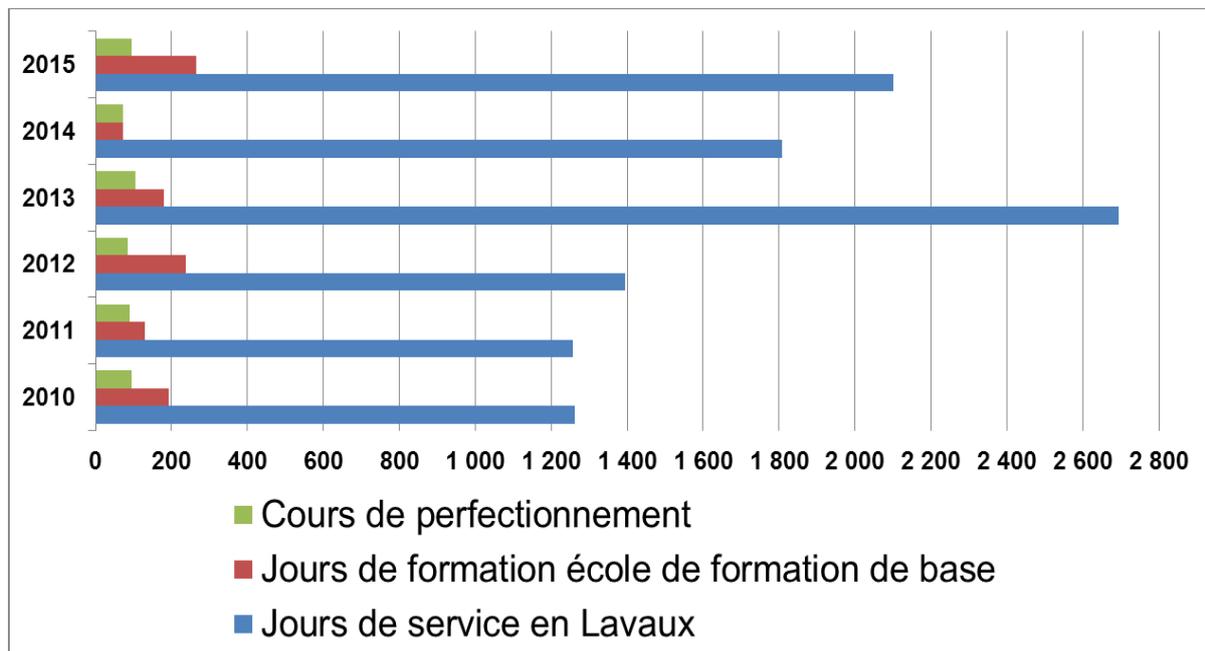
EM régional

Les missions principales des membres de l'Etat-major restent de veiller au maintien de l'état de préparation des membres subordonnés et d'organiser les différents cours de l'année. En 2015, ils se sont réunis à plusieurs reprises dans le souci de contribuer à l'état de préparation.

Un défi, qui consistait à relier à pied le CHUV au sommet du Moléson, soit environ 52 kilomètres, était organisé par l'association « Du Cœur et des Jambes ».

Ce défi nous a surtout servi de fil rouge tout au long de l'année. Chaque service a ainsi pu travailler pour être prêt le 5 septembre : Jour « J ».

Jours de service de l'ORPC LAVAUX



3) Promotions 2015

Sont nommés **Appointés
Spécialistes FIR**

le sdt Steeve Chevalley
le sdt David Ivanovski
le sdt Léonard Krieg

Sont nommés **Caporaux
C gr appui sécurité**

le sdt Mathieu Gavin
le sdt Benjamin Vuitel
le sdt Antoine Monod
le sdt Maurice Richard

Sont nommés **Caporaux
C gr suivi**

le sdt Jérémy Berthet
le sdt Romain Sandoz

Est nommé **Caporal
C gr tm**

le sdt Florian Formica

Est nommé **Caporal
C gr PBC**

le sdt Mathieu Marmier

Est nommé **Fourrier**

Le cpl Nicolas Reymond

Est nommé **Lieutenant
C sct appui-sécurité**

Le cpl Alexandre Ravey

Est nommé **Capitaine
Of PBC**

Le Lt Guillaume Champion

4) Bilan des services de l'ORPC

Appui-sécurité :

Travaux d'utilité publique :

Au mois de mai, nous avons effectué des travaux d'utilité publique répartis en 7 chantiers, principalement sur le secteur de la Tour de Gourze et le sentier de Malatrex.

- Réaménagement de sentiers forestiers par des bordures, des marches, ainsi que la pose de copeaux
- Drainage et évacuation d'eau stagnante sur les sentiers pédestres

Commune de Puidoux :

Au mois de novembre, nous avons remis en état deux ruisseaux au lieu-dit « le Daley » sur la commune de Puidoux.

Du Cœur et des Jambes :

Lors de la première semaine de septembre, nous avons collaboré avec le comité d'organisation « Du Cœur et des Jambes ». Dans le cadre de leur marche, nous avons participé :

- au balisage
- à la sécurisation des routes
- au transport de personnes pour l'ARFEC
- à la mise en place de l'infrastructure de la place de fête, ainsi qu'aux derniers aménagements de sentiers

Formation d'intervention régionale :

En 2015, le poste d'officier de piquet a été assuré 24/24 et 365 jours par année par le cdt Bernard Emery, le cap Dominique Rossi, le cap Yves Lopes, le cap Didier Matthey-Doret et le sgtm Denis Manghardt.

Quelques astreints ont quitté les rangs de la FIR pour raisons professionnelles ou autres.

8 nouveaux astreints ont rejoint les rangs de la FIR.

Il s'agit de :

- Bron Marc-Etienne sdt aide à la conduite
- Blanc Guillaume sdt prép construction
- Cossy Régis app prép construction
- Delessert Pierre-André cpl prép construction
- De Sousa Paulo sdt prép assistance
- Elsig Jairzinho sdt appui
- Parisod Michel sdt appui
- Volpi Zachary cpl aide à la conduite

Exercices FIR - mars 2015 :

- Formation Polroute
- BLS-AED et mesures vitales
- Ouverture d'abri
- Tenue NRBC et conduite de véhicules pour GAM

Service AIC : (aide à la conduite)

- Suivi de la situation
- Jouer le rôle de coordinateur lors des différentes manifestations auxquelles nous participons
- Mise en place de divers PC (Poste de Commandement) fixes et/ou mobiles

Par exemple : le « Cully Jazz Festival » et la « CJ ARFEC » (Lausanne - Moléson)

Dans le cadre de ces 2 manifestations, l'aide à la conduite a rempli les missions suivantes :

- Tenue d'un poste de commandement
- Tenue du journal des événements
- Gestion du personnel affecté à la sécurité routière

La mise à jour du document dit «renseignements généraux» reste une préoccupation constante de ce service. Pouvoir renseigner en tout temps en ayant une multitude de contacts et d'inventaires permet d'épauler valablement les intervenants présents lors d'une catastrophe majeure. Il favorise et simplifie également le travail des professionnels.

Télématique :

Mission prioritaire pour 2015 : assurer une liaison sans faille entre le CHUV et le sommet du Moléson.

Pour ce faire, il a été nécessaire d'effectuer une étude de terrain pour sélectionner le meilleur moyen de communication.

Une antenne IDR a été placée au sommet du Moléson pour couvrir la partie fribourgeoise du trajet, le solde du trajet étant ouvert par le réseau Polycom direct.

Un accès internet a été créé afin de garantir une sécurité optimale en cas de complications.

Durant la course, la télématique a géré la dotation en terminaux Polycom, la rotation des batteries, les changements de groupes radio ("canaux") ainsi que le plan de liaison.

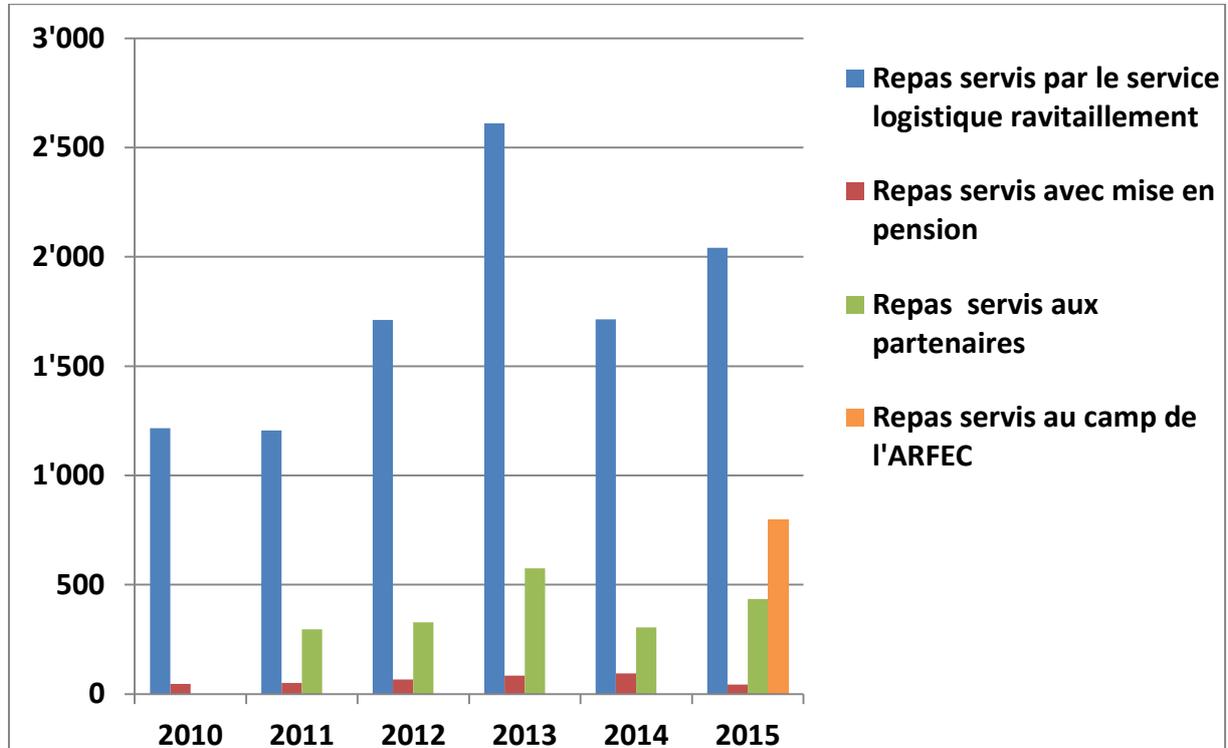
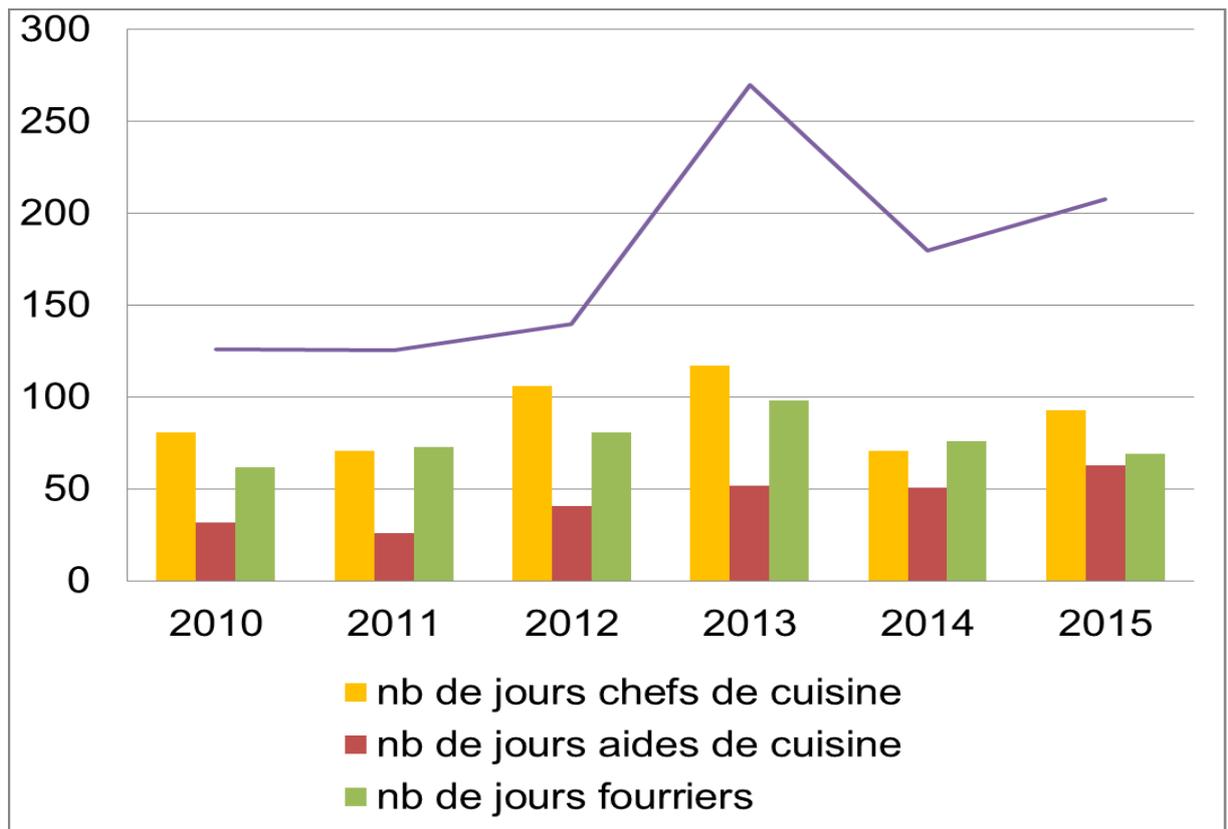
Essai d'alarme fédéral :

Comme de coutume, le 1^{er} mercredi de février a eu lieu l'essai des alarmes. Pour notre région, cela représente 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

35 astreints étaient présents pour cet exercice.

Contrôle périodique des abris :

127 abris de la commune de Savigny ont été visités. Dans l'ensemble, bien que 23 abris demandent une seconde visite, les constructions sont dans un bon état d'entretien.

Ravitaillement :**Repas et mise en pension :****Engagement du personnel ravitaillement :**

Assistance :

En 2015, le plan « Canicule » est déclenché pour la première fois, soit :

- les 6 et 7 juillet
- du 16 au 23 juillet

La commune de Lutry a souhaité une participation de l'ORPC en complément au personnel administratif afin de visiter certaines personnes, soit qui ne répondaient pas aux appels téléphoniques ou qui avaient expressément demandé une visite.

Quant à la commune de Savigny, elle nous a demandé de prendre contact téléphoniquement et de visiter si nécessaire.

En chiffre :

- 7 astreints ont effectué 25 jours de service

ARFEC : (*Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer*)

Cette association organise chaque année un camp regroupant tous les enfants des familles dont l'un d'entre eux est atteint d'un cancer.

2015 fut donc l'occasion pour une vingtaine d'astreints d'apporter de l'aide pour différentes missions, telles que : transport des participants lors des nombreuses activités (environ 5'000 km), encadrement des enfants et ravitaillement avec l'aide de 2 cuisiniers professionnels en pré-retraite.

Ce camp a eu lieu du 8 au 15 août 2015 à Lignerolle et a nécessité 139 jours de service.

Entretien du matériel et des constructions :

Visites régulières dans les différentes constructions afin de maintenir l'entretien et la fonctionnalité de ces dernières.

Garantir l'utilisation constante de notre matériel par un entretien régulier 2 fois par année.

Quelques changements ont eu lieu durant l'année 2015, à savoir :

- déménager le matériel restant entreposé dans la caserne « Des Champs » à Lutry, ces locaux devenant nécessaires aux pompiers suite au regroupement des SDIS Ouest-Lavaux
- stocker l'intégralité des sacs de sable dans le poste d'attente de Puidoux-Village
- évacuer le solde du matériel entreposé dans la construction des Pâles à Lutry

5) Demandes de nos partenaires**Cully-Jazz :**

Quelques chiffres et explications vous démontreront l'implication de la Protection civile lors de cette manifestation.

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, pompiers, PCi)
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs
- Des moyens de communication complémentaires sont empruntés auprès du SSCM afin de garantir une meilleure communication tant pour la Police que pour la PCi et les pompiers

Manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note des événements et fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires
- 24 personnes assurent le bouclage du site
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur
- Le rempl du Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière

Repli :

- Démontage de l'éclairage
- Remise en place du poste de commandement
- Nettoyage des locaux

En chiffre pour l'ensemble du Cully-Jazz :

- 416 jours de service ont été effectués
- 292 indemnités de CHF 40.- refacturées
- 419 repas préparés et servis dont 76 refacturés
- 81 lunches refacturés
- 9 plats froids refacturés
- 13 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 m. de câble électrique

A cela s'ajoutent les travaux avant le 1^{er} jour de service, à savoir :

M. Bernard Emery :

- préparation du cours et documents y relatifs, séances avec les organisateurs et APOL, courriers divers

M. Yves Sigwalt :

- préparation, séances avec les organisateurs et les pompiers, divers

Mme Laurence Thabuis Saucy :

- tenue de la comptabilité, bouclage, envoi des convocations et secrétariat divers

FCVDA : (Fête cantonale des accordéonistes à Forel Lx)

La commune de Forel (Lx) a sollicité l'ORPC dans le cadre de la Fête cantonale vaudoise des accordéonistes qui s'est déroulée du jeudi 28 au dimanche 31 mai 2015.

Le bouclage du centre du village durant les heures principales de la manifestation et la fermeture des routes durant le cortège du dimanche furent les missions dévolues à la Protection civile

En chiffre :

- 32 astreints ont effectué 75 jours de service
- 74 indemnités refacturées

1^{er} août :

Comme de coutume, nous avons assuré la mise en place et le repli du dispositif pour l'éclairage de la place d'Armes à Cully. Nous avons également collaboré avec APOL pour le bouclage et le parcage des véhicules sur le territoire de la commune de Lutry.

Mise en place et repli de l'antenne Polycom.

La commune de Chexbres nous a demandé la mise en place d'un service de bus afin de limiter les voitures sur le site du stand du Frût, ceci au bénéfice des participants à la fête nationale.

En chiffre :

- 17 astreints ont effectué 37 jours de service
- 25 indemnités refacturées

Fête des Vendanges à Lutry :

Collaboration avec APOL : bouclage de la zone de fête, renseignement à la population, aide au stationnement, organisation des repas pour les astreints au PC des Ruvines à Cully, organisation des transports.

En chiffre :

- 16 astreints ont effectué 41 jours de service
- 40 indemnités refacturées

Marathon :

Préparation des repas pour les astreints.

6 postes pour le bouclage de la route ont été tenus par des astreints de la Protection civile.

En chiffre :

- 15 astreints ont effectué 17 jours de service
- 15 indemnités refacturées

6) Interventions de la FIR**Bornes hydrantes Savigny :**

Date : 4 février 2015

Début : 08h40

Mission : Dégagement des bornes hydrantes recouvertes suite aux importantes chutes de neige accompagnées d'une forte bise
Mission menée en partenariat avec les services communaux et le SDIS « Cœur de Lavaux »

Effectif : 7 astreints

Licenciement : 17h00

Opération ATOME :

Date : 1^{er} au 3 avril 2015

Les 30 et 31 mars ont été nécessaires aux professionnels pour la planification

Début : 13h00 ceci avec un horaire 24/24

Mission : Appui à la Police cantonale pour de la Polroute, du ravitaillement, ainsi que du transport
Mission en collaboration avec d'autres régions ORPC du canton

Effectif : 30 astreints ont effectué 60 jours de service

Licenciement : 12h15

Feu de ferme au Martinet sur la commune de Savigny :

Date : 3 et 4 avril 2015

Début : 12h15

Missions : Ravitaillement des personnes des intervenants
Eclairage du site
Repli du matériel

Effectif : 10 astreints

Repas servis : 60 à midi et 28 au souper

Licenciement : 10h00

Intervention Daillens :

Date : 28 avril 2015

Mission : Planification du personnel pour venir en relève aux régions engagées lors de ce déraillement de train.

Effectif : Seul le cdt est engagé dans cette planification

17 astreints sont engagés pour le 1^{er} mai

Fin : 30 avril, annulation de la mission

Intempéries régionales :

Date : du 1^{er} au 8 mai 2015
 Début : 1^{er} mai à 23h00
 Missions : Dégagement des passages sous-routes de divers ruisseaux situés sur le ch. de Vaudaillens à Forel (Lx)
 Renforcement des berges du ruisseau « Le Forestay » à Puidoux
 Ravitaillement des pompiers
 Fourniture de sacs de sable
 Repli des sacs utilisés
 Reconditionnement de nouveaux sacs de sable
 Effectif : 20 astreints effectueront 53 jours de service
 Levée du dispositif : 17h00 le vendredi 8 mai

Arrosage des Vignes :

Dates : Du 15 au 27 juillet 2015
 Du 5 au 10 août 2015
 Mission: Pompage de l'eau dans les citernes que les vignerons ont à disposition
 Estimation du volume pompé : 1'500'000 l.
 Effectif : 24 astreints effectueront 72 jours de service
 Horaire : 07h00 à 17h00

7) Conclusion

Comme vous pouvez le constater, si le monde bouge, la Protection civile se doit de suivre le mouvement. Une formation toujours plus pointue et les demandes précises de nos partenaires nous obligent à accroître les jours de service tant pour la formation des astreints que pour répondre aux attentes de la population, du monde politique et des partenaires.

L'année écoulé verra la FIR être appelée à 6 reprises, ce qui montre très clairement un besoin et donne un sens à ce détachement, qui en plus des interventions doit continuellement être formé.

Je profite ici de remercier le Comité Directeur ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Il est évident que tout le travail accompli tant dans les cours, dans l'organisation générale que dans l'état de préparation ne pourrait se faire sans mes deux collègues : le cap Yves Sigwalt, rempl du Cdt, lequel nous a quitté le 31 mai et qui a été remplacé par le cap Dominique Rossi, engagé en tant que responsable logistique et la secrétaire de l'office, Mme Laurence Thabuis Saucy.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi
 Bernard Emery

Le Président
 Patrick Chollet

La Secrétaire
 Laurence Thabuis